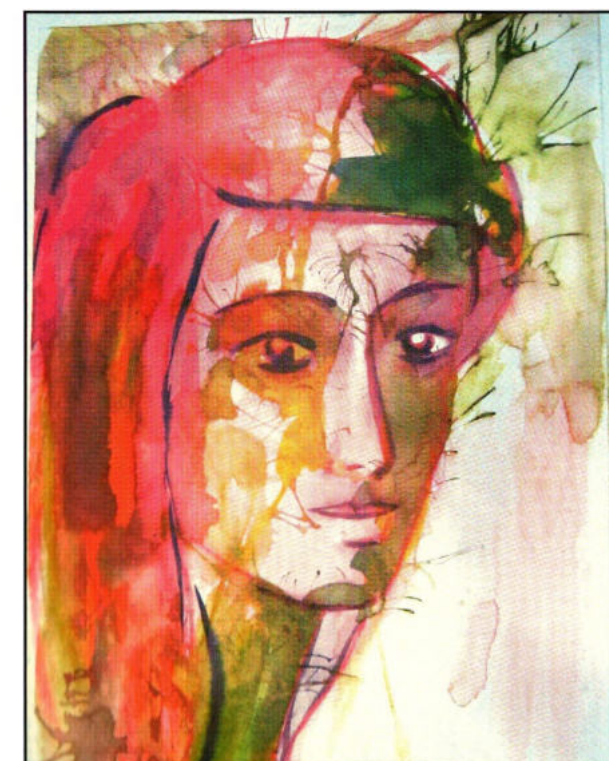
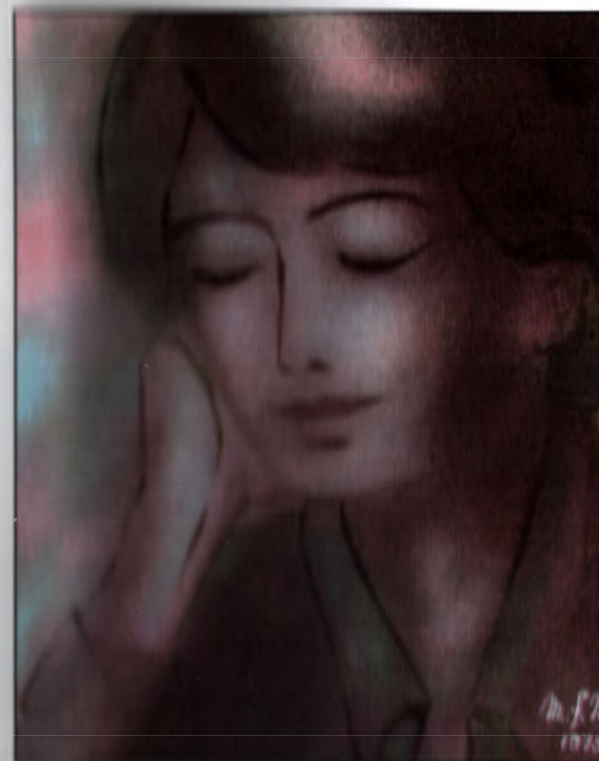




SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU CANTON DE LAPOUTROIE VAL D'ORBÈY



- Madame Maria Julliard (1914-2007)
- Ferme du Tibremont, décor du film *La Grande Illusion* (1937)
- Affiche pour le plébiscite de 1851
- Chasse au Val d'Orbey
- Cadre et ouvriers de la Filature Herzog d'Orbey (1922)
- Tables de patois à Lapoutroie, janvier 2007.



Dépôt légal
3ème trimestre 2007

Conseil Général

Haut-Rhin

N°ISSN 0753 8413

**BULLETIN N°26
2007**

**BULLETIN DE LA
SOCIETE D'HISTOIRE
DU CANTON DE LAPOUTROIE
VAL D'ORBÉY**

N° 26 - 2007

**SIEGE SOCIAL
50, rue Charles de Gaulle**

68370 ORBÉY

*La Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie – Val d'Orbey est inscrite au
Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Kaysersberg, Volume 5, Folio n° 40.
Elle est affiliée à la Fédération des Sociétés d'Histoire d'Alsace.*

Le présent Bulletin n° 26 – 2007 a été tiré à 350 exemplaires.

Le Code de la propriété intellectuelle (loi n° 92-597 du 1er juillet 1992) interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective (art L 122-5) Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Dépôt légal : 3e trimestre 2007

N° ISSN 0753-8413

SOMMAIRE

PAGE	TITRE	AUTEUR
2	Sommaire	
3	Éditorial	SIMON Armand
4	Assemblée générale du 29 avril 2007 à Fréland	DEMANGEAT Jacques
8	Notes de lecture & Souscription au Répertoire des articles	SIMON Armand
10	Membres de la Société d'Histoire	DUPONT Rose Blanche
12	Marie-José Couty (1943 – 2006)	SIMON Armand
13	Maria Julliard (1914 – 2007), la Dame des Idères	HAMRAOUI Éric
23	Faune et chasse dans le Val d'Orbey, du XVI ^e au XIX ^e s.	JÉHIN Philippe
31	Contestation et défense des droits de l'abbaye de Pairis	JECKER Lucien
34	Le chemin du Val d'Orbey et du ... ciel : Les Larcher au XVIII ^e siècle.	MULLER Claude
37	«Lux perpetua luceat eis»: Prosopographie de douze cisterciens de Pairis au XVIII ^e siècle	MULLER Claude
45	Signature des épouses et société dans le Val d'Orbey au XVIII ^e siècle	BARADEL Yvette
53	La religion communautaire dans le Val d'Orbey au XVIII ^e s	BARADEL Yvette
58	Marie-Catherine Gander, de Pairis (1799 – 1852), une femme différente pour son époque	DELACÔTE Évelyne
67	Le plébiscite de 1851 dans le canton de Lapoutroie	JÉHIN Philippe
71	Journal d'un conscrit de 1870, Nicolas Minoux	JACKY Francis
74	Le ciel par les femmes : Les sœurs de la Charité dans le Val d'Orbey à la fin du XIX ^e siècle	MULLER Claude
78	Les grands travaux à Fréland dans les années 1890	GUÉRIN Guy
80	La direction et les ouvriers de l'usine Herzog d'Orbey en 1922 : une photo	BEDEZ Pierre
82	Un film tourné à Fréland : La Grande Illusion de Jean Renoir	WIRRMANN Benoît
87	La station de ski des Bagenelles en 1973	BEDEZ Pierre
88	En é ko fè èk de dja ! On a encore fait du joli !	BAUMANN Gaby
89	Prako i paww patwè : quelques expressions bien de chez nous	HERMANN Maurice
91	Noté mokèr d'ensekwan. Nos paysans d'autrefois	HERMANN Maurice
92	Lo vi èrbè : le vieux sorbier	MICHEL Gilbert
93	Les événements dans le canton de Lapoutroie en 1907	JÉHIN Philippe
95	Les tables de patois	SIMON Armand

ÉDITORIAL

Avec ce numéro, notre Bulletin aborde son deuxième quart de siècle, un signe de bonne longévité et l'exigence de continuer un travail de qualité.

Notre Bulletin veut toujours satisfaire les attentes du plus grand nombre de lecteurs : articles de recherche historique, témoignages, articles en patois welche. Il peut s'enorgueillir de la fidélité des auteurs d'articles et de leurs compétences.

Dans ce numéro 26, vous trouverez plusieurs articles sur l'époque de l'ancien Régime : Pairis, la religion communautaire, les biographies de moines de Pairis, les signatures des femmes et l'alphabetisation, la chasse.

Pour le XIX^e siècle, nous découvrons la vie d'une cultivatrice et cabaretière à Pairis, le plébiscite de 1851 sur le coup d'État du futur Napoléon III, la situation des communautés de religieuses dans les communes.

Nous apprenons d'intéressantes précisions sur le tournage du film *La Grande Illusion*, à Fréland. Un hommage émouvant est rendu à Mme Julliard, une des pionnières de notre Société, par Éric Hamraoui, qui encore adolescent illustrait les premiers ouvrages de la Société.

Nos auteurs patoisants enrichissent notre trésor linguistique, avec poésie, anecdotes et expressions familières.

M. Germain MULLER a répertorié les articles de notre Bulletin depuis sa création. Il a dressé plusieurs index et présenté l'ouvrage avec beaucoup de goût. De nombreuses illustrations rendent la lecture très agréable. Nous proposons cet indispensable instrument de travail à la souscription, jusqu'au 1^{er} octobre 2007, de manière à disposer d'exemplaires pour le Salon du livre de Colmar. Vous trouverez des informations supplémentaires et le bulletin de souscription dans ce Bulletin

Bonne lecture, chers membres et lecteurs. N'hésitez pas à promouvoir notre Société d'Histoire, à nous adresser vos commentaires et suggestions et à prendre la plume pour rejoindre l'équipe de nos auteurs.

Pour le Comité,
Le Président
Armand SIMON

Illustrations de première de couverture :

Peintures de Marie-Françoise MATHIEU, de Lapoutroie, 1978 et 1980.

ASSEMBLEE GENERALE DU 29 AVRIL 2007 À FRÉLAND

Jacques DEMANGEAT

Le président, Armand Simon, accueille les membres de la Société et les élus locaux, notamment M. Philippe Girardin président du Parc des Ballons et vice-président de la communauté de communes, les représentants des municipalités, MM. Jacky et Stoflique de Fréland, Balthazard d'Orbey.

Membres du comité excusés : Gabrielle Baumann, Pierre Bedez, Gérard Million.

Il salue la mémoire des membres et sympathisants disparus, dont Mme Marie-José COUTY, Mme Paulette EBERLÉ, Mme Henriette GUIDAT, Mme Maria JULLIARD, M Pierre SAUR. L'assemblée observe une minute de silence.

Le secrétaire, Jacques Demangeat prend la parole.

Il donne lecture du compte-rendu de l'assemblée générale du 2 avril 2006, approuvé à l'unanimité.

Il passe ensuite en revue les **activités** de l'année passée :

- Réunions du comité : 24 juin, 23 septembre 2006 et 17 février 2007
- Réunions de groupes de travail.

Les Faits Marquants :

- Sortie du bulletin annuel n° 25-2006.
- Sortie de l'ouvrage "Les Croix de chemin dans le Pays Welche" : travail collectif mené par Yvette Baradel, Gérard Million, Pierre Del Grande, Daniel Jeannette et Lucien Jecker. Il a été présenté au Salon du livre de novembre 2006 et très apprécié pour l'étude historique, géologique, le développement sur le travail de la pierre, et bien entendu, la présentation des 106 croix répertoriées du canton, le tout dans un ouvrage de belle facture.
- Un répertoire des articles parus dans les bulletins de la Société d'Histoire a été établi par Germain Muller. Quelle forme doit prendre sa présentation ? Question actuellement à l'étude.
- Le succès des Tables de Patois les 27 janvier 2007 à Lapoutroie, 24 février à Labaroche, 24 mars à Fréland.
Thèmes : l'exploitation du bois, les remèdes de grand'mères, l'utilisation et la distillation des fruits.
- Poursuite des travaux du groupe Généalogie.

Présence de la Société:

- Participation au colloque des patoisants à Plaine le 22 septembre 2006.
- Salon du livre de Colmar des 25 et 26 novembre 2006, toujours en partenariat avec l'association du Mémorial de Linge.
- Fête du Hogeï à Orbey : présentation et vente de nos ouvrages.

- Présence à l'exposition organisée par le Cercle de Généalogie de Colmar du 4 janvier au 17 février 2007 à la bibliothèque municipale d'Orbey.
- Présentation de l'ouvrage "Les Croix de Chemin" à la presse, aux élus et autres invités, le 2 mars 2007 à la mairie d'Orbey et remise des exemplaires offerts aux écoles et à l'Hôpital du Canon vert grâce à la subvention accordée par la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg

La trésorière, Rose Blanche Dupont, présente le rapport financier.

L'exercice est marqué par le financement de l'ouvrage sur les croix rurales, qui engendre une perte conséquente sur l'exercice et en contrepartie, accroît la valeur du stock. La durée d'écoulement de ce type d'ouvrage spécialisé est relativement longue, à la différence des ouvrages en patois ou qui traitent de la vie locale, qui partent vite. Le coût financier est relativement peu impacté par le nombre de tirages. L'association obtient une aide des communes soit par subventions, soit par l'achat de plusieurs exemplaires de nos ouvrages.

Notre mode d'écoulement doit être revu pour consolider notre trésorerie.

Une suggestion est faite dans la salle : relancer l'adhésion de membres bienfaiteurs et la déductibilité fiscale. Le Président examinera la question.

Les Réviseurs aux comptes, Jacques Haxaire qui représente aussi Christine Birebent, ont vérifié la comptabilité. La tenue des comptes est jugée conforme. Ils donnent quitus à la trésorière et qualifient son travail d'exemplaire.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Le mandat des 2 réviseurs est reconduit à l'unanimité.

Élection au comité

Tous les membres actuels du comité ont accepté de se représenter pour un renouvellement de leur mandat, à l'exception d'Henri Petidmange, l'un des premiers membres de la Société, qui a été vivement remercié pour ses nombreux articles et ses services à l'association, et qui est également une cheville ouvrière de la Maison du Pays Welche. Il n'y a pas d'autre candidat.

Les membres actuels du comité sont reconduits à l'unanimité.

Le rapport moral du président Armand Simon

- La qualité des publications reste d'un très bon niveau. Les ventes des ouvrages spécialisés plafonnent et il faudra laisser un peu de temps à l'équipe rédactionnelle pour réalimenter la production d'articles. La trésorerie aussi a besoin de souffler.
- Les monographies de Hachimette et Le Bonhomme sont en voie de finalisation.
- L'élaboration du prochain bulletin de la Société est en cours ; bon rythme de rentrée des articles.. Le tirage actuel de 370 bulletins pourrait être ramené à 300.
- La question du mode d'édition du répertoire d'articles de Germain Muller est à voir prochainement en comité. A présenter au prochain Salon du Livre ?

Philippe Girardin suggère de mettre ce type de publication sur Intranet, ainsi que la liste des ouvrages.

- Le Président souhaite que le comité étudie l'opportunité de développer un site Internet propre à l'association.
- Nous sommes invités à participer au forum des sociétés d'Histoire à Sélestat du 4 au 6 avril 2008. A étudier au prochain comité.
- Il nous faudra aussi être présents dans d'autres fêtes, comme à la Fête de la St Nicolas à Lapoutroie, où d'ailleurs s'est tenue une table de patois animée par Gilbert Michel.
- La rencontre des patoisants pourrait se tenir dans notre canton en 2008.
- Une suggestion est faite pour organiser une table de patois après l'assemblée générale, voire au cours du repas suivant l'A.G.
- Les tables de patois sont égayées par l'animation musicale de Joseph Didierjean ; des chansons patoises revivent à cette occasion.
- On souhaite que les amateurs de généalogie trouvent dans leurs recherches matière à rédiger des articles pour notre bulletin.
- Au sujet des croix, diverses observations sont faites : l'aménagement du calvaire de Bermont serait à revoir (bordure de granit non assortie au grès du monument, plus d'endroit pour fleurir le calvaire). La croix des Basses-Huttes qui porte une coquille St Jacques serait à protéger. Elle serait le témoin du pèlerinage à Compostelle. L'itinéraire venant de Spire en Allemagne passait par Strasbourg, franchissait les Vosges pour se diriger vers Lyon. On s'interroge sur l'état des croix que nous laisserons aux générations suivantes.
- La monographie de Fréland, rédigée par Yvette Baradel et Benoît Wirrmann, est déjà épuisée. Elle a été éditée par l'Association du Patrimoine de Fréland, présidée par Claude Jacques, et par la Commune de Fréland. Le tome 2 de l'ouvrage sur Fréland de M. Schillinger est en cours.

La partie statutaire de l'assemblée générale se termine. Le président passe la parole au conférencier, Etienne Woessner venu nous parler de notre petit train.

Conférence de M. Etienne Woessner : Le chemin de fer de la vallée de Kaysersberg.

Le projet de voie ferrée dans notre vallée s'inscrit dans une perspective politique de liaison Paris-Vienne dans les années 1850-60, et un projet économique plus local, celui de favoriser le développement du textile vosgien et alsacien ainsi que le commerce des vins d'Alsace.

Les filatures alsaciennes ont recours au charbon de la Sarre dont le coût de transport par bateau et voitures à cheval peut-être réduit de 50% avec le chemin de fer, pour le textile mulhousien par exemple.

Divers projets de ligne existent. Celui de Mulhouse à Wesserling est concédé en août 1870. Dans le centre de l'Alsace, une liaison est envisagée avec Gérardmer, Cornimont ou Fraize, par la vallée de la Weiss ou celle de Ste Marie aux Mines.

Avec l'annexion de 1870, l'empire allemand ne retient que l'intérêt stratégique d'une telle ligne. Le projet, relancé par les industriels est revu à la baisse : une voie d'un mètre de largeur (voie métrique), bien moins chère que la voie normale, reliant le port de Horbourg sur l'Ill, Colmar et Lapoutroie.

C'est la société Krauss de Munich qui en est le concessionnaire, en 1884. Elle cédera rapidement la moitié de ses droits à la « Kaysersberger Thalbahn AG ».

La voie est ouverte jusqu'à Kaysersberg en 1885 et rapidement jusqu'à Lapoutroie ; la liaison avec Orbey reste en attente.

Les rails longent la route habituelle de Colmar à Lapoutroie en passant par Kientzheim et souvent la traversent, ce qui ne va pas sans poser problème avec les autres usagers de la route, notamment les voitures à chevaux. Des gares sont construites tout au long du tracé. On compte 5 allers-retours par jour.

Au début, les trains comportent à la fois des voitures de voyageurs (2e et 3e classe) et des wagons de marchandise, ce qui freine sa progression, d'autant que sa vitesse maximale est de 30 km/h. Colmar Lapoutroie se fait en 1h30 (contre 4h en voiture hippomobile), lorsque le train n'a pas d'ennui ; En effet la qualité médiocre de la voie et de son soubassement, les courbes trop serrées sont responsables de nombreux déraillements ou retards.

Devenu "Chemin de fer de la Vallée de Kaysersberg" au lendemain de la première guerre mondiale, ce petit train, malgré d'éternels projets d'amélioration et de traversée des Vosges, se trouvera mis en difficulté d'abord par la crise des années 30 et la fermeture de nombreuses industries, puis par la concurrence de l'automobile et enfin les bombardements. Le dernier voyage se fera le 4 décembre 1944.

Après guerre, priorité est donnée à la route nationale et la voie est démantelée, pour ne laisser aujourd'hui que quelques souvenirs, les bâtiments des gares conservés à Hachimette et Lapoutroie.

Le conférencier est chaleureusement remercié pour sa présentation et ses travaux passionnés. Les personnes intéressées trouveront de multiples explications historiques, techniques - M Woessner est un ancien conducteur de train-, dans l'ouvrage qu'il vient de faire paraître "Le chemin de fer de la vallée de Kaysersberg et les lignes à voie métrique de l'étoile de Colmar".

Tous les participants se retrouvent pour le verre de l'amitié offert par la municipalité de Fréland.

LE CHEMIN DE FER
DE LA VALLÉE DE KAYSERSBERG
ET LES LIGNES A VOIE MÉTRIQUE
DE L'ÉTOILE DE COLMAR



Imprimerie SCHEUER

Etienne WOESSNER

Étienne WOESSNER

Le chemin de fer de la
vallée de Kaysersberg et
les lignes à voie métrique
de l'étoile de Colmar,

253 pages,
Imprimerie Scheuer,
Drulingen, 2007,

ISBN : 2-913162-68-1
36 €uros.

Passionné de chemin de fer, Etienne Woessner a réalisé une étude remarquable de ces petites lignes, bien vivantes dans les mémoires mais quasiment disparues du paysage. Il a divisé son travail en deux chapitres : l'histoire des lignes et les aperçus techniques.

On suit les péripéties du projet, les attermoissements, les destructions des guerres, les conditions d'exploitation. Les aperçus techniques fourmillent de renseignements sur les installations fixes, le matériel roulant, la vie quotidienne, les vestiges actuels.

Dans les annexes, l'auteur nous livre même le discours en patois du maire d'Orbey Ruest lors de l'inauguration de 1885 !

Les innombrables documents ravissent les lecteurs : photographies anciennes, extraits des horaires, plans des gares, photos des matériels !

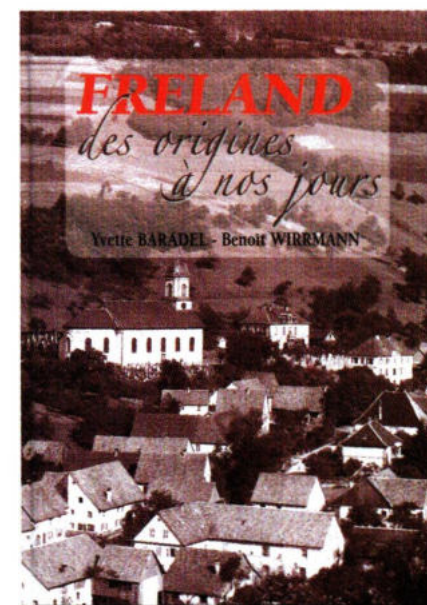
C'est donc un ouvrage indispensable pour les passionnés du chemin de fer et de l'histoire locale.

On peut se procurer l'ouvrage auprès de l'Imprimerie Scheuer, Zone Artisanale, Route de la Petite Pierre, BP 1001, 67320 DRULINGEN. Téléphone : 03.88.01.21.21, Fax : 03.88.01.21.22. Courriel : scheuer.imp@wanadoo.fr. Vous pouvez aussi vous renseigner auprès de votre libraire habituel.

Yvette BARADEL Benoît WIRRMANN

Fréland des origines
à nos jours

136 pages
Édité par l'Association de Sauvegarde et de
Valorisation du Patrimoine de Fréland
Imprimerie Kuster
Décembre 2006
25 €uros

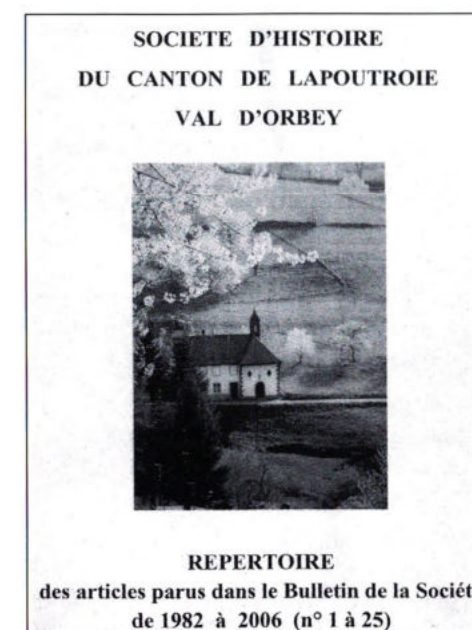


En trois chapitres, les auteurs parcourent l'histoire de Fréland depuis le XIV^e siècle et dressent une chronologie. Ils détaillent l'administration de la commune, donnent la liste des maires et des curés. Les grands travaux des XIX^e et XX^e siècles sont présentés, ainsi que la vie des habitants. Avec de très nombreux documents : photographies, plans, tableaux, graphiques, cartes.

L'ouvrage a remporté un tel succès qu'il est déjà épuisé ! Les amateurs peuvent néanmoins se renseigner sur une réédition.

♦♦♦♦♦♦♦♦

En souscription jusqu'au 1^{er} octobre 2007



→ Fiche de souscription
à la fin de ce Bulletin

Germain MULLER

Repertoire des articles parus dans le
Bulletin de la Société de 1982 à 2006,
Numéros 1 à 25 ; 92 pages

8 €uros l'exemplaire cherché dans nos
locaux
10 €uros l'exemplaire frais de livraison
compris

- Index par commune et lieux dits importants
- Répertoire thématique
- Index des articles en patois welche
- Index par auteurs
- Répertoire des articles par numéros
- Publications de la Société d'Histoire

MEMBRES DE LA SOCIETE D'HISTOIRE

Rose Blanche DUPONT

Membres bienfaiteurs 2006

- | | |
|---|---|
| 1 BALDINGER Jean Marie 68370 Orbey | 9 JACQUEY Guy 68370 Orbey |
| 2 BARLIER-PIERRE 68230 Soultzbach les Bains | 10 JENNES Michel 13821 Le Penne/Huveaune |
| 3 CLAUDEPIERRE Roger 68920 Wintzenheim | 11 MAIRE Marcel 68370 Orbey |
| 4 DELAROQUE Christophe 68000 Colmar | 12 MARTISCHANG Mireille 68370 Orbey |
| 5 DEL GRANDE Pierre 68240 Fréland | 13 NOGUES Monique 47000 Agen |
| 6 DEPARIS Fernand 68370 Orbey | 14 PETITDEMANGE Francine 68650 Le Bonhomme |
| 7 DUPONT Rose-Blanche 68370 Orbey | 15 PETITDEMANGE Jacques 50700 Marcq/Baroeul |
| 8 GERY-RIETTE Jacqueline 87100 Limoges | 16 TOSCANI Armand 68650 Le Bonhomme |

Membres actifs 2006

- | | |
|---|---|
| 17 AFER Catherine 78570 Chanteloup les Vignes | 56 COUZINET François 68650 Le Bonhomme |
| 18 AIMETTI Angel 68000 Colmar | 57 CRENNER Pierre 68370 Orbey |
| 19 ALBRECHT Aimé 68110 Illzach | 58 DANIEL François 68370 Orbey |
| 20 ANCEL Annette 68000 Orbey | 59 DEFASNE Gaby 68650 Lapoutroie |
| 21 ANCEL Bernard Ferney Voltaire (Suisse) | 60 DELACOTE Evelyne 68370 Orbey |
| 22 BALDINGER Thierry 68650 Lapoutroie | 61 DEMANGEAT Jacques 68370 Orbey |
| 23 BALTHAZARD Annie 68370 Orbey | 62 DIDIERJEAN Jeannine 68370 Orbey |
| 24 BANNWARTH Jean-Paul 68650 Le Bonhomme | 63 DIENY Jean-Pierre 91400 Orsay |
| 25 BARADEL Yvette 68240 Fréland | 64 DODIN Gilbert 68650 Lapoutroie |
| 26 BATOT Annie 68370 Orbey | 65 DUPONT Alice 68370 Orbey |
| 27 BATOT Jean-Pierre 67560 Rosheim | 66 DUPONT Gérard 68370 Orbey |
| 28 BATOT Marcel 68000 Orbey | 67 DUPORTAIL Guy 67100 Strasbourg |
| 29 BATOT Marguerite 68370 Orbey | 68 DURAIN Clément 68910 Labaroche |
| 30 BATOT Pierre 68370 Orbey | 69 EYCHENNE Christiane 09420 Rimont |
| 31 BATOT Roger 68370 Orbey | 70 FOESSEL Georges 67000 Strasbourg |
| 32 BAUMANN Christel 68370 Orbey | 71 FRANCESCHI-HAXAIRE 68650 Lapoutroie |
| 33 BAUMANN Gaby 68370 Orbey | 72 FREBOURG Odile 68910 Labaroche |
| 34 BEAULIEU Laurent 68370 Orbey | 73 GANDER Pierre 68370 Orbey |
| 35 BEDEZ Jacques 68650 Lapoutroie | 74 GANTER André 68500 Guebwiller |
| 36 BEDEZ Pierre 68370 Orbey | 75 GAUDEL Gérard 54700 Pont à Mousson |
| 37 BERBACH WIRRMANN Fr. 67 Niederaltdorf | 76 GEISLER Robert 68650 Lapoutroie |
| 38 BERTHIER Marie-Christine 68370 Orbey | 77 GIRARDIN Philippe 68650 Lapoutroie |
| 39 BILHAUT Gilles 68920 Wettolsheim | 78 GREVILLOT Alexandra 67000 Strasbourg |
| 40 BIREBENT Christiane 68370 Orbey | 79 GRIMM Vincent 68370 Orbey |
| | GRUNENWALD Jean-Michel 67370 |
| 41 BLAISE Paul 68370 Orbey | 80 Reitwiller |
| 42 BONIFACI André 68650 Lapoutroie | 81 GSELL Fernand 68370 Orbey |
| 43 BOPP Jean-Paul 68370 Orbey | 82 GUERIN Guy 68240 Fréland |
| 44 BOULEAU Aurélie 68370 Orbey | 83 GUIDAT François 68370 Orbey |
| 45 BRICHLER Benoît 92160 Antony | 84 GUIDAT Henriette 68370 Orbey |
| 46 BRUNI Michel 51470 Saint Memmie | 85 GUIDAT Jean-Paul 68370 Orbey |
| 47 BUDIN Alice 69008 Lyon | 86 GUILLEMAIN Jean-Luc 13009 Marseille |
| 48 BUSSER Christian 67210 Niedernai | 87 HELDERLE Daniel 68370 Orbey |
| 49 CABOCHE Roland 68650 Lapoutroie | 88 HELFER Roland 67450 Lampertheim |
| 50 CHANEL Gilles 95170 Deuil le Barre | 89 HERMANN Joseph 68370 Orbey |
| 51 CHARTON François 54600 Villers/Nancy | 90 HERMANN Maurice 68370 Orbey |

- | | |
|--|---|
| 52 CHIODETTI Suzy 68370 Orbey | 91 HERQUE Raymond 68370 Orbey |
| 53 CLAUDEPIERRE Jean 68370 Orbey | 92 HUG Joséphine 68370 Orbey |
| 54 COLIN Pierre 88100 Coinches | 93 HUSSON Christopher Pittsford USA |
| 55 COPPE Bernard 68370 Orbey | 94 JACKY Marcel 68240 Fréland |
| 95 JACKY MARION Claude 68650 Lapoutroie | 133 MUNIER Bertrand 68370 Orbey |
| 96 JACQUES Claude 68240 Fréland | 134 MUNIER Jean-Marie 06800 Cagnes/Mer |
| 97 JAEGLER Bernard 67220 Triembach au Val | 135 MUNIER Lucie 68240 Fréland |
| 98 JAGER Jeanne 68910 Labaroche | 136 OLRYS Simone 68370 Orbey |
| 99 JEANNETTE Daniel 67000 Strasbourg | 137 PARFAIT François 75116 Paris |
| 100 JECKER Lucien 68370 Orbey | 138 PARMENTIER Clotilde 68910 Labaroche |
| 101 JEHIN GUY 68920 Wintzenheim | 139 PARMENTIER Denis 68910 Labaroche |
| 102 JEHIN Irène 68000 Colmar | 143 PECORELLI Joseph 68370 Orbey |
| 103 JEHIN Marie-Alix 68000 Colmar | 144 PERRIN André 68400 Riedisheim |
| 104 JEHIN Philippe 68000 Colmar | 145 PERRIN Monique 68650 Lapoutroie |
| 105 JENNES FLORENCE Germaine 67 Strasbourg | 146 PETITDEMANGE Henri 68240 Fréland |
| 106 JOANNES Jean 84490 St Saturnin/Apt | 147 PIROLA Jeanne 68370 Orbey |
| 107 JUCHS 68370 Orbey | 148 POMMOIS Lise 67110 Niederbronn |
| 108 JULLIARD Maria 68650 Lapoutroie | 149 PRUD'HOMME André 68370 Orbey |
| 109 KELLER Geneviève 68040 Ingersheim | 150 SAUR Pierre 68000 Colmar |
| 110 KILLY Yvette 68000 Colmar | 151 SCANDELLA Alex 68370 Orbey |
| 111 LAMOUCHE Thérèse 68370 Orbey | 152 SCHUSTER Cécile 68370 Orbey |
| 112 LIDY Jean 68370 Orbey | 153 SCHUSTER Suzy 68370 Orbey |
| 113 MAIRE Claude 68650 Lapoutroie | 154 SIMON Armand 68370 Orbey |
| 114 MAIRE Raymond 68370 Orbey | 155 SIMON Georges 67330 Dossenheim/Zinsel |
| 115 MARCHAL Jean-Marie 68500 Issenheim | 156 SIMON Paul 68370 Orbey |
| 116 MARCHAL Marcel 68650 Lapoutroie | 157 STELLY Michel 91190 Gif sur Yvette |
| 117 MARCHAND Christian 68040 Ingersheim | 158 STOFIQUÉ Roger 68150 Aubure |
| 118 MARCHAND Ernest 68040 Ingersheim | 159 TARIN Geneviève 68100 Mulhouse |
| 119 MARCHAND Louis 78230 Le Peq | 160 THIRIET Jacques 68650 Lapoutroie |
| 120 MASSON Michel 68650 Le Bonhomme | 161 THOMANN Jean-Bertin 88100 St-Dié |
| 121 MATHIEU Jean 68650 Lapoutroie | 162 TISSERAND Jean-Pierre 68370 Orbey |
| 122 MATTERN Stéphane 17137 Nieul sur Mer | 163 TISSERAND Paul 68370 Orbey |
| 123 MEYER Dominique 68770 Ammerschwihr | 164 ULMER Marie-Louise 68000 Colmar |
| 124 MICHALOWSKI André 68370 Orbey | 165 VIE Annick 09600 Laroque d'Olmes |
| 125 MICLO Pol 88520 Ban de Laveline | 166 VOINSON Etienne 68370 Orbey |
| 126 MICLO Raymond 68370 Orbey | 167 VOINSON Maurice 68370 Orbey |
| 127 MILLION Gérard 68370 Orbey | 168 WALTER Odile 68370 Orbey |
| 128 MILLION Roland 68160 Ste Marie/Mines | 169 WALTZER Paul 68370 Orbey |
| 129 MINOUX Jean 68650 Hachimette | 170 WETTERER Marguerite 68370 Orbey |
| 130 MULLER Agnès 88000 Épinal | 171 WITT Pierre 67000 Strasbourg |
| 131 MULLER Germain 67540 Ostwald | 172 ZANN Philippe 68370 Orbey |
| 132 MULLER Irène 68650 Lapoutroie | 173 ZANN Suzanne 68370 Orbey |

MEMBRES DU COMITE depuis 2007

BUREAU		ASSESEURS
Présidente Honoraire	Yvette BARADEL	Gaby BAUMANN
Président	Armand SIMON	Gérard DUPONT
Vice-président	Philippe JÉHIN	Jean MATHIEU
Secrétaire	Jacques DEMANGEAT	Gérard MILLION
Secrétaire adjoint	Maurice HERMANN	Irène MULLER
Trésorière	Rose-Blanche DUPONT	
Trésorier adjoint	Pierre BEDEZ	

MARIE-JOSÉ COUTY

1943 – 2006

CORRESPONDANTE DES D.N.A.

Marie-José Couty est décédée brutalement dans la nuit du 8 au 9 octobre 2006, à l'âge de 63 ans.

Après un coup de froid la semaine dernière, elle a été victime d'une pneumopathie aiguë ce lundi. Déjà dans sa jeunesse, elle avait dû passer plusieurs mois dans une maison de repos à Aubure pour une fragilité aux poumons.

Née le 24 mars 1943 à Guerting (Moselle), Marie-José était issue d'une famille d'agriculteurs. Elle avait quatre frères et une soeur.

Après avoir fréquenté l'école ménagère de Metz, Marie-José a travaillé au Luxembourg dans une institution religieuse. Elle a rencontré son futur mari, Camille Couty, originaire de Fréland, alors qu'elle était soignée à la maison de repos d'Aubure. Le couple s'est marié le 24 avril 1965 à Fresnes-en-Saulnois (Moselle) et s'est installé à Hachimette.

Camille Couty a porté les « DNA » pendant 33 ans et a travaillé dans le bâtiment pendant plus de 40 ans. Âgé de 65 ans, il est à la retraite depuis quelques années.

Marie-José a eu cinq enfants : Elisabeth, Marie-Claire, Yves, Philippe, et Hervé.

Mme Couty avait la joie d'être onze fois grand-mère. Sa famille se souviendra longtemps de ses tartes et de sa connaissance des champignons...

La correspondante des DNA

Mme Couty a débuté comme correspondante de presse en décembre 1975. Si au départ elle se limitait à quelques communes, petit à petit elle a couvert Lapoutroie, Fréland, Orbey, Labaroche, Kaysersberg, Le Bonhomme et Katzenthal. Elle a également porté le journal pendant 25 ans à Hachimette et a travaillé en cuisine dans le restaurant voisin La Bonne Truite.

Avec sa petite voiture sans permis, c'était devenue une figure incontournable dans la vallée. Dévouée et ne comptant pas ses heures, Marie-José laisse un grand vide parmi les siens et parmi la population.

Une grande amie de la Société d'Histoire

Marie-José a suivi les activités de notre Société dès les débuts de celle-ci. Fidèle de nos assemblées et activités, elle en rendait compte avec tous les détails nécessaires. Elle jouait un rôle précieux dans la diffusion de nos publications, qu'elle connaissait très bien, en lectrice avertie. Elle avait également rédigé des articles pour notre Bulletin

Merci Mme Couty pour votre travail inlassable !

Source

KROPP Sigolène, *Marie-José Couty nous a quittés*, DNA Colmar, Mardi 10 octobre 2006



MARIA JULLIARD (1914 – 2007)

LA DAME DES IDÈRES ⁽¹⁾

« La vie humaine a sa raison d'être dans une création qui peut, à la différence de celle de l'artiste et du savant, se poursuivre à tout moment, chez tous les hommes : la création de soi par soi, l'agrandissement de la personnalité par un effort qui tire beaucoup de peu, quelque chose de rien... »

Bergson, « La conscience et la vie » (1911) ⁽²⁾.

Éric HAMRAOUI ^(A)

Maria JULLIARD (1914-2007) aimait passionnément la vie et la culture, qui en interprète le chant. Elle avait le cœur poète et était animée par le souci de rendre agréable le quotidien des autres. Elle a toujours eu l'élégance et la finesse de s'adresser à chacun avec les mots qu'il pouvait entendre. Sa générosité était celle des créateurs au quotidien, capables de tirer « beaucoup de peu, quelque chose de rien », selon la formule d'un philosophe qu'elle appréciait beaucoup. Témoin de cette générosité, et en souvenir de l'affection qui nous a liés, j'ai été heureux de pouvoir composer cet hommage à sa mémoire, en réponse à l'invitation d'Armand SIMON, Président de la Société d'Histoire du canton de Lapoutroie et du Val d'Orbey.

Chez Clémentine et Charles

Née le 30 mai 1914, à « La Haute-Pierre » (Le Bonhomme), peu avant que n'éclate l'orage de la Grande Guerre, Maria Amélie GOULBY, a été élevée par sa grand-tante ⁽³⁾, Clémentine ANCEL, dite « Mentine », et son époux, Charles DUMOULIN. Son père, Émile (1883-1969), cultivateur, avait été mobilisé dès les premiers mois du conflit.

« Tante Mentine » ⁽⁴⁾ (1872-1965) était née dans une ferme éloignée entre Lapoutroie et le Bonhomme où elle avait passé son enfance et une partie de son adolescence, avant de descendre au village. « Son esprit ouvert et vif, raconte Maria (Julliard, 1981), sa curiosité insatiable mais saine, son assurance, ses connaissances pratiques en bien des domaines lui permirent de rendre de multiples services dans des domaines très variés. (...) Elle aimait les fêtes ; les belles cérémonies religieuses, la Pentecôte, la Fête Patronale lui plaisaient particulièrement. (...) Elle aimait les pèlerinages, les foules, les églises baroques. (...) Mentine était une personne équilibrée et pleine de bon sens. (...) Profondément croyante, sa foi en Dieu, jointe à son bon sens l'avait préservée de nombreuses illusions et ennuis. » Veuve à trente ans d'un premier mariage contracté avec Louis, charron de profession, Clémentine épousa en secondes noces Charles DUMOULIN (1880-1933), son cadet de huit ans, employé des postes (facteur).

Charles avait grandi, bercé par les chants de sa mère et émerveillé par les belles histoires qu'elle savait raconter aux enfants. Il était idéaliste et avait beaucoup lu. Comme sa mère, il était sujet à la dépression. Celle-ci devint chronique. « Après de longues périodes de totale rémission, raconte Maria (Julliard, 1981), les crises reprenaient, revêtant des formes différentes. Il fut plusieurs fois hospitalisé. On le mit à la retraite à l'âge de trente-cinq ans. Mentine en eut le cœur gros. Charles mourut en 1933, trente-deux ans avant elle. En dehors de ses crises, il avait été un bon compagnon, délicat, généreux, aimant. Mentine le regretta beaucoup. »

Les liens de Maria avec son oncle étaient très privilégiés. Enfant, elle s'est nourrie de leurs discussions. Elle appréciait au plus haut point, outre sa très grande ouverture d'esprit, son idéalisme, son patriotisme pacifiste et son refus de porter le moindre jugement hâtif ou négatif sur les personnes ou les situations.



Maria devait passer sa vie dans la maison où elle avait vécu ses toutes premières années ⁽⁵⁾. Cette maison avait été construite en 1913, à l'initiative du père de Charles, avec les pierres de l'ancienne église de Lapoutroie, au lieu-dit « Les Idères » (également appelé « pré des Dères »), nom désignant l'idée de famille considérée dans la suite des générations (Dauzat, 1951), comme la grande famille humaine... Maria était devenue fille adoptive de ce lieu où l'âme se trouve plongée dans un bain d'harmonie, où la pensée est inspirée par le cœur.

Au foyer Notre-Dame de Strasbourg

Comme son oncle, Maria avait la passion de la lecture, laquelle semblait parfois excessive aux yeux de Tante Mentine. Maria aimait aussi beaucoup composer et réciter des poèmes. Stimulé dès son plus jeune âge par les longues discussions qu'elle avait eues avec son oncle, son esprit curieux était toujours en alerte et ouvert à l'inhabituel.

Maria a su éveiller de façon semblable l'esprit des enfants à qui elle dispensait des cours de français dans les petites classes du foyer Notre-Dame de Strasbourg, où elle avait suivi Anne-Marie CALMELAT (1910-1987) ⁽⁶⁾, sa grande amie d'enfance. Durant les années qu'elle passa à Strasbourg, à la fin des années 1930, Maria s'ouvrit à la philosophie, enseignée à l'université. Elle a également suivi des cours de littérature française par correspondance auprès d'un institut universitaire catholique. Bien des années plus tard elle ira écouter les conférences d'auteurs qui, tel Paul Valéry, ont su bouleverser avec génie la syntaxe de notre langue – et non uniquement du langage poétique –, au risque de déconcerter le profane.

Maria aurait beaucoup aimé poursuivre ses études, mais préféra revenir auprès de Tante Mentine au moment où la guerre était sur le point d'éclater.

Les lueurs du rire et de l'amitié

Sous l'occupation, Maria noua une belle amitié avec Charlotte GIRARDET, très cultivée, dont le père, notaire, était réfugié à Lapoutroie. Charlotte choisira de consacrer sa vie à Dieu. Elle sera sœur laïque. De nombreux échanges et discussions autour de lectures et d'œuvres musicales ont toujours eu lieu entre les deux grandes amies, jusqu'à la mort de Charlotte, au début des années 1980.

Maria fut également très proche de Marianne GAVANDA (1914-1988), médecin des Mines et amie de Charlotte, venue s'installer à Lapoutroie à sa retraite, sans oublier sa grande amie et confidente Anne-Marie, à l'esprit très ouvert et jovial.

*

Un an avant la fin de la guerre, Maria perdit son frère Paul (1917-1944), tombé à Tambov (Russie). Elle était alors employée des postes à Fréland ⁽⁷⁾, où elle se rendait à pied ou à bicyclette, en passant par la montagne, par tous les temps. Ces longs trajets quotidiens l'épuisaient, mais elle n'avait guère le choix. En cas de refus, elle aurait été contrainte de partir en Allemagne.

Très affaiblie, au lendemain de la guerre, Maria contracta la tuberculose pulmonaire ⁽⁸⁾, comme sa sœur Jeanne (1919-1951), qui en mourut. Son état la contraignit à effectuer plusieurs séjours en sanatorium. Les traitements qu'elle a subis l'ont stabilisée ⁽⁹⁾ mais avec une capacité respiratoire réduite et une bronchite chronique résiduelle. Sa vie avait pris une autre allure. J'ai souvent songé, en pensant à elle dans ces années d'épreuve, à la belle formule employée par Georges Canguilhem dans le *Normal et le pathologique* (1943) : « Être malade, dit-il, est vraiment pour l'homme vivre d'une autre vie, même au sens biologique du mot ». L'« autre vie » dont il est ici question est en fait « la vie élevée à la conscience d'elle-même », à travers l'aspect nouveau que la maladie lui fait prendre. Vie à laquelle correspond, enfin, chez le malade, comme chez le poète, « un état d'esprit que le langage est impropre à rendre et la raison inapte à expliquer » (Woolf, 2007). Cet état d'esprit permit à Maria de ne jamais se laisser intimider par le pessimisme des médecins. Sa nature gaie et optimiste l'a toujours portée vers l'avant en sachant faire contre mauvaise fortune bon cœur. En dépit de son expérience répétée de la maladie et de la solitude, Maria aimait beaucoup rire. Elle avait faite sienne la devise selon laquelle l'entretien d'une bonne santé supposait que l'on rie franchement au moins une fois par jour.

Un lieu inspiré

Empreinte d'une piété nourrie par l'écoute des chants sacrés, la sagesse de Maria a su faire de l'amour sa force (Valéry, 1960 a). Le 6 novembre 1952, elle épousa, à Lapoutroie, Roger JULLIARD (1897-1971), veuf depuis cinq ans, et père de deux enfants ⁽¹⁰⁾, Marie-Claire et Bernard (1928-1975) ⁽¹¹⁾, qui devinrent ses enfants adoptifs.

Les Idères étaient un lieu inspiré par la magie de l'amour paré de toutes ses beautés. Roméo ⁽¹²⁾ y veillait. Chiens et chats y vivaient en bonne intelligence. Marie-Claire venait souvent y passer ses vacances. Elle appréciait la chaleur et le bien-être qu'elle ressentait au contact de Maria, son intelligence, sa gentillesse et sa grande ouverture d'esprit. La tendre affection de Maria constituait le trésor de ses « petits enfants ».

Après la mort de Roger, en 1971⁽¹³⁾, Maria mit longtemps à pouvoir revenir dans la danse de vie et de sentiments (Bergson), où nous entraîne la musique, qu'elle adorait.

*

La musique classique a toujours embelli l'existence de Maria. L'écouter lui était aussi nécessaire que respirer. Elle avait alors le sentiment de s'élever à un autre plan vibratoire de vie, comme dans la poésie, la prière ou l'expérience mystique. Les compositeurs de génie savaient, selon elle, percevoir des fréquences acoustiques échappant au commun des mortels et en exprimer la mélodie. Maria aimait beaucoup écouter les cantates de Jean-Sébastien Bach et les oratorios de Haendel. Mozart l'enchantait et Haydn la ravissait. Schubert et Beethoven nourrissaient sa méditation poétique. Elle affectionnait Brahms et se plaisait à écouter les valses de Strauss. Maria était une auditrice fidèle de Radio-France Musique et de Radio-classique.

*

Maria s'intéressait également à la peinture. Elle était séduite par la perfection des scènes picturales ornant la Chapelle Sixtine et les compositions de l'âge classique réalisées dans les nombreux monuments historiques qu'elle a eu l'occasion de visiter. Mais Maria éprouvait aussi une vive attirance pour la peinture de Van Gogh, faite cette fois non de lignes ou de formes, mais « des choses de la nature inerte en pleine convulsion » (Artaud, 2001). Enfantee par l'œuvre d'un homme que la maladie faisait « travailler avec une fureur sourde – très lentement – mais du matin au soir sans lâcher » (Van Gogh à Théo, septembre 1889), cette convulsion semblait jeter en l'air la poussière d'un monde en cage que son cœur ne pouvait plus supporter (Artaud, 2001) : « Et les hommes, disait Vincent, sont dans l'impossibilité de rien faire, prisonniers de je ne sais quelle cage horrible ». Prison que, selon lui, seule « toute affection profonde et sérieuse » est susceptible de faire disparaître : « Être amis, être frères, aimer, cela ouvre la prison par la puissance souveraine, par charme très puissant. Mais celui qui n'a pas cela demeure dans la mort. Mais là où la sympathie renaît, renaît la vie » (à Théo, juillet 1880). Ces extraits de la correspondance entretenue par Vincent avec son Théo, que Maria connaissait, correspondaient parfaitement à sa propre philosophie de l'existence. Philosophie profondément enracinée dans l'intérêt porté à la vie et au destin des autres.

*

L'illusion dans laquelle fait tomber la gloire liée à l'exercice du pouvoir était un sujet de méditation constant pour Maria. Elle aimait évoquer ses souvenirs de lecture des *Lettres de Madame de Maintenon* (1635-1719), témoin privilégié du faste et de la déchéance du Roi Soleil, et amie fidèle, jusqu'à la fin.

Maria avait lu de nombreux auteurs : de saint-Augustin à Albert Cohen (*Belle du Seigneur*, 1968), en passant par Rousseau – dont elle avait lu avec ravissement les *Rêveries du promeneur solitaire* –, Michelet et Lamennais. Plus proche de nous, Maria appréciait beaucoup Charles Péguy (1873-1914) et Georges Bernanos (1888-1948)⁽¹⁴⁾, auteur du célèbre *Journal d'un curé de campagne* (1936) et, qui, dans les *Grands cimetières sous la lune* (1938), alarma ses contemporains sur les dangers liés à la montée des totalitarismes et aux ambiguïtés constitutives des régimes démocratiques.

La poésie des époques renaissance (Ronsard) et romantique (Hugo, *Les Contemplations*) inspirait beaucoup Maria, qui avait lu bien d'autres poètes, français et étrangers, toujours attentive à l'inspiration directrice de leur œuvre.

Maria relisait souvent Antoine de Saint-Exupéry (1900-1944), dont l'œuvre était un appel à respirer l'air du large (*Courrier Sud*, 1929) et à échapper à la « sédentarité du cœur » (*La Citadelle*, 1948). Appel aussi à la responsabilité à l'égard de ceux que nous aimons, dont nous avons apprivoisé le cœur (*Le Petit Prince*, 1946).

Mais le livre qui a le plus profondément marqué Maria, dans sa jeunesse, est *La Colline inspirée* (1913) de Maurice Barrès (1862-1923), romancier, essayiste et homme politique,

auteur d'ouvrages anticonformistes (*Un homme libre*, 1887 ; *Le culte du moi*, 1888-1891), devenu, à partir du début des années 1900, chantre de l'union patriotique et poète des « diverses familles spirituelles de France » (Winock, 1999).

« Théâtre mystérieux de l'action divine et antique séjour de l'esprit », comme me le rappelait Maria, qui savait par cœur de nombreux passages du roman de Barrès, la Colline inspirée⁽¹⁵⁾ est le lieu d'une tension entre deux puissances contradictoires en perpétuel dialogue : celle de la *Chapelle* incarnant « la règle, l'autorité, le lien, un corps de pensées fixes et la cité ordonnée des âmes » ; celle de la *Prairie* ou « esprit de la Terre et des ancêtres les plus lointains », que Barrès décrit en ces termes : « Autour de ce haut lieu s'organise l'histoire de la Lorraine. Il nous dit avec quelle ivresse une destinée individuelle peut prendre place dans une destinée collective, et comment un esprit participe à l'immortalité d'une énergie qu'il a beaucoup aimée. (...) En automne la colline est bleue sous un grand ciel ardoisé, d'une atmosphère pénétrée par une douce lumière d'un jaune mirabelle. (...) Si vous portez au loin votre regard vous distinguez et dénombrez les ballons des Vosges et de l'Alsace (...). Les souvenirs d'un illustre passé, les grandes couleurs fortes et simples du paysage, ses routes qui s'enfuient, composent une mélodie qui nous remplit d'une longue émotion mystique. Notre cœur périssable, notre imagination si mouvante s'attachent à ce coteau d'éternité. Nos sentiments y rejoignent ceux de nos prédécesseurs, s'en accroissent et croient y trouver une sorte de perpétuité. » L'ambiguïté du roman de Barrès, tenant à la tension entre les principes de la Chapelle et de la Prairie, conduit son lecteur à le lire autrement que comme récit⁽¹⁶⁾. Maria l'entendit ainsi, comme Jean Guittou (1901-1999), l'un de ses philosophes préférés, à la manière d'une cantate ou d'un oratorio symphonique.

*

La philosophie, en tant que quête de la sagesse et du vrai, a toujours suscité un grand enthousiasme chez Maria. Elle se sentait interpellée par les méditations de Pascal portant sur la situation de l'homme entre l'infiniment grand et l'infiniment petit (*Les Pensées*) et sur la distinction entre les ordres du cœur et de la raison. L'un de ses auteurs de prédilection était Bergson (1859-1941), inspirateur de la critique du scientisme et du positivisme, qui distinguait l'intuition du sentiment, de l'inspiration et de la sympathie. L'intuition est en effet, selon Bergson, méthode de compréhension de la réalité profonde des choses. Sur le plan éthique, Bergson opposait la *morale close* « emprisonnée et matérialisée dans des formules » à la *morale ouverte*, poussée et exigence de mouvement où « l'âme ouverte » élève et élargit la première à la pure spiritualité (*Les deux sources de la morale et de la religion*, 1932).

Jacques Maritain (1882-1973), Emmanuel Mounier (1905-1950) et Gabriel Marcel (1889-1973) sont les trois autres penseurs auxquels Maria se référait souvent et dont elle s'était beaucoup nourrie dans sa jeunesse.

Jacques Maritain a notamment publié *Saint-Thomas, apôtre des temps modernes* (1925), *Primauté du spirituel* (1927) et *Humanisme intégral* (1936), où il est question de la défense des droits de la personne face au stalinisme et à la montée des régimes fascistes. Résolument antifranquiste, il dénonça la politique de non-intervention de la France lors de la guerre d'Espagne. Durant la Seconde Guerre mondiale, il contribuera activement à la résistance intellectuelle et spirituelle de la France.

Directeur de la revue *Esprit*, fondée en 1932, Emmanuel Mounier définit la personne comme être concret, charnel, situé et insubstituable, relié aux autres par le sentiment de responsabilité (*Qu'est-ce que le personnalisme ?*, 1935). Mounier en appelle à une « révolution spirituelle » pour combattre les méfaits du libéralisme économique (l'homme réduit à l'état de consommateur) et les régimes totalitaires ennemis de la personne.

Collaborateur régulier de la revue *Esprit*, Gabriel Marcel, père de l'existentialisme chrétien, loue les mérites de la patience « dont l'intuition est le don ». Intuition susceptible de devenir un guide permanent vers lequel il est nécessaire de tendre l'oreille le plus souvent possible afin d'accéder aux portes de la connaissance métapsychique. Comme Jacques Maritain au début de l'insurrection franquiste, Gabriel Marcel n'hésitera pas à prendre position sur le plan politique. Il signera le « Manifeste des intellectuels français » contre la guerre d'Algérie (1960).

La pensée des nombreux auteurs que Maria a lus a toujours renforcé son esprit critique et conforté une indépendance et une liberté d'esprit peu communes. Une subtile et inoubliable alchimie résultait en elle du jeu de correspondances entre les sons, les couleurs, le souffle des mots et le monde des idées.

À la Société d'Histoire du canton de Lapoutroie - Val d'Orbey

Sa vaste culture fit d'autant plus apprécier à Maria la valeur des anecdotes qu'elle connaissait concernant la vie quotidienne de celles et de ceux qu'elle avait côtoyés et de leurs aînés. Aussi devint-elle membre actif de la Société d'Histoire du canton de Lapoutroie et du Val d'Orbey, dès sa création, en 1980, sous la présidence de sœur *BÉATRIX*.

Outre sa participation aux réunions de la Société, Maria y apporta de belles et précieuses contributions, que Björn *FÜHLER* et moi-même avons eu, à plusieurs reprises, le plaisir d'illustrer. Maria a su chanter la beauté du pays welsche « à l'empreinte druidique, au patois qui l'unit à l'époque celtique ». Pays aux « sources mélodieuses cernées de rochers gris aux formes fabuleuses » (Julliard, 1983 a), où les fermes accrochées aux pentes, juchées sur des promontoires, nichées dans les creux délimités par des murs, jouant à cache-cache avec les bosquets, les rochers et les taillis » (1983 b). Comme pour Tante Mentine, la fête était aux yeux de Maria autre chose qu'une occasion de jeux et de retrouvailles, « quelque chose participant d'une autre vie plus belle, plus lumineuse et confusément pressentie » (*ibid.*). Elle a chanté la majesté du cimetière de Lapoutroie (1984 a) « où le sein fécond de la nature abrite le profond sommeil (...), où la pensée à la robe de velours soyeux est reine ». Maria est aussi revenue sur la belle histoire de la réunion dans la mort de deux amants que la vie avait séparés (1984 b).

Née deux mois avant le début du premier conflit mondial, Maria recueillit plusieurs témoignages d'habitants de Lapoutroie concernant cette période douloureuse (1988). Elle a aussi su rendre hommage à la vie des artisans d'autrefois. Elle savait à quel point les termes ou expressions forgés par les travailleurs eux-mêmes viennent enrichir la langue ou la pensée communes et ont une incidence sur les habitudes de vie. Ce que montre Paul Valéry dans « La France travaille » (1932), apologie du travail vivant, irréductible à sa dimension économique.



Maria rendit enfin hommage aux cloches, « originellement communication entre ciel et terre » et dont « la musique est critère d'harmonie universelle » (1986) :

« Héroïnes d'un jour à la durée promise,
Vous emplissez d'échos les creux de nos vallons
D'un chant venu d'ailleurs, d'une saveur exquise,
Chant dont la résonance en nous trace un sillon. »

Le train de la vie

Maria comparait notre vie à un train ⁽¹⁷⁾ que l'on prend et duquel on descend un jour. Depuis quelques années déjà, elle me disait avoir le sentiment d'être parvenue au terme de son voyage. Il y a peu, elle me rapporta le souvenir suivant d'un événement décisif de son existence, qui lui avait apporté la conviction que tout ne s'arrêtait pas là, que la mort n'était qu'une descente du train de la vie – mortelle – pour vivre autre chose, sur un autre plan d'existence, en dehors du temps et de l'espace : « En décembre 1945, une semaine avant Noël, je suis entrée à la clinique Sainte-Thérèse de Colmar pour me faire opérer du goitre qui me comprimait les cordes vocales. Cela était très gênant pour faire mon travail d'employée des postes – au bureau de Lapoutroie. J'éprouvais de plus en plus de difficultés à parler. En dépit des risques de l'opération, dont je n'avais pas pleinement conscience, j'ai accepté de me faire opérer. L'intervention a eu lieu le matin, sous anesthésie locale. Tout s'est passé mieux que prévu. J'ai ensuite été remontée dans ma chambre où j'ai ressenti une vive douleur au niveau des cordes vocales quand j'ai essayé d'articuler des sons. Le soir, une sensation étrange s'est emparée de moi. J'ai vu les murs et les portes de ma chambre d'hôpital s'éloigner et une grande lumière envahir la pièce. J'étais émerveillée. J'ai ressenti une intense sensation de bien-être. J'ai vu au loin le médecin chuchoter quelque chose à l'oreille de la sœur infirmière. Curieusement, ce murmure était pour moi aussi audible et clairement articulé que si le médecin s'était directement adressé à moi. Il disait : "À la grâce de Dieu !" Je devais me réveiller tirée d'affaire, après un long repos. Le médecin me dit alors : "Vous l'avez échappé belle !" Cette expérience m'a donné une assurance nouvelle concernant la nature de la mort. J'ai acquis la conviction que celle-ci ne pouvait être la fin de la vie. Je me suis bien sûr demandé si ce que j'avais perçu au cours de cette expérience n'était pas l'effet des produits anesthésiants. Mais l'anesthésie n'était que locale et avait été pratiquée le matin. Comment ses effets auraient-ils pu se faire encore ressentir le soir ? »

Bergson et Gabriel Marcel, que Maria avait autrefois beaucoup lus, ont interprété ce type d'expérience, aux frontières de la mort, comme preuve du débordement de l'organisme par la conscience, de l'impossibilité de calquer la *vie mentale* sur la *vie cérébrale* plus étroite.

*

Le 14 février dernier, Maria a passé le seuil de l'éternité, dont elle avait jadis entrevu la lumière. Comme la missive adressée par saint-Valentin à la fille de son geôlier ⁽¹⁸⁾, qu'il espérait pouvoir aimer, son âme a quitté la prison de l'Inexorable pour rejoindre le ciel de l'Espérance. Elle laisse seul le compagnon d'une seconde vie de bonheur et orphelines les familles auxquelles elle appartenait. Nous conserverons tous d'elle le souvenir des fragments d'éternité (d'une vie qui échappe au temps), qu'elle a su rapatrier dans le quotidien de celles et de ceux dont elle était proche.

**

Témoin de l'intensité et de la profondeur des sentiments que savait partager Maria, avec l'impression de grande proximité de cœur que ce partage faisait naître, l'une de ses amies proches me disait, voici peu : « Maria était imprégnée par l'essentiel. Une douce malice habitait son regard. Elle était à la fois du ciel et de la terre ! »

Post-scriptum

Je n'oublierai jamais les moments où, enfant, j'allais sonner à la porte de chez Maria pour vendre des insignes du Souvenir Français. Elle m'accueillait toujours avec le sourire et une extrême gentillesse. Durant mon adolescence, je lui rendais régulièrement visite. Nos discussions ont souvent apaisé mes angoisses et répondu à beaucoup de questions. À la même époque, j'ai copié le tableau de l'une de ses anciennes amies représentant un bouquet de fleurs, lequel, dans sa belle simplicité, était à l'image de la vie de Maria. Quelques années

plus tard, au moment où l'éloignement géographique avait rendu nos échanges moins fréquents, la vie nous rapprocha. Nous discussions ensemble de sujets concernant l'actualité, l'histoire, les pensées métaphysique et religieuse, l'amitié et l'amour. Maria fut celle qui me permit d'acquérir la patience d'attendre celui-ci, que Rilke (1875-1926) définissait dans ses *Lettres à un jeune poète* (1903-1908) comme étant l'« œuvre maîtresse de notre vie » : « L'amour d'un être humain pour un être, c'est peut-être l'épreuve la plus difficile pour chacun de nous, c'est le plus haut témoignage de nous-mêmes ; l'œuvre suprême dont toutes les autres ne sont que des préparations. » J'appris à vivre la patience, non en tant qu'impatience contenue, mais comme lente traversée à la lime du « mur de fer invisible qui semble se trouver entre ce que l'on sent et ce que l'on peut » (Van Gogh à Théo).

Notes

(A) **Éric HAMRAOUI**, enfant de Lapoutroie, est maître de conférences en philosophie à la Chaire de Psychanalyse-Santé-Travail du Conservatoire National des Arts et Métiers (Paris).

(1) Je tiens à remercier les familles VAN DAAL, POUTOUX, GOULBY, PARMENTIER et PERRIN, ainsi que Chantal LAURENT, Christiane FÜHLER, Rose-Marie ELLER, Marguerite GIRARD et Odile LIÉTARD, pour les informations, témoignages et souvenirs recueillis grâce à elles.

(2) Cf. *L'énergie spirituelle*, in Henri BERGSON, *Œuvres* (1959), Paris : PUF, p. 835.

(3) Son frère Joseph GOULBY (1913-1995) fut confié à ses grands-parents.

(4) Maria disait aussi « Tante Clémentine » ou « la Tante ».

(5) Clémentine et Charles avaient tenu à garder Maria auprès d'eux, où elle se sentait très heureuse. Ses parents, son frère Joseph et sa sœur Jeanne, vivaient alors au « Haut-Pré » (Hachimette).

(6) Le père d'Anne-Marie CALMELAT père était percepteur à Lapoutroie.

(7) Maria a aussi été « Demoiselle des Postes » à Lapoutroie et au Bonhomme.

(8) La tuberculose pulmonaire est une pathologie dont LAENNEC (1781-1826) a su unifier les différentes formes cliniques (Hamraoui, 2006), et qui demeura incurable jusqu'aux premières tentatives d'application médicale des propriétés de la pénicilline par une équipe de chercheurs d'Oxford, en 1942.

(9) Maria devait connaître une rechute à la fin des années 1960.

(10) Roger JULLIARD a eu deux autres enfants, l'un, mort-né, l'autre (Raymond, frère aîné de Marie-Claire), tuberculeux, décédé en 1947.

(11) Marie-Claire JULLIARD poursuivra ses études trois ans après le baccalauréat, et Bernard, jusqu'au doctorat en sciences naturelles, avant de devenir chargé de recherche à l'INRA (Colmar), puis spécialiste en œnologie internationalement reconnu.

(12) Roméo était le prénom du chien de Maria.

(13) Quelques semaines après le décès de son mari, Maria perdit sa mère, Amélie (1885-1971), qui habitait chez elle, avec son père.

(14) Georges BERNANOS : Auteur que Emmanuel MOUNIER (1953) définit comme « témoin douloureux de la grâce perdue [et qui] compte aussi comme le grand explorateur du démoniaque moderne » déniait toute implication du surnaturel dans l'histoire.

(15) La Colline Inspirée : La colline de Sion-Vaudémont, en Lorraine.

(16) En l'occurrence, le récit de l'aventure des trois frères BAILLARD, prêtres apostats venus fonder une mission pour insuffler une vie spirituelle nouvelle aux habitants de Sion-Vaudémont, à la fin du XIX^e siècle.

(17) Maria (1991 a et b) avait composé deux beaux textes consacrés à l'histoire du fameux petit train qui relia Lapoutroie à Colmar de 1885 à 1950.

(18) Saint Valentin : Peu avant sa mort, à Rome, au III^e siècle avant J.-C.

Bibliographie

- ARTAUD A. (2001), *Van Gogh le suicidé de la société* (1947), Paris : Éditions Gallimard.
- BARRÈS M. (2005), *La colline inspirée* (1913), Paris : Éditions du Rocher.
- BERGSON H. (1959), *Œuvres*, textes annotés par A. Robinet. Introduction par H. Gouhier, Paris : PUF.
- CANGUILHEM G. (1966), *Le normal et le pathologique* (1943), Paris : PUF.
- DAUZAT A. (1951), *Dictionnaire des noms et prénoms de France*, Paris : Éditions Larousse.
- HAMRAOUI (2006), « La conceptualisation anatomo-clinique de la tuberculose pulmonaire dans l'œuvre de Laennec (1781-1826) », *Bulletin Canadien d'Histoire de la Médecine*, vol. 23 :2, pp. 499-539.
- MOUNIER E. (1953), *Carnets de route. L'espoir des désespérés*, Paris : Éditions du Seuil, pp. 189-234.
- RILKE R.M. (1991), *Lettres à un jeune poète* (1903-1908), traduction française par Marc B. de Launey, Paris : Éditions Gallimard.
- VALÉRY P. (1960 a), « La France travaille » (1932), in *Regards sur le monde actuel*, Paris : Éditions Gallimard - Bibliothèque de la Pléiade, t. II, pp. 1100-1106.
- VALÉRY P. (1960 b), « Sagesses », in « Mauvaises pensées et autres », Paris : Éditions Gallimard - Bibliothèque de la Pléiade, t. II, p. 819.
- VAN GOGH (2004), *Lettres à Théo* (1872-1890), Paris : Éditions Gallimard.
- WINOCK M. (1999), *Le siècle des intellectuels*, Paris : Éditions du Seuil.
- WOLF V. (2007), *De la maladie (On Being ill, 1930)*, Paris : Éditions rivages poche.

Bibliographie de Maria Julliard

- JULLIARD M. (1991 a), « Histoire du petit train : rétrospectives », *Bulletin de la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie Val d'Orbey = BSHLO* N° 10, 1991, pp. 77-81.
- JULLIARD M. (1991 b), « Le petit train : poème », *BSHLO* N° 10, 1991, p. 82.
- JULLIARD M. (1988), « Souvenirs de la Grande Guerre : témoignages de Lapoutroyens », *BSHLO* N° 7, 1988, pp. 78-85.
- JULLIARD M. (1987), « Souvenirs d'autrefois. La vie d'un quartier de Lapoutroie », *BSHLO* N° 6, 1987, pp. 74-80.
- JULLIARD M. (1986), « La vie paroissiale : hommage à toutes les cloches », *BSHLO* N° 5, 1986, pp. 80-81.
- JULLIARD M. (1986), « Les cloches de Lapoutroie : souvenirs », *BSHLO* N° 5, 1986, pp. 82-86.
- JULLIARD M. (1984 a), « Le cimetière de mon village », *BSHLO* N° 3, 1984, p.63.
- JULLIARD M. (1984 b), « Les aléas du destin : récit authentique d'un jeune welsche de Lapoutroie », *BSHLO* N° 3, 1984, pp. 83-87.
- JULLIARD M. (1983 a), « Connais-tu mon pays ? », *BSHLO* N° 2, 1983, p. 40.
- JULLIARD M. (1983 b), « La fête au Bonhomme » (nouvelle), *BSHLO* N° 2, 1983, pp. 49-51.
- JULLIARD M. (1981), « Mentine », in *Pals de Lours. Croyances, Histoires drôles, Usages, Légendes du Pays Welsche*, Société d'Histoire du canton de Lapoutroie - Val d'Orbey 1982.

FAUNE ET CHASSE DANS LE VAL D'ORBÈY DU XVI^e AU XIX^e SIÈCLE

Philippe JÉHIN

Conférence donnée lors de l'Assemblée générale de la Société d'histoire, tenue à Lapoutroie le 2 avril 2006



Dresser un tableau historique de la présence de la faune dans le canton demeure un exercice difficile. Pour connaître les espèces animales sauvages présentes dans le Val d'Orbey, il faut se pencher sur les rapports que les hommes ont entretenus avec cette faune sauvage à travers les activités cynégétiques licites -la chasse- ou illicites -le braconnage-.

L'état des sources

Contrairement au naturaliste qui découvre et quantifie les espèces animales par une longue et patiente observation scientifique dans un espace défini, l'historien reste dépendant des documents historiques pour tenter d'en définir très modestement les variétés et les effectifs. C'est aujourd'hui un truisme que d'affirmer que le patrimoine faunique a aussi une

histoire. La biodiversité animale a évolué au cours des siècles : des espèces ont disparu, d'autres ont été introduites. Encore faut-il pouvoir le démontrer à l'aide d'indices locaux historiquement fiables.

Une telle étude exige la réunion critique de témoignages imprimés ou manuscrits anciens. Malheureusement, ces documents écrits soulèvent bien plus de questions qu'ils n'apportent de réponses. Leur intérêt propre paraît souvent limité : il s'agit généralement d'anecdotes qui relatent presque toujours des faits isolés concernant un seul animal, souvent un prédateur dangereux (loup, ours). Le chroniqueur ne prenait pas la peine de décrire la réalité banale mais confiait au papier un événement exceptionnel, ce qui frustré quelque peu l'historien qui ne recherche non pas l'exceptionnel mais le degré de généralité d'un phénomène.

D'une part, ces témoignages sont aussi très dispersés dans l'espace. Il s'agit soit d'un fait très localisé (accident de chasse) ou bien trop imprécis comme la mention d'une espèce sur un secteur géographique trop large : l'évocation d'un animal en Alsace par exemple, signifie-t-elle que son aire de peuplement recouvre la plaine, les collines sous-vosgiennes et les montagnes ? D'autre part, les documents anciens évoquent plus souvent des mammifères, des oiseaux, des prédateurs ou du gibier, qui constituent les centres d'intérêt de diverses catégories sociales. D'autres espèces animales n'apparaissent presque jamais (batraciens, insectes...). L'identification précise des espèces représente une gageure faute d'un vocabulaire spécifique et de description détaillée.

En outre, plus on remonte dans le passé, plus les documents s'avèrent rares. Les documents manuscrits sont très diserts sur le droit de chasse, mais toujours décevants concernant la faune : le gibier n'y est pas mentionné. Ces textes très juridiques décrivent l'historique des droits de chasse et les limites des forêts où il s'exerce. Il faut donc parcourir de nombreux cartons d'archives avant de tomber, par hasard, sur une évocation de gibier. Ainsi, quelquefois, au sujet d'un litige cynégétique, on découvre la mention d'un animal dans les nombreux actes du procès qui en découle.

Les seigneurs chasseurs dans le Val d'Orbey

Après ces quelques considérations générales, essayons de savoir quelles étaient les espèces présentes dans le Val d'Orbey dans les siècles passés et quelles étaient les activités cynégétiques (1).

La chasse relève indéniablement de l'idéal chevaleresque. Nous avons tous en mémoire ces clichés montrant les chevaliers poursuivant le cerf ou pratiquant l'art de la fauconnerie. Effectivement, la chasse fait partie intégrante de leurs loisirs, de leur façon de vivre. Les sires de Ribeaupierre montent chaque année dans leurs domaines des Hautes-Vosges pour y chasser le coq de bruyère. Les troubles de la guerre de Trente Ans ne les détournent pas toujours de ce plaisir. EVRARD DE RIBEAUPIERRE par exemple chasse le tétras autour de son château du Hohneck à Labaroche en 1612, 1614, 1621 et 1631. D'après l'article 26 des coutumes de 1564 (2), les sires de Ribeaupierre se réservent quelques espèces réputées nobles telles que les cervidés (cerfs et chevreuils), les lièvres, les rapaces et le gibier à plumes : « *faisans, gelines sauvages, gélinittes et bruyans* », ces derniers étant vraisemblablement des grands téttras.

Qu'en était-il des habitants ? Nos ancêtres ne partageaient pas nos préoccupations contemporaines. La faune constituait alors une sérieuse menace pour eux, leurs troupeaux et leurs cultures. La chasse demeurait une activité indispensable non seulement pour protéger leurs maigres biens, mais aussi pour fournir un complément carné à leur régime alimentaire qui en était trop souvent dépourvu.

Les coutumes rédigées au XVI^e siècle nous indiquent que les habitants du Val d'Orbey possèdent le droit de chasse sur tout le gibier, sauf les quelques espèces réservées au seigneur. Mais, au fur et à mesure du XVI^e siècle, on constate des restrictions successives à travers les différentes versions des coutumes. Les coutumes de 1564 imposent davantage de contraintes. Les sangliers, grands destructeurs des champs de céréales, peuvent être abattus à condition d'envoyer au seigneur la tête, la patte avant droite et trois côtes. Lynx et martres sont obligatoirement livrés en échange de quelques pièces d'argent.

Plus de libéralités sont accordées pour la chasse des grands prédateurs car les ours et les loups terrorisent troupeaux et habitants. Les habitants du Val d'Orbey, comme tous ceux des Vosges et des autres massifs, font une chasse impitoyable aux prédateurs. Ils y sont d'ailleurs fortement encouragés par les autorités qui leur délivrent des primes.



L'OURS, qu'on peine à maintenir dans les Pyrénées, constitue pendant des siècles une véritable hantise pour les habitants. Au XV^e siècle, plusieurs incidents sont signalés : le père du prédicateur Jean GEILER de Kaysersberg est tué par un ours dans ses vignes d'Ammerschwihr en 1448 : « *s'étant joint à des chasseurs qui poursuivaient un ours dont les vignes de ce bourg avaient beaucoup à souffrir, le cruel animal se jeta sur lui et le mordit si furieusement à la jambe qu'il se crut perdu, les blessures qu'il reçut dans son combat lui*

causèrent la gangrène dont il mourut ». Cet ours devait hanter les forêts autour de Labaroche et descendre à l'automne dans le vignoble.

La fin du XVI^e siècle et le début du XVII^e siècle marquent le déclin de l'ours dans la plaine d'Alsace, mais il reste présent dans les contrées les plus reculées, dans les vallées et sur les sommets vosgiens. Au début du XVII^e siècle, les habitants de Gérardmer présentent une requête au duc de Lorraine pour obtenir le maintien de leur droit de chasser le loup et l'ours qui dévorent leurs troupeaux sur les pâturages d'altitude. Des battues sont organisées pour éradiquer l'ours et des primes sont offertes aux chasseurs méritants dans diverses seigneuries.

Impitoyablement traqués, les ours deviennent rares même sur les sommets. La guerre de Trente Ans favorise provisoirement son retour: il redescend dans les vallées et dévaste les vignobles. En 1621, les habitants de Thann se plaignent de la recrudescence des ours. Le greffier de Munster note en 1662 que « *nulle part dans la vallée, on est à l'abri des incursions des ours, loups et autres animaux nuisibles* ». Un chasseur tue un ours de taille exceptionnelle dans la forêt de Barr en 1675. Un autre est tué en 1695 près d'Andlau.

Du côté vosgien, le dernier ours serait tombé dans la forêt entre Bussang et Ventron en 1709 alors que les derniers spécimens sont abattus dans le secteur de Munster entre 1725 et 1755. Le dernier témoignage remonte à l'année 1755. André SILBERMANN, séjournant à l'abbaye de Pairis où il montait les orgues de l'abbaye, fut témoin oculaire d'une chasse à l'ours près du lac Blanc. La bête aux abois se précipita par-dessus le rocher plutôt que de succomber sous les coups des chasseurs. Cet ours devait être l'un des derniers chassés dans les Vosges.

La chasse des notables.

Après 1648, les sires de Ribeaupierre et leurs successeurs ne montent guère chasser dans la vallée. Comme un peu partout, ils préfèrent louer la chasse devenue un privilège seigneurial. Que la cession de ce droit de chasse se fasse aux enchères ou de gré à gré, la chasse est désormais réservée à des notables. Au XVIII^e siècle, celle du Val d'Orbey est louée par l'incontournable notaire MARCO. Certes, le seigneur continue d'employer des gardes-chasse ; mais ces derniers pourchassent les braconniers qui intentent aux intérêts du locataire. D'ailleurs, Maître MARCO poursuit régulièrement en justice les braconniers.

A la Révolution, les privilèges sont abolis. La chasse en fait bien entendu partie. Les propriétaires peuvent chasser sur leurs terrains tandis que le droit de chasse sur les biens communaux est mis en adjudication. Pour les communes du canton qui possèdent de vastes forêts communales, cela revient en fait à les attribuer une nouvelle fois à des notables. Ces dispositions connaissent cependant quelques exceptions locales.

L'affaire du maire Nicolas Aloyse PETITDEMANGE.

Ainsi, au Bonhomme, il y a 150 ans, on s'arrange pour contourner la loi (3). L'affaire commence par une lettre de deux habitants du Bonhomme, adressée au préfet le 15 août 1866. Ces deux administrés contestent une décision du conseil municipal attribuant à titre gracieux le droit de chasse au maire de leur commune en « *faisant valoir que faute d'amateur, le produit de la chasse serait nul pour la caisse municipale* ». Les deux opposants estiment au

contraire qu'il existe plusieurs amateurs qui accepteraient de louer la chasse pour 100 francs au moins.

Le maire du Bonhomme, Nicolas Aloyse PETITDEMANGE, est directement mis en cause. Surnommé « le Prince », Nicolas Aloyse PETITDEMANGE est alors considéré comme le plus fin et le plus rusé marchand de bois du pays. Élu maire en 1848, révoqué, puis rappelé à la mairie en 1855, il est un fidèle soutien au régime pendant le Second Empire. Il reste en place jusqu'en 1870. Malgré sa ruse, il accumule les jalousies et les mécontentements à son égard. Ainsi, à partir de 1865, des dissensions apparaissent au sujet de l'exploitation du bois des forêts communales. Il semble les mettre en coupes réglées à son plus grand profit, usant de sa fonction de maire. L'attribution gratuite du droit de chasse vient corroborer ces soupçons de prévarication.

Depuis 1861, le conseil municipal concède à titre gracieux le droit de chasse sur le ban du Bonhomme au maire PETITDEMANGE. Les conseillers ont tenu à justifier leur décision comme pour réfuter à l'avance les inévitables critiques devant cette étrange procédure : « *un grand incendie consuma en 1858 le presbytère et l'église du Bonhomme, les bâtiments furent reconstruits aux frais de la commune et par les soins de M. le Maire. Chacun est aujourd'hui content, les grandes ressources de la commune ont permis de faire grandement les choses et M. le Maire s'est particulièrement dévoué à ce que ces travaux ne laissent rien à désirer. Aussi depuis cinq ans, y a-t-il consacré son temps... Le produit de la chasse est insignifiant pour la commune [...] concède à titre gracieux à M. le Maire le droit de chasse pour trois années et en tout cas pour le temps durant lequel court son mandat de maire* ».

Obtenant le privilège de la chasse sur l'ensemble du ban communal durant son mandat, sinon à vie, « le Prince » ne manque pas de courtisans obséquieux qui déclarent en 1863 : « *Attendu qu'il est constant et avéré que M. le Maire soigne les intérêts de la commune d'une façon aussi désintéressée qu'intelligente en augmentant annuellement les recettes par une bonne administration sans laisser souffrir les dépenses... [le conseil municipal] propose de nouveau la concession du droit de chasse au profit du maire de la même manière que précédemment pour la durée de son mandat* ».

Le préfet demande l'avis du juge de paix du canton en août 1866 et lui écrit : « *Je crois qu'il serait dans l'intérêt de ce fonctionnaire de ne pas accepter un avantage qui donne prise au parti qui lui est hostile. Je vous prie en conséquence d'intervenir officieusement auprès de lui pour l'engager à renoncer à ce droit en proposant lui-même au conseil municipal de mettre la chasse en adjudication* ». Le préfet intervient officieusement : il ne peut pas revenir sur une décision légale prise selon les règles et qu'il a lui-même entérinée. Le juge de paix est l'oreille, l'œil mais aussi la bouche du préfet dans le canton.

La réponse du juge de paix au préfet ne tarde pas. Une semaine plus tard, il l'informe du résultat de son entremise : « *Il m'a été facile d'obtenir un plein succès : je prêchais à un converti. M. le Maire avait résolu pour faire cesser les criailleries de l'opposition à l'égard de la chasse. Il me prie de vous demander en même temps le cahier des charges qui doit servir à la mise en adjudication de ces droits de chasse* ». Ainsi, le maire du Bonhomme, convaincu par les arguments du juge de paix, émissaire officieux du préfet, accepte de renoncer à son droit de chasse. Certes, il ne tient pas à perdre la face devant son opposition villageoise, ni à être officiellement désavoué par les autorités administratives. Aussi, les formes seront-elles mises pour revenir sur cette situation. Pourtant, il montre aussi qu'il ne

connaît pas les dispositions pratiques des adjudications de chasse puisqu'il demande un modèle.

Quinze jours plus tard, le 13 septembre 1866, l'adjoint au maire Jean Baptiste MASSON procède à l'adjudication réglementaire du droit de chasse dans les forêts communales. Un bail est consenti pour une période de six années. La mise à prix est fixée à 25 francs mais les enchères montent jusqu'à 160 francs, preuve que le droit de chasse était disputé, dépassant l'estimation avancée par les deux opposants qui avaient interpellé le préfet. Le droit de chasse dans les forêts communales du Bonhomme échoit finalement à M. Georges MAIRE, propriétaire à Fraize. Trois habitants du Bonhomme se portant caution à savoir : Jean Baptiste GAUDEL, Aloyse PETITDEMANGE et ... Nicolas Aloyse PETITDEMANGE, maire de la commune !

Le préfet approuve cette adjudication. Entre la première plainte et l'adjudication, six semaines à peine se sont écoulées. L'administration savait alors se montrer diligente. Officiellement, le maire du Bonhomme est évincé au profit de M. MAIRE (sic). Or, le maire Petitdemange se retrouve parmi les garants de l'adjudicataire ! Ne sont-ils donc pas finalement amis, voire complices, le Vosgien n'étant peut-être qu'un prête-nom pour le maire du Bonhomme ?

L'essor du braconnage

En dépit des coutumes, des règlements et des lois, la chasse concerne une part plus importante de la population que les quelques notables locaux. Elle se pratique sous la forme de braconnage. Au XVIII^e siècle, les délits de braconnage ne représentent que 3,5% des délits forestiers (4). On ne peut percevoir qu'une infime partie de cette activité illicite : celle qui a été décelée par les gardes-chasse et qui conduit le braconnier devant le tribunal. Aucun village n'est exempt de braconniers. Ces derniers semblent attraper des espèces bien différentes avec des techniques variées.

Les anecdotes concernant les braconniers dans le Val d'Orbey avant la Révolution ne manquent pas dans les archives seigneuriales. Elles permettent de connaître les techniques de chasse et les espèces capturées. Ainsi, en 1705, Claude DÉCHRISTÉ d'Orbey est condamné à la lourde amende de 50 livres pour avoir tendu des pièges et des ressorts de fer : il avait attrapé ainsi des renards et d'autres animaux non mentionnés par le document. Joseph MICLO du Bonhomme est condamné à 100 livres d'amende pour avoir tiré sur un écureuil avec une arme à feu en septembre 1704. Quelques jours plus tard, il tue un chevreuil entre le Grand Trait et Faurupt. Le juge lui interdit de récidiver sous peine de punition corporelle. La même année, Jean MAIRE de Lapoutroie a chassé avec son chien un lièvre. Il est condamné à 10 livres d'amende car il s'agit de sa première condamnation. En cas de récidive, on lui promet le triplement de l'amende (5).

Aucune espèce n'est épargnée. En 1717, Laurent DODIN et Nicolas DIDIER, habitants de Labaroche, sont convoqués par le tribunal forestier. Ils ont capturé dans la forêt trois jeunes coqs de bruyère, ils en ont tué deux, et conservé vivant le troisième. La même année, Joseph MASSON de Fréland est surpris avec un fusil : il chassait des perdrix. En 1720, Nicolas MICLO des Huttes est relaxé faute de preuves suffisantes, pourtant le garde a dénoncé ses fils qu'il avait aperçu en train de chasser des perdrix et des lièvres. En revanche, Jean HUMBERT de Fréland n'a pas autant de chance : il doit s'acquitter d'une amende de 30 livres pour avoir

chassé et tendu des lacets pour attraper des gélinottes dans la montagne de la Moyenne Goutte(6).



Déjà, les sangliers causaient des ravages aux cultures. En 1738, deux habitants de Fréland sont traduits devant le tribunal forestier : ils ont été surpris de bon matin, dans la montagne du Calblin, armés chacun d'un fusil chargé de balles et de gros plomb. Pour leur défense, ils invoquent la nécessité de chasser les sangliers qui viennent la nuit ravager les céréales qu'ils avaient semées dans un champ. Leur

argument est plausible, néanmoins, ils ne sont pas autorisés à porter des armes et à chasser. Ils sont donc condamnés chacun à six livres d'amende pour braconnage. Le même jour, d'autres habitants du Val d'Orbey sont condamnés pour des délits de braconnage plus évidents. Un Orbelais a été surpris en train de poser des lacets sur le gazon du Surcenor(d). Un autre individu particulièrement actif est condamné à 10 livres d'amende : il avait tendu 200 lacets dans le secteur de Faurupt. Il avait capturé ainsi de nombreuses grives (7).

Les gardes armés en profitent aussi parfois pour garnir leur gibecière. Il arrive qu'ils soient eux aussi surpris. En 1788, trois douaniers sont condamnés pour avoir chassé au canton des Tournées, au Bonhomme. Ils ont tiré sur deux lièvres qu'ils ont emportés. Pour leur défense, ils prétendent qu'ils n'ont pas tiré sur des lièvres mais bien contre des contrebandiers qu'ils poursuivaient dans le cadre de leur fonction (8).

Certains braconniers ont plus de chance quand ils arrivent à plaider des circonstances atténuantes. Nicolas MICLO a été trouvé dans la montagne de la Pierreuse Goutte à Fréland, en mai 1720, armé d'un fusil. Accusé de braconnage, il arrive à convaincre le juge : « *il n'avoit point le dessein de chasser, n'ayant ny poudre, ny plomb sur luy, mais bien pour poursuivre un loup qui luy avoit pris plusieurs chèvres en différentes fois* » (9).

Quand il s'agit d'animaux dits nuisibles, les braconniers deviennent de vénérables chasseurs qui méritent reconnaissance. En 1691, le notaire royal d'Orbey délivre à Nicolas Toussaint MICLO et à Hanzo MICLO, habitants des Huttes, un certificat de reconnaissance pour avoir tué deux LOUPS les 12 et 16 décembre aux Basses Huttes (10). Les loups constituent en effet, pendant des siècles, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, une véritable menace, une hantise pour les populations rurales. Ainsi, en 1822, le maire de Labaroche se plaint au préfet du Haut-Rhin de la présence de loups dans les forêts voisines d'Amerschwih, Niedermorschwihr et Turckheim. Ces animaux dangereux ont déjà pris et dévorés plusieurs

chiens appartenant à des particuliers de Labaroche. Il demande en conséquence une battue générale (11).

EN CONCLUSION, on remarque à travers les quelques documents qui nous sont parvenus, que la faune était jadis nombreuse et variée, beaucoup plus variée que de nos jours, en particulier pour le tétras et les prédateurs.

D'autre part, il faut souligner que pendant des siècles, la chasse, licite ou illicite, a fait partie intégrante de la vie de population rurale. Nos ancêtres ont ainsi lutté avec acharnement et constance contre les grands prédateurs (ours, loups, lynx...) qui les menaçaient, eux et leurs animaux domestiques.

Alors, faut-il pour autant regretter ce paradis perdu ? Nos contemporains tiennent-ils vraiment à se retrouver face à un lynx, à une horde de loups ou à un ours lors de leur promenade dominicale ?

Notes

- (1) voir aussi : JÉHIN Philippe, *La chasse dans la Val d'Orbey sous l'Ancien Régime*, Bulletin de la Société d'histoire du Val d'Orbey, n° 10, 1991, p.42-45.
- (2) BONVALOT Édouard, *Les coutumes du Val d'Orbey*, Paris, Durand, 1864, 56 p.
- (3) A.D.H.R. 2 O 275
- (4) JÉHIN Philippe, *Les hommes contre la forêt*, Strasbourg, Nuée Bleue, 1993, p. 133.
- (5) A.D.H.R. 3 B 171
- (6) A.D.H.R. 3 B 173
- (7) A.D.H.R. 3 B 181
- (8) A.D.H.R. 3 B 214.1
- (9) A.D.H.R. 3 B 173
- (10) A.D.H.R. 3 B 481 voir aussi JÉHIN Philippe, Sœur BÉATRIX, *Histoire et histoires [de loups]*, Bulletin de la Société d'histoire du Val d'Orbey, n° 9, 1990, p.76-83.
- (11) A.D.H.R. 7 M 24

Bibliographie :

GÉRARD Charles : *Essai d'une faune historique des mammifères sauvages de l'Alsace ; Paris ; Berger-Levrault, 1871, 422 p.*

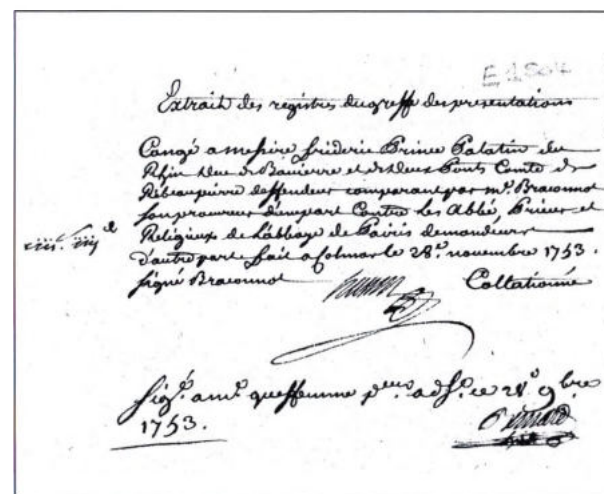
HIMLY François-Jacques : *Éléments d'une histoire des mammifères d'Alsace*, in Mammifères d'Alsace (sous la direction de Christian KEMPF et Gérard BAUMGART), Paris-Strasbourg, Guides Gesta, 1980, p. 14-42.

JÉHIN Philippe, *La faune des Vosges du Nord du Moyen Age à la Révolution*, Annales scientifiques de la réserve de biosphère Vosges du Nord-Pfälzerwald, 2004, 12, p. 77-102

JÉHIN Philippe, TITEUX Gilbert, *Histoire de la chasse en Alsace*, Strasbourg, la Nuée Bleue, à paraître en 2007.

CONTESTATION ET DÉFENSE DES DROITS DE L'ABBAYE DE PAIRIS

Lucien JECKER



Les relations entre la Communauté d'Orbey et l'Abbaye de Pairis ne furent pas toujours agréables. Les documents d'archives nous renseignent sur les accords ou sentences survenus entre les deux parties et réglant notamment les droits d'eau, de pêche, de passage, de pâture ... sans oublier les limites de propriétés et même les possessions.

La délimitation du ban

C'est ainsi que dès le 17 août 1252 ULRICH DE RIBEAUPIERRE apaisa une querelle entre Orbey et Pairis quant à la délimitation de Vieux-Pairis qui concernait donc le vallon des Basses-Huttes⁽¹⁾. Ces contestations se comprennent car au 13^e siècle les moines et les habitants d'Orbey continuaient à défricher et souvent s'opposaient.

Les droits de passage et de pâturage.

Le domaine accordé à l'abbaye par le comte d'Éguisheim et confirmé par ses successeurs ne faisait pas barrière au passage des bourgeois d'Orbey et à leurs troupeaux se rendant aux pâturages. Toutefois des conventions intervinrent à maintes reprises. Ainsi en 1532 une transaction permit aux habitants d'Orbey de faire passer leurs bestiaux par le chemin passant derrière le couvent⁽²⁾.

Dans sa thèse⁽³⁾, Jean-Marie JENN précise bien : " *Le Noirmont et le bois " Au Haut de Baeris "* sont en défens. Les pâtures, celles en tout cas qui sont appelées *Sumerweide* (pâturages d'été) se trouvent en altitude. Sur la carte du 18^e siècle, on remarque que sont appelés " communal " les prés représentés en vert clair et portant tous le n° 92. La légende les appelle " *les Sombrevaires, le communal du Schultzbach et au-dessus des Hautes-Huttes*". Il est remarquable de constater que ces prés s'étendent jusqu'à proximité immédiate de l'abbaye, à l'ouest. En fait ils constituent des passages et les diverses parties du communal communiquent entre elles.

Les troupeaux des exploitants (abbaye et ceux du village) partaient ensemble au pâturage et là aussi il y eut des frictions. J.M. JENN signale que des bêtes de l'abbaye furent mises à mal par malveillance en 1241.

Les droits d'eau et de pêche

D'autres transactions entre Orbey et Pairis furent nécessaires entre 1344 et 1786⁽⁴⁾. Celle de 1344 réserve le droit de pêche à l'abbaye dans les lacs et ruisseaux qui « *en sortant, coulent et passent par le cloître de Pairis* ». Elle fut confirmée par celle de 1413. Par contre, dans celle de 1456 « *l'eau qui vient des Huttes et coule jusqu'à la rivière du lac noir* » est réservée à ceux d'Orbey, mais elle défend l'irrigation des prés « *sans la permission de ceux de Pairis* ».

Droit de juridiction et privilèges de l'abbaye

L'abbé et le convent de Pairis sont soucieux de leurs droits et privilèges. Ainsi le dossier E 1504 des Archives ⁽⁵⁾ signale qu'en août 1711, Jean ANTOINE servant chez Urbain ANCEL, fermier de l'abbaye de Pairis, déclare que revenant du village d'Orbey vers les 8 h du soir et passant " proche le



" moulin d'icelle " sur le ban de ladite abbaye, est maltraité par les nommés Michel BALTHAZAR, Georges DIDIER, Claude PIERRE et Nicolas DEMANGEA, tous du dit Orbey et demeurant aux Basses-Huttes. Le malheureux se fait visiter par des chirurgiens et ensuite se fait traiter pendant l'espace de dix jours. Déclaration en est déposée le 20 novembre 1711 par le bailli BRUNCK et transmise à M. BARTMANN, écuyer, conseiller secrétaire du Roy, maison couronne de France, grand bailli du comté de Ribeaupierre et de la seigneurie de Hohnack. Celui-ci lui donne paréatis ; à condition que le plaignant ait été attaqué sur la juridiction de Pairis. DOM SIMONNOT, cellérier et procureur de l'abbaye accepta un accommodement. Les garçons s'obligèrent chacun à payer une livre de cire à l'abbaye de Pairis pour amende seigneuriale. Le bailli ratifia cet accommodement et ordonna qu'il fût transcrit dans les registres du greffe.

En 1664, un incident survenu en dehors du domaine de l'abbaye, dirigée alors par OLIVIER DE FOULONGNE, successeur de l'abbé BUCHINGER, entraîna une vive réaction des autorités civiles. L'abbé avait fait enlever et mettre en prison un bourgeois du village d'Orbey. On l'accusa de violence publique et de prévarication contre le droit du Souverain en usurpant une prison privée. Le 1er septembre 1664, à Brisach, devant l'Intendant et en présence du comte de Ribeaupierre, l'abbé de Pairis reconnut ses torts et promit " de n'en faire plus de la sorte à l'avenir, même confessé que son abbaye est enclavée dans la juridiction de M. le Comte. »

Même les employés de l'abbaye semblent vouloir bénéficier de l'indépendance de l'abbaye pour refuser le paiement d'impôts et taxes ou charges sur les biens détenus au Val d'Orbey. Le 22 juin 1708, MARCO, Greffier du Val d'Orbey, intervient auprès du Grand Bailli de Ribeauvillé en ces termes : « Supplie très humblement la Communauté d'Orbey disant que Nicolas Didier Jean, Marguerite Antoine et notamment François Husson qui est encore actuellement fermier de l'abbaye de Pairis, font difficulté de satisfaire à ce qu'ils sont cotisés pour le quartier d'hiver et les corvées qui se sont faites en 1707, quoiqu'eux profitent encore plus que les bourgeois des privilèges de la dite communauté, tant en eaux, bois, pontonage que pâturages et comme si ces fermiers étaient exempts de toutes ces impositions ... » Convoqués le 22 juin 1708 à Lapoutroie par devant le Grand Bailli BARTMANN, les récalcitrants furent condamnés à contribuer aux charges et impositions des biens possédés au Val d'Orbey et aux dépens.

Le dossier E 1504 ⁽⁵⁾ comporte encore mention d'un autre différend survenu en 1753, touchant les dîmes de Derrière le Faing. La plainte fut adressée au Comte de Ribeaupierre par maître Jacob JACQUE et Urbain ANCEL, maître-bourgeois à Orbey. Il fallut recourir au Conseil Souverain d'Alsace pour vérification des titres et prétentions de Pairis quant aux bans respectifs de l'abbaye et de la communauté d'Orbey. Les parties furent invitées à comparaître « En notre Conseil Souverain d'Alsace, tant les dits habitants et communauté d'Orbey que notre cher et bien-aimé cousin Frédéric, prince palatin du Rhin, Duc de Bavière et des Deux-Ponts, en qualité de seigneur du dit lieu pour voir être dit qu'il sera procédé à la reconnaissance des bornes et limites séparatives des bans et territoires d'Orbey et Pairis. »

Le dossier n'indique pas les décisions prises par le Conseil.

Notes et sources

- (1) Voir ALBRECHT, *Rappolsteinisches Urkundenbuch*, tome 1, pages 85-86
- (2) Archives Départementales du Haut-Rhin (A.D.H.R.) : dossier E 2645
- (3) JENN Jean-Marie, *L'abbaye de Pairis*, École des Chartes, 1968
- (4) A.D.H.R. : dossier E 1545.
- (5) A.D.H.R. : dossier E 1504.

LE CHEMIN DU VAL D'ORBÈY ET DU CIEL

LES LARCHER AU XVIII^{ÈME} SIECLE

Claude MULLER

Né à Colmar le 7 janvier 1703, fils d'un procureur, Philippe Etienne LARCHER est bailli du Val d'Orbey ⁽¹⁾, seigneurie de Hohenack et dépendances du 9 janvier 1728, date de sa nomination ⁽²⁾, jusqu'au 19 août 1733, date de son décès à Colmar. Le bailli ne reste que cinq ans en fonctions, mais il s'avère parfaitement représentatif de ces Colmariens, membres du Conseil souverain d'Alsace, qui s'annexent en quelque sorte la vallée, une annexion qui apparaît particulièrement par les confiscations des postes judiciaires et religieux.

LA FAMILLE LARCHER

A l'origine du clan, Philippe LARCHER naît à Commercy le 5 mars 1673. Ce Lorrain utilise le droit et la langue française pour s'élever dans le nouvel eldorado que constitue l'Alsace ⁽³⁾. Il devient procureur au Conseil Souverain d'Alsace de 1698 ⁽⁴⁾ date de son installation à Colmar, à 1739, année où il décède le 6 septembre. Le grand frère fait venir son petit frère à Colmar : de 1713 ⁽⁵⁾ à 1749, Jean LARCHER est aussi procureur au Conseil souverain d'Alsace ⁽⁶⁾. Sa bibliothèque, parmi une cinquantaine de volumes essentiellement juridiques, renferme aussi *Le peuple de Dieu* en dix suites, *l'Imitation de Jésus-Christ* en allemand, *l'Esprit de Saint-Paul*, *l'Office de la quinzaine de Pâques*.

Le fils de Philippe LARCHER, donc le neveu de Jean LARCHER, est notre bailli d'Orbey, c'est à dire Philippe Etienne LARCHER, né à Colmar le 7 janvier 1703, décédé à Colmar le 19 août 1733, inhumé en la collégiale Saint-Martin. Le 5 avril 1728, il épouse, à Colmar, Marie Catherine TANNE ⁽⁷⁾, la fille du receveur de l'abbaye de Pairis (entre autres), un homme immensément riche, mais sans noblesse. Mentionnons encore le frère du bailli, de sept ans son cadet, François Théodore LARCHER, avocat au Conseil souverain d'Alsace, grand bailli de Ribeauvillé. Parmi ses enfants, donc les neveux et nièces du bailli, pointe une double tradition judiciaire et religieuse : un avocat, une cistercienne à Koenigsbruck, un prêtre bénéficiaire à Muhlbach / Munster.

Les enfants du bailli Philippe Etienne LARCHER reproduisent le même schéma. Un fils devient chevalier de l'ordre de Malte, un autre chevalier de l'ordre de Saint-Jean, une fille épouse un avocat au Conseil souverain et deviendra mère d'une cistercienne à Koenigsbruck, le fils benjamin enfin, Jean Baptiste LARCHER, né à Colmar le 14 février 1734, célibataire, décédé à Colmar le 17 août 1793, le dernier bailli du Val d'Orbey depuis le 25 avril 1784 ⁽⁸⁾ jusqu'à la Révolution.

VERS L'ABSOLU ? FRANCOIS XAVIER LARCHER

Il reste à mentionner un personnage jusqu'ici pas encore cité, à savoir François Xavier LARCHER, le fils aîné du bailli et le frère aîné du dernier bailli d'Orbey. Déroulons son *curriculum vitae*. Né à Colmar le 4 janvier 1729, François Xavier LARCHER devient conseiller au Conseil souverain le 25 janvier 1751. On notera au passage l'ascension sociale de la famille : le grand-père procureur, le père avocat, le fils conseiller.

Le témoignage de Valentin HOLDT, un conseiller célibataire qui a laissé un *Journal du palais intime* est évidemment précieux : "*Larcher a été reçu conseiller, âgé de vingt-deux ans, ayant obtenu des lettres de dispense d'âge, dans lesquelles se trouve la réserve que sa voix serait caduque lorsqu'elle se rencontrerait avec celle du président de Salomon, son parâtre [Marie-Catherine TANNE, après le décès de Philippe Etienne LARCHER avait épousé le second président, dont l'hôtel particulier est l'actuel hôtel de ville d'Ingersheim]. Il a fort mal répondu à l'examen et n'a été reçu que dans l'espérance qu'il se rendrait plus capable pendant les trois années qu'il restera à opiner*" ⁽⁹⁾.

Un an après son installation, le jeune conseiller songe à se marier. Son contrat de mariage stipule qu'il apporte en mariage la charge de conseiller, alors que sa future épouse, Marie Françoise Sophie WEINEMER, est dotée de l'énorme somme de trente mille livres en espèces et dix mille livres en nature, soit une maison à Colmar et le bois de chauffage ⁽¹⁰⁾.

Mais Sophie WEINEMER tombe gravement malade. Elle dicte son testament, véritable acte de foi : "*Je me suis déterminée de mon propre mouvement et après mûre réflexion sur mon état languissant à prévenir le fatal moment qui m'enlèverait le plaisir et la consolante satisfaction de prouver à mon cher mari ma tendresse conjugale, après néanmoins l'avoir prié auparavant de faire exécuter ces dispositions préliminaires pour le bien et le salut de mon âme. J'invoque à cet effet les mérites de la passion de Notre Seigneur Jésus-Christ mon sauveur et mon rédempteur, la bienheureuse Marie toujours vierge, mon refuge et ma puissante protectrice, mon bon ange tutélaire et ma sainte patronne afin de m'aider dans le terrible passage de cette vie à l'éternité et de me soutenir contre toutes les embûches du démon. Je laisse à mon cher mari la liberté de faire pour mon enterrement, telles dispositions qu'il le jugera à propos. Je le prie de faire célébrer annuellement un anniversaire dans le temps qu'il jugera le plus convenable. Je veux qu'on célèbre pendant les services cent messes, outre cent autres messes pour le repos de mon âme. Comme je ne saurais assez reconnaître la tendresse que mon cher mari m'a toujours témoigné et qui loin de s'affaiblir à la vue de mes infirmités n'a fait que redoubler par les attentions continuelles qu'il porte à me soulager, je suis convaincue de son désintéressement, mais cela ne me dispense pas de lui marquer ma gratitude. Je lui lègue douze mille livres.... Quant à vous, cher et infortuné mari, la dignité de votre état doit me donner le courage d'en remplir les devoirs. Je fais, en vous abandonnant, le plus cruel sacrifice qu'un tendre coeur puisse offrir à Dieu. Devenez la victime de ma piété. Je connais trop vos sentiments pour ne pas mériter vos regrets après ma mort. N'écoutez que ce que Dieu demande de vous. Ma mort vous apprendra qu'une seule chose digne d'être aimée, c'est celle qu'on doit aimer éternellement*" ⁽¹¹⁾

Sophie WEINEMER décède à Colmar le 26 mars 1771. La suite de l'histoire, quelques mois plus tard, nous est narrée par le Conseiller Valentin HOLDT : "*Le 15 août 1771, à la procession royale [de l'Assomption], Larcher, conseiller laïc, a paru en ecclésiastique avec la calotte. Depuis la mort de son épouse, il s'est pourvu en cour de Rome pour se faire relever de son irrégularité à l'effet de prendre les ordres sacrés. Il en a obtenu aussi l'agrément du roi par une lettre du chancelier, laquelle n'a pas été communiquée à la compagnie.*" ⁽¹²⁾ De fait, il conserve sa charge de conseiller laïc par lettres de dispense du 1er octobre 1771 à condition qu'à sa mort elle retournerait à un laïc.

Mais il ne suffit pas de changer d'état, il faut aussi se préoccuper d'un revenu pour soutenir cet état. Ce qui explique la démarche suivante. Le 8 octobre 1771, François Xavier LARCHER, "*conseiller-clerc*" au Conseil souverain d'Alsace s'adresse au ministre des Affaires étrangères [dont dépend l'Alsace au XVIII^{ÈME} siècle, pour mémoire] : "*Ma femme ayant terminé ses jours après dix-sept ans de mariage, le chancelier m'a permis de garder ma charge laïque*

et de la posséder comme clerc. J'ai pris les ordres sacrés. Vous pouvez achever ma fortune et celle d'une fille unique par un mot de recommandation auprès du chancelier ou auprès du ministre. J'ai l'honneur de vous instruire que l'abbé d'Ebersmunster, abbaye de cette province est mort, laissant une abbaye vacante de quatre vingt mille livres de rente, qui n'a aucun pensionnaire depuis dix-sept ans. L'exemple de mes confrères qui possèdent l'un cinq mille livres, l'autre une considérable pension sur Pairis, mes prédécesseurs à qui la Cour a fait la même grâce, me font espérer la récompense de ans de service"⁽¹³⁾.

De fait le duc de CHOISEUL recommande à l'archevêque de Reims le 13 octobre, la requête, en ajoutant ces mots : "Il me revient de très bons témoignages de Larcher" (14). Mais l'archevêque répond le 17 octobre : « Les différents sujets qui y prétendent me paraissent avoir plus de droits que Larcher pour lequel vous vous intéressez et qui ne vient que d'entrer dans l'état ecclésiastique »⁽¹⁵⁾. Ignorant cette décision, le conseiller -clerc remercie, depuis Colmar, le 7 novembre 1771, pour la recommandation : "C'est l'instant de ma fortune, parce qu'il n'y a pas apparence qu'une abbaye de cette province sera vacante de sitôt"⁽¹⁶⁾.

Le nouveau clerc, en définitive, n'obtient pas ce qu'il demande. Suivons toujours HOLDT : "Le 10 novembre 1771, Larcher a chanté sa première messe à Ingersheim en soutane rouge. Le lendemain, jour du patron de l'église collégiale de cette ville [= Saint-Martin], sur l'invitation du chapitre, il a officié à la grand-messe et à vêpres, également en soutane rouge"⁽¹⁷⁾. Le 3 novembre 1781, dix ans plus tard, LARCHER se démet de sa charge de conseiller en faveur de son gendre : Luc Claude François ATTALIN. Le 11 novembre "comme la santé de Mgr d'Arath [Toussaint Duvernin, le suffragant du Cardinal Constantin de Rohan] ne lui permet pas de chanter la messe rouge, on le proposera à l'abbé Larcher"⁽¹⁸⁾ remarque Valentin HOLDT, qui, peut-être à la vue de LARCHER, devient lui aussi prêtre à plus de cinquante ans et s'installe à Kaysersberg.

François Xavier LARCHER décède à Colmar le 17 juin 1784. Il est enterré le 19. "On n'a pas mis la robe rouge sur son cercueil et quatre conseillers n'ont pas porté les coins du drap. Cependant tous Messieurs ont été à son enterrement. Il a été enterré" comme prêtre" (19). LARCHER était devenu un symbole : il était passé de la robe à l'aube, un idéal du XVIII^{ème} siècle.

Notes

- (1) Yvette BARADEL, "Rendre la justice dans le Val d'Orbey au XVIII^{ème} siècle", dans Bulletin de la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie Val d'Orbey, n°23, 2004; p38-46, surtout p 43
 (2) A.D.H.R., 1B938, f 142
 (3) Claude MULLER, "De la Lorraine à l'Alsace au XVIII^{ème} siècle. La route des procureurs du Conseil souverain de Colmar", dans Annales de l'Est, n° 1, 2004, p 189-203 et "Colmar, un eldorado pour les rabbins lorrains au XVIII^{ème} siècle", dans Dialogues Transvosgiens, n°21, 2006, p87-98
 (4) A.D.H.R., 1B933, f 149
 (5) A.D.H.R., 1B 951, f 233
 (6) Son testament dans A.D.H.R., 4E Colmar, III 145
 (7) Elle demande la confection de l'inventaire le 31 mars 1738, voir A.D.H.R., 4E Colmar IV 66

- (8) A.D.H.R., 1B 947,1
 (9) B.M. Colmar, ms118, tome 1, f 19
 (10) A.D.H.R., 4E Colmar III 155
 (11) A.D.H.R., 4E Colmar III 218
 (12) B.M. Colmar, ms118, tome 2, f 19
 (13) Archives du Ministère des Affaires Étrangères, à Paris, Sections Mémoires et Documents, fonds Alsace, volume 44, f. 285
 (14) idem, f. 286
 (15) idem, f. 288
 (16) idem, f. 291. Sur le type de documents que l'on trouve dans ce fonds, voir Claude MULLER, "Diplomatie et religion en Alsace au temps du cardinal de Fleury (1726-1743)", dans Revue d'Alsace, n°132, 2006, p129-173.
 (17) B.M. Colmar, ms118, tome2, f 22
 (18) B.M. Colmar, ms118, tome2, fs 352 et 354
 (19) B.M. Colmar, ms118, tome2, f 416

"LUX PERPETUA LUCEAT EIS" PROSOPOGRAPHIE DE DOUZE CISTERCIENS DE PAIRIS AU XVIIIÈME SIECLE

Claude MULLER

« Lux perpetua luceat eis : Que la lumière éternelle brille sur eux », scande le moine cistercien, se remémorant la figure d'un de ses confrères décédés en lisant le nécrologe des membres de sa communauté. L'un de ces disciples de Saint Bernard aurait-il apprécié les efforts de l'historien, près de trois siècles plus tard, pour tirer de l'oubli, non pas le visage, mais les fragments d'archives épars évoquant ces hommes de foi ? Ou, au contraire, hocherait-il la tête devant cette futile quête d'éternité, estimant que tout est poussière et redeviendra poussière ?

Dans le registre des décès de l'abbaye de Pairis, dépouillé récemment par Christiane ANTOINE⁽¹⁾, apparaissent douze noms de religieux. Le scribe note la date de décès. Deux moines ont droit à un commentaire nécrologique.

Nous voudrions présenter au lecteur ces douze cisterciens.

ORDRE ALPHABÉTIQUE	ORDRE CHRONOLOGIQUE
1. BAILLY Pierre Etienne (1693? - 1767)	A. ROUSSEL Pierre (? - 1708)
2. B(E)AUQUEMARE Claude (? - 1726)	B. B(E)AUQUEMARE Claude (? - 1726)
3. BARTHÉLÉMY Michel (1706 - 1775)	C. TRIBOLET Jacques (? - 1736)
4. BOURSTE François Xavier (1723 - 1788)	D. EMPORTE François Joseph (1687 - 1765)
5. DICKELMANN Michel (1697- 1777)	E. BAILLY Pierre Etienne (1693? - 1767)
6. EMPORTE François Joseph (1687 - 1765)	F. BARTHÉLÉMY Michel (1706 - 1775)
7. GAY Jacques (1716 - 1785)	G. DICKELMANN Michel (1697- 1777)
8. HUTTEAU Philippe Protais (1720 - ?)	H. RICHART Jean Jacques (1723 - 1784)
9. RICHART Jean Jacques (1723 - 1784)	I. GAY Jacques (1716 - 1785)
10. ROUSSEL Pierre (? - 1708)	J. WINDHOLTZ François Joseph (1733 - 1787)
11. TRIBOLET Jacques (? - 1736)	K. BOURSTE François Xavier (1723 - 1788)
12. WINDHOLTZ François Joseph (1733 - 1787)	L. HUTTEAU Philippe Protais (1720 - ?)

1. BAILLY Pierre Etienne (1693 ? - 1767)

Mentionné dans un état des religieux du 5 février 1728 ⁽²⁾, il apparaît comme de l'abbaye de 1758 à 1764, dans tous les actes qui suivent. Le 18 janvier 1758, il note que le forestier MICLOS a surpris Nicolas BLAISE, Bastien et Claude ANCEL, en train d'abattre des bouleaux au-dessus du Geisshof ⁽³⁾. Le 26 janvier 1758, il tient le plaid à Lapoutroie ⁽⁴⁾. Le 7 octobre de la même année, il signe le compte de STEFFAN ⁽⁵⁾. Le 15 juin 1759, son nom figure au bas de l'emprunt de trois mille livres à KOHLMANN ⁽⁶⁾. Le 31 janvier 1760, il accompagne dom BOURSTE à Lapoutroie ⁽⁷⁾, puis le 18 mars 1760, il signe le compte ⁽⁸⁾. Le 19 avril 1761, la vente de bois au profit de l'abbaye à Lapoutroie se fait devant lui ⁽⁹⁾. Trois jours plus tard, le 22 avril, il demande un rézal de grain à dom RICHART pour l'abbaye de Lucelle ⁽¹⁰⁾. Fin janvier 1763, il est à nouveau à Lapoutroie, en compagnie de dom DELORT ⁽¹¹⁾. Le 30 mars 1763, il signe le compte ⁽¹²⁾. Enfin, début janvier 1764, il se rend à Lapoutroie avec dom WINDHOLTZ ⁽¹³⁾. Il décède à l'abbaye de Pairis le 6 janvier 1767, à l'âge de soixante-quatorze ans ⁽¹⁴⁾.

2. B(E)AUQUEMARE Claude (? - 1726)

Devenu abbé de Pairis à la suite du décès d'Olivier de FOULLONGNE, Claude de BAUQUEMARE ⁽¹⁵⁾ assiste à l'élection de l'abbé de Marbach, Jean PREIS en septembre 1711 ⁽¹⁶⁾. Devenant âgé, un coadjuteur lui est adjoint, parce que "les infirmités l'empêchent de vaquer à l'administration de la maison". Il décède à l'abbaye de Pairis le 25 mars 1726 ⁽¹⁷⁾, à l'âge de 71 ans.

3. BARTHÉLÉMY Michel (1706-1775)

Né à Ammerschwihl le 29 septembre 1706, fils de Simon et d'Ursule SIGMUND, il prononce ses vœux de frère convers entre les mains de l'abbé TRIBOUT le 29 juillet 1736, le même jour que dom GAY ⁽¹⁸⁾. Le 29 mars 1738, il figure dans un état des religieux ⁽¹⁹⁾. Le 22 mars 1767, il est envoyé par l'abbé BOURSTE à Colmar pour chercher ses souliers ⁽²⁰⁾. Le 26 janvier 1774, il informe dom RICHART qu'il a bien reçu les trente-six rézaux de grains ⁽²¹⁾. Il décède à l'abbaye de Pairis le 13 septembre 1775, à l'âge de soixante-neuf ans.

4. BOURSTE François-Xavier (1723-1788)

Né à Colmar le 30 septembre 1723, cinquième enfant de François Joseph BoUrste, avocat au Conseil Souverain d'Alsace, bailli de Heiteren et de Wihr au Val, et Madeleine GERBER, il voit successivement son frère aîné devenir avocat au Conseil Souverain d'Alsace, sa première soeur entrer chez les clarisses d'Alspach près de Kaysersberg, sa seconde soeur épouser François Antoine QUEFFEMME, avocat. Pour sa part, il fait profession chez les cisterciens de Pairis le 10 février 1743 et est ordonné prêtre à Porrentruy par l'évêque de Bâle le 8 juin 1748. Le 17 juin 1759, il est élu abbé de Pairis. Son abbatiat est connu ⁽²²⁾, comme ses démêlés avec l'abbé de KLINGLIN, le fils du premier président du Conseil Souverain d'Alsace ⁽²³⁾. Il est inutile de revenir sur la question.

François Xavier BOURSTE décède à l'abbaye de Pairis le 20 novembre 1788, à l'âge de 65 ans. Son épitaphe, dans le registre des décès, mérite d'être relevée : « Son règne des plus glorieux et des plus illustres depuis l'existence de l'abbaye a été de près de trente ans. Fait abbé à trente cinq ans, il a d'abord travaillé à libérer sa maison de cinquante deux mille livres de dette que la bâtisse de l'église avait fait contracter à son prédécesseur. Cette

brèche réparée il s'est tout occupé de décorer l'église, à monter la sacristie, à élever le superbe hôtel de Colmar, à construire le corps-de-logis des domestiques, les fermes du Moulin et du Noirmont. Honoré des grands, il en a été fréquemment visité. D'une capacité reconnue, il a été mis à la tête des affaires de la province et a rempli en même temps la place conseiller chevalier d'honneur d'Église au Conseil Souverain ⁽²⁵⁾, celle de commissaire à la chambre ecclésiastique et de notable à l'assemblée provinciale. Vivement attaché à ses confrères et aux intérêts de sa maison, il en faisait le bien, l'ornement et les délices. Populaire, bienfaisant, honnête, charitable et ami de tout le genre humain, il se conciliait tous les coeurs. Enfin attaqué par une gangrène qui a exercé des ravages inouïs, il a montré un courage héroïque, une patience admirable, une résignation parfaite à la volonté de son Créateur et dans ses sentiments. Martyrisé par les opérations jugées nécessaires, il a expiré au milieu des tourments et a été enterré le 20 dans le caveau de l'abbaye, en présence de ses confrères, de seize prêtres et de dix religieux mendiants et de plusieurs de ses parents ».

5. DICKELMANN Michel (1697-1777)

Né à Colmar le 17 octobre 1697, fils de Bartholomé DICKELMANN et de Catherine EGG, Michel DICKELMANN fait profession à l'abbaye de Pairis le 30 avril 1719 ⁽²⁶⁾ et est ordonné prêtre à Porrentruy le 18 septembre 1723. Mentionné dans un état des religieux du 5 février 1728 ⁽²⁷⁾, dans un autre du 29 mars 1738 comme sous-prieur, dans un troisième d'août 1753 comme prieur, il accepte l'emprunt du 7 août 1753, signe les divers comptes, refaits de 1748 à 1752, le 13 octobre 1754 ⁽²⁸⁾, reçoit une nouvelle robe d'hiver le 19 janvier 1755 ⁽²⁹⁾, signe comme prieur les comptes de 1758, 1759, 1760, 1763, 1768, 1772, 1773 et 1774 ⁽³⁰⁾. Il décède à l'abbaye de Pairis le 9 décembre 1777, « à l'âge de 80 ans et 2 mois, prieur ».

6. EMPORTE François Joseph (1687-1765)

Né à Belfort le 18 mars 1687, fils de Jean Humbert EMPORTE et de Marie BORTHOL, François Joseph EMPORTE, comme novice à l'abbaye de Pairis, rédige son testament le 31 mai 1710 ⁽³¹⁾ ; "Assisté de Jean de MARTIMPRÉ ⁽³²⁾, curé de Lapoutroie qu'il a prié de l'assister pour plus grande sûreté, considérant les grâces et faveurs qu'il a reçues de l'appeler en la vie religieuse pour y vivre le reste de ses jours suivant la règle du bienheureux père Saint Benoît, étant fort certain qu'il n'y a rien de si sûr que la mort et de si incertain que l'heure d'icelle et ne désirant en être prévenu sans avoir mis ordre à ses affaires du monde qu'il est prêt d'abandonner pour suivre Jésus-Christ dans l'état de la religion à laquelle par sa profession, il prétend s'établir sans y avoir été contraint ni forcé de personne, il a, de sa propre bouche dicté son testament... En premier lieu, dès lorsqu'il plaira au bon Dieu que son âme se sépare de son corps, il la lui recommande et le prie par les mérites de la mort, de la passion de Jésus-Christ son fils, par l'intercession de la glorieuse Vierge Marie sa mère et les prières de son bon ange gardien, du glorieux saint Joseph son patron, du glorieux saint Benoît son législateur, du glorieux saint Bernard son père et enfin de tous les anges... Et, pour y pouvoir parvenir, déclare qu'il demande pardon à tous ceux et à celles qu'il pourrait avoir offensé, prier le bon Dieu de lui pardonner. Le testateur déclare qu'il lègue à l'abbaye, outre la somme de 400 livres qui lui a été délivrée pour ses habillements et pension de noviciat, la somme de 300 livres pour ses habillements et pension de noviciat, la somme de 300 livres pour ses habillements de religieux et une somme de 3000 livres ; à Nicolas MONTAVON son tuteur 150 livres pour les peines et soins qu'il a bien voulu prendre pour soutenir ses intérêts, à Jean Baptiste EMPORTE, son frère, tous ses meubles ; 50 livres pour les pauvres ; à Jean Humbert EMPORTE, son père absent du pays depuis très longtemps au cas qu'il soit encore en vie et à damoiselle Marie BARTHOL sa chère mère tous les autres meubles".

Figurant dans un état des religieux de février 1728, puis dans un autre d'août 1753⁽³³⁾, il reçoit le 31 mai 1755 une nouvelle coule⁽³⁴⁾, puis signe le 6 novembre 1758 la dette des cisterciens, ainsi que l'emprunt du 15 juin 1759⁽³⁵⁾. Il décède à l'abbaye de Pairis le 19 mars 1765, à l'âge de 78 ans. En marge de son décès est noté : « *Il a été aussi exemplaire par son assiduité à l'office qu'édifiant par sa patience à souffrir les douleurs aiguës que sa dernière maladie lui a causé. Il est mort le jour anniversaire de sa naissance (18 mars) et enterré le jour de sa fête dans le caveau* ».

7. GAY Jacques (1716-1785)

Né à Luxeuil-les-Bains le 18 juin 1716, Jacques GAY fait profession à l'abbaye de Pairis le 29 juillet 1736, le même jour que frère DICKELMANN⁽³⁶⁾. Mentionné dans un état d'août 1753, il signe la dette des religieux en novembre 1756, figure à nouveau dans deux états d'avril 1778⁽³⁷⁾. Le 10 avril 1784, il signe le compte comme prier⁽³⁸⁾. Il décède à l'abbaye de Pairis le 7 mars 1785, à l'âge de « *68 ans et 8 mois* ».

8. HUTTEAU Philippe Protais (1720-?)

Cette notice reste, dans l'état des connaissances, la plus difficile, car des documents contradictoires brouillent les pistes. Nous exposons par conséquent l'état du chantier.

Né à Colmar le 3 novembre 1720, fils de Jean Jacques HUTTEAU, secrétaire greffier au Conseil Souverain d'Alsace, et d'Anne Catherine BROSSARD, Philippe Protais HUTTEAU semble faire profession à Pairis vers 1745 (quand ? Pas de Hutteau profès à Lucelle ni profès à Haguenau, les deux autres abbayes cisterciennes d'hommes en Alsace au XVIIIème siècle). Le 27 novembre 1748, il écrit à l'abbé⁽³⁹⁾, parti à Colmar, pour lui demander « *à occuper la chambre que dom RICHART occupait, avant d'être domicilié à Boux [= près de Mittelwihr], où Pairis possède un bâtiment encavant les vins. La plupart de nos confrères m'engagent à vous faire cette demande, d'autant moins déraisonnable que ce sera le moyen de ménager un feu dans la maison, puisque le fourneau de la chambre est également chauffé pour frère Michel [BARTHELÉMÉ]* ». En 1759, il signe l'emprunt des religieux⁽⁴⁰⁾. Puis aucun document ne l'évoque dans les archives de Pairis conservées.

Un Philippe Protais HUTTEAU est mentionné comme senior et sous-prier de Marienbronn, une ferme dépendant des cisterciens de Haguenau, en 1775⁽⁴¹⁾. Le 23 décembre 1777, il participe à l'installation de dom DREUX comme abbé de Neubourg⁽⁴²⁾. Son frère Laurent François Xavier HUTTEAU, né à Colmar le 11 août 1722, ordonné prêtre le 25 mai 1747, curé de Masevaux depuis 1772, déclare le 16 février 1782 vouloir se retirer à l'abbé de Neubourg où se trouve son frère Philippe⁽⁴³⁾.

Or voici qu'apparaît dans le registre de décès de Pairis la mention de la mort de « dom (sans prénom) HUTTEAU le 9 septembre 1786, à l'âge de 68 ans », ce qui le ferait naître vers 1718. Il n'y a aucune raison de mettre en doute cette mention, car les onze autres décès correspondent aux renseignements puisés dans les archives. Mais l'âge ne correspond pas. Est-ce donc un frère de Protais ?

Tout se complique lorsque FRONHOFFER, commissaire du district de Haguenau, enjoint à Philippe Protais HUTTEAU, bien vivant, de se transporter à la chartreuse de Molsheim, le 17 mai 1791. Le cistercien refuse et renonce à la vie commune⁽⁴⁴⁾. Après sa sortie de l'abbaye de Neubourg, il se retire à Haguenau, où il déclare le 12 juillet à la municipalité du bien vouloir se retirer dans une maison bourgeoise de la ville⁽⁴⁵⁾. Après quelques jours passés à Neuf-Brisach début août 1791, il revient à Haguenau, où il demande le 31 août au district la permission d'y rester jusqu'au rétablissement de sa santé avant de se rendre à Strasbourg en exécution de la loi du département. Le district accepte⁽⁴⁶⁾.

En avril 1792, il reçoit sa pension « n'ayant que celle-ci pour vivre et se trouvant dans la plus grande nécessité, âgé de 72 ans [c'est donc bien lui, né en 1720] et accablé d'infirmités »⁽⁴⁷⁾. Conformément à la loi du 26 août 1792, il prend un passeport à Haguenau le 11 septembre 1792⁽⁴⁸⁾ et le 14 septembre 1792 il se déporte à Mannheim⁽⁴⁹⁾, où il retrouve l'abbé de Pairis DELORT et dom QUEFFEMME⁽⁵⁰⁾, d'où son inscription sur la liste des émigrés du district de Haguenau le 7 février 1793. Le 23 décembre 1795, la municipalité de Haguenau déclare qu'il n'est pas revenu⁽⁵¹⁾.

9. RICHART Jean Jacques (1723-1784)

Né à Colmar le 31 janvier 1723, fils d'Antoine RICHART, aubergiste Au Saumon puis greffier conservateur des minutes au conseil souverain d'Alsace, et de Marie Madeleine BAEDER, frère benjamin d'une dominicaine à Unterlinden, d'une autre à Schoenensteinbach, du curé de Zellwiller de 1752 à 1762⁽⁵²⁾, Jean Jacques RICHART fait profession à Pairis le 10 février 1743, le même jour que dom BOURSTE. Petit à petit il devient le religieux qui s'occupe des intérêts temporels de l'abbaye, résidant, à partir du moment où dom BOURSTE devient abbé, le façon quasi permanente à Colmar. Le 10 juin 1781, le curé de Widensolen, BROBÈQUE, lui écrit : « *J'avais envoyé ce matin (mon domestique) chez vous à Colmar pour avoir de vos nouvelles et dom WINDHOLTZ votre confrère me mande dans le moment que le chirurgien de Marckolsheim s'était rendu chez vous et qu'il vous avait procuré du soulagement à vos douleurs et que vous avez toute confiance en lui* ». ⁽⁵³⁾ Les 21 mai 1782 et 10 avril 1784, il présente les comptes à l'abbé BOURSTE 54. Il décède (à l'abbaye de Pairis ?) le 7 décembre 1784, à l'âge de « *61 ans et 10 mois* ».

10. ROUSSEL Pierre (?-1708)

Est dit être décédé à l'abbaye de Pairis le 8 novembre 1708, à l'âge de 41 ans. Il était religieux depuis 1699.

11. TRIBOLET Jacques (?-1736)

Né à Nuits en Bourgogne, Jacques TRIBO(U)LET devient abbé de Pairis le 12 juin 1726. Il reçoit son brevet d'élection le 12 novembre. Le 30 juin 1728, l'abbé vérifie le compte-rendu financier produit par François TANNE⁽⁵⁶⁾, puis le 12 novembre, il permet à dom Charles COUDRE de toucher en son nom ses gages de Conseiller chevalier d'honneur d'Église au Conseil souverain⁽⁵⁷⁾. "Visiteur de l'ordre de Cîteaux dans la province du Comté de Bourgogne", il reçoit mission du général de l'ordre, le 1er décembre 1729, de donner la bénédiction abbatiale à dom PANCHERON⁽⁵⁸⁾. Il est évidemment présent à Pairis, le 11 juillet 1736, lorsque l'abbé de Morimond procède à la visite canonique : « *Nous y avons trouvé la communauté composée de sept religieux de chœur, deux novices pour le chœur et un novice convers sous la sage conduite de l'abbé Tribo(u)let* »⁽⁵⁹⁾. La visite semble avoir donné le feu vert à la construction d'une nouvelle église, dont le devis du 5 avril 1736 est conservé⁽⁶⁰⁾. En fait Jacques TRIBOLET n'en verra pas l'érection. Il décède à Pairis le 28 avril 1736⁽⁶¹⁾.

12. WINDHOLTZ François Joseph (1733-1787)

Né à Colmar le 19 mars 1733, fils du boulanger Jean Georges WINDHOLTZ qui décède à Colmar le 21 mars 1741, et d'Anne Marie RECH, qui meurt à Colmar le 2 août 1740, François Joseph WINDHOLTZ est pris en charge, alors qu'il est orphelin à l'âge de huit ans, par son beau-frère Jean Théodore RECH, procureur au Conseil Souverain d'Alsace. A vingt ans, le 19 avril 1753, il se présente à l'abbaye de Pairis⁽⁶²⁾, où il prend l'habit de novice deux mois plus tard, le 9 juin 1753.

Un an après, jour pour jour, le 9 juin 1754, le notaire se déplace en personne à Pairis pour coucher sur le papier le testament du jeune homme. Le tabellion note d'abord que WINDHOLTZ est « *sain d'esprit, de mémoire et d'entendement* » et qu'il veut exprimer sa volonté, « *étant intentionné de faire dans peu de temps ses vœux de profession* »⁽⁶³⁾. Le jeune homme charge son ancien tuteur de payer à l'abbaye la somme de quatre mille livres « pour sa dot convenue et promise à l'abbaye ». WINDHOLTZ déclare aussi qu'il possède d'autres biens dont il peut disposer, « *desquels il veut qu'il soit remis entre les mains de l'abbé la somme de cinquante livres pour lui acheter des livres de dévotion* ». A sa demi-soeur aînée, Anne Marie WINDHOLTZ, veuve de François Xavier REISET, de son vivant bailli de Dannemarie, le jeune homme lègue la somme de deux cent cinquante livres. Enfin il conclut en donnant à son tuteur Jean Théodore RECH, le procureur, une forte somme de mille cent livres « *en reconnaissance des peines qu'il s'est données pour son éducation* », à la charge expresse que RECH paie une pension viagère de cinquante livres annuelles « *pour fournir à ses menus besoins* ».

Quatre ans plus tard, le même notaire se trouve, le 11 octobre 1758, chez les chanoines réguliers de Saint-Augustin à Marbach pour enregistrer le testament du frère benjamin, Jean Georges WINDHOLTZ⁽⁶⁴⁾. Le procureur Jean Théodore RECH reçoit cinq schatz et demi de vignes à Wintzenheim et trois quarts de schatz à Colmar, ainsi que tout l'argent de WINDHOLTZ. En échange le tuteur s'engage à payer trois mille livres pour la dot du testateur, le jour où il fait profession religieuse à Marbach, ainsi que six cents livres employées à l'achat de chandeliers pour le maître-autel et encore mille deux cents livres pour les habits de profession et « *les meubles de son appartement* ». Ce n'est pas tout. RECH doit distribuer cent livres en tout aux pauvres, cinquante à ceux de Colmar et cinquante à ceux de Marbach, et assurer au futur chanoine cent vingt livres de pension viagère annuelle⁽⁶⁵⁾.

Revenons au cistercien François Joseph WINDHOLTZ. Le 6 novembre 1756, il signe la dette contractée par l'abbaye⁽⁶⁶⁾, puis le 15 juin 1759 l'emprunt pour reconstruire l'église⁽⁶⁷⁾. De cette époque date sa missive : « *Le chasseur de Widensolen a apporté hier un jeune sanglier qui peut peser autour de 80 livres. Je l'ai envoyé à la même heure à l'abbaye. Mes plus fréquentes sorties sont pour aller à notre bâtiment et presser les ouvriers. Il se trouve toujours des empêchements et des retards. Les fourneaux seront dressés à la fin de la semaine. L'écurie sera achevée en toutes ses parties demain. Le menuisier a dressé quelques boiseries et portes. La porte du poêle des domestiques est attachée. Dans le haut, il y a aussi quelques portes ajoutées. J'ai fait hier une jolie partie de plaisir avec Georges RICHERT. Il a servi sur les prés des rôtis froids et de très bons vins. Nous avons trouvés les prés fort beaux en plusieurs endroits. Nous aurons notre foin que la semaine prochaine* »⁽⁶⁸⁾. Le cistercien est encore mentionné dans deux états des 2 et 6 avril 1778⁽⁶⁹⁾. François Joseph WINDHOLTZ décède à l'abbaye de Pairis le 25 octobre 1787, à l'âge « *d'environ cinquante-cinq ans, en qualité de sous-prieur* ».

En définitive, l'immense effort généalogique de ces dernières années s'avère un complément heureux et nécessaire au travail de l'historien. Les douze dates de décès relevées par Christian ANTOINE complètent les notices, ainsi mieux formatées.

Notons que tous les cisterciens de Pairis ne sont pas mentionnés dans cette étude, puisqu'un certain nombre ont vécu la période révolutionnaire. On trouvera leur biographie par ailleurs. Les actes paraissent plus complets pour la seconde moitié du siècle que pour la première.

Un état de 1728⁽⁷⁰⁾ nous indique dix noms : Claude SIMMONOT prieur, Etienne BERNHARDT, Mathieu TRIBOUT, Jacques WILHOFFER, Gabriel HEMOUX, Joseph EMPORTE, Charles COUDRE, Pierre PAILLY, François SCHIELÉ et Michel DICKELMANN.

Le décès de Mathieu TRIBOUT, le 16 janvier 1759, n'est pas mentionné. De même, quand décèdent BERNHARDT, WILHOFFER, HEMOUX, COUDRE et SCHIELE ? SIMONNOT, lui, n'est plus à Pairis: il meurt à Chalon-sur-Saône⁽⁷¹⁾. Comme on le constate, l'enquête n'est pas finie.

Notes

- (1) Christiane ANTOINE, *Orbey et Pairis (1642-1792). Relevé des mariages, baptêmes, sépultures*, Fédération généalogique de Haute Alsace, Sairepa, cahier n°35, 1998, (342 pages), p 247-248.
- (2) A.D.H.R., 22 H 28,1
- (3) A.D.H.R., 22 H 28,5
- (4) A.D.H.R., 22 H 6
- (5) A.D.H.R., 22 H 28,1
- (6) A.D.H.R., 22 H 28,1
- (7) A.D.H.R., 22 H 6
- (8) A.D.H.R., 22 H 28,2
- (9) A.D.H.R., 22 H 5
- (10) A.D.H.R., 22 H 28,2
- (11) A.D.H.R., 22 H 6
- (12) A.D.H.R., 22 H 26
- (13) A.D.H.R., 22 H 6
- (14) Son lieu et sa date de naissance ne sont pas encore connus. Il pourrait être en parenté avec Albéric BAILLY, curé de Lutterbach et de Dornach, cistercien, cité par Louis KAMMERER, *Répertoire du clergé d'Alsace sous l'Ancien Régime*, Strasbourg, 1983, n° 169, avec Michel BAILLY, chanoine de Neuwiller, cité par Kammerer, n° 170, et surtout avec André Joseph BAILLY (F. Germain), né à Porrentruy le 28 mars 1747, décédé à Porrentruy le 15 avril 1811, cistercien à Lucelle. Voir Claude MULLER, *Les cisterciens d'Alsace dans la tourmente révolutionnaire*, Wetteren, 1988, n°8 (on y trouve des cisterciens non cités dans cette étude).
- (15) Des éléments de biographie dans Claude MULLER, "L'abbaye de Pairis dans la première moitié du XVIII^{ème} siècle", dans *Annuaire de la société d'histoire de Colmar*, 1994, p77-82
- (16) René METZ, *La monarchie française et la provision des bénéfices ecclésiastiques en Alsace*, Strasbourg, 1947, p 356
- (17) Son lieu et sa date de naissance (vers 1655) ne sont pas encore connus.
- (18) A.D.H.R., 22 H 1
- (19) A.D.H.R., 22 H 28
- (20) A.M.P. INGOLD, "Bourste", dans *Revue d'Alsace*, 1909, p 426
- (21) A.D.H.R., 22 H 28,1
- (22) Claude MULLER, *Dom François Xavier Bourste, abbé de Pairis de 1759 à 1788*, dans *Annuaire de la Société d'histoire de Colmar*, 1990, p 67-111
- (23) Claude MULLER, "Mgr Simon Nicolas de Montjoie, les Klinglin et les Gobel (1762-1775). Contribution à l'histoire du diocèse de Bâle au XVIII^{ème} siècle", dans *Revue d'Alsace*, 128, 202, p281-313
- (24) Theobald WALTER, "L'abbé Vogelgsang", dans *Revue d'Alsace*, 1929, p103, indique le 19 novembre 1788 et ajoute: "Il décède après de terribles souffrances et une longue agonie ayant son sang corrompu et la gangrène dans tous ses membres".
- (25) Claude MULLER et Jean-Luc EICHENLAUB, *Messieurs. Les magistrats du Conseil Souverain d'Alsace et leurs familles*. Riquewihr, 1998, p 44-45
- (26) A.D.H.R. 22H 1
- (27) A.D.H.R. 22H 28
- (28) A.D.H.R. 22H 28
- (29) A.D.H.R. 22H 26
- (30) A.D.H.R. 22H 1
- (31) A.D.H.R. 22H 4
- (32) Jean Mathieu, "Jean de Martimprey, curé de Lapoutroie", dans *B.S.H.V.O.* n°22, 2003, p 19-21
- (33) A.D.H.R., 22 H 28
- (34) A.D.H.R., 22 H 1
- (35) A.D.H.R., 22H28
- (36) A.D.H.R., 22 H 1
- (37) A.D.H.R., 22 H 28
- (38) A.D.H.R., 22 H27
- (39) A.D.H.R., 22 H28, 1
- (40) A.D.H.R., 22 H 28
- (41) Victor WALTER, *L'abbaye bernardine de Neubourg*, Haguenuau, 1868, p33.

- (42) A.M. Haguenu, GG 279, f 222
 (43) AAEB Porrentruy, A72/5, cité par Louis KAMMERER, *Répertoire*, n° 2423
 (44) A.D.B.R., III L 16
 (45) A.M. Haguenu, GG 16, f 16
 (46) A.D.B.R., III L 16
 (47) A.D.B.R., III L 20
 (48) A.D.B.R., 133 L 203
 (49) A.D.B.R., 133 L 205
 (50) A. SIEFFERT, *Prêtres et religieux réfugiés à Mannheim*, dans Archives de l'Église d'Alsace. T 19, 1949-1950, p396
 (51) A.D.B.R., 23 L29 ; voir Claude MULLER, "les cisterciens de Neubourg au XVIII^{ème} siècle", dans Études Haguenviennes, t 24, 1998, p 5-32, notamment p 16-18.
 (52) Voir esquisse généalogique dans *Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie du Ried nord*. 2005, p 94
 (53) INGOLD, « Bourste », p 432
 (54) A.D.H.R. 22 H 27
 (55) Un Antoine ROUSSET et un Pierre ROUSSET sont mentionnés à Neubourg. Voir Claude MULLER, « Les cisterciens de Neubourg », p 22. Louis KAMMERER recense un Joseph ROUSSEL, originaire de

- Fouchy, curé de Bischoffsheim de 1689 à 1701 (n°4251) et un François Joseph ROUSSEL, né à Molsheim en 1720, curé de Mertzwiller de 1753 à 1785, décédé à Mertzwiller en 1803 (n°4250)
 (56) A.D.H.R. 22 H 25
 (57) A.D.H.R. 22 H 1
 (58) A.D.H.R. 22 H 1
 (59) Cité dans Claude MULLER, "La vie religieuse à l'abbaye de Pairis au XVIII^{ème} siècle", dans B.S.H.V.O. N°9, 1990, p65-68
 (60) A.D.H.R., 22 H 1
 (61) Selon le registre de décès, le 27 avril d'après ADHR, 22 H 1
 (62) A.D.H.R., 22 H 1
 (63) A.D.H.R., 4E Colmar III 160
 (64) A.D.H.R., 4E Colmar III 172
 (65) Biographie du chanoine dans *Archives de l'Église d'Alsace*, 1989, p 267
 (66) A.D.H.R., 22 H 28
 (67) A.D.H.R., 22 H 28
 (68) A.D.H.R., 22 H 28,1
 (69) A.D.H.R., 22 H 27
 (70) A.D.H.R., 22 H 28,1
 (71) A.D.H.R., 1 J 68, f 15

L'abbaye de Pairis, extrait d'un tableau du XVIII^{ème} siècle



SIGNATURE DES ÉPOUSES ET SOCIÉTÉ DANS LE VAL D'ORBEY AU XVIII^{ème} SIÈCLE

Yvette BARADEL

Signer son acte de mariage au XVIII^{ème} siècle est considéré par les historiens comme une preuve d'alphabétisation.

Les registres paroissiaux du Bonhomme, de Fréland et de Labaroche ont été publiés et font état de ces signatures ⁽¹⁾.

Nous avons cherché à connaître les épouses de ces trois communautés qui ont signé leur acte de mariage ainsi que leur famille ce qui nous permet d'avoir un aperçu de la société de l'époque.

Les registres paroissiaux des mariages du Bonhomme, couvrent la période 1722-1792, ceux de Fréland celle de 1685-1792 et ceux Labaroche celle de 1683-1797. Nous nous sommes arrêtés en 1789.

Caractères généraux

En 1790, des trois villages, le plus peuplé était Labaroche suivi de Fréland et du Bonhomme.

La population de ces trois villages s'était accrue au cours du XVIII^{ème} siècle dans des proportions importantes ⁽²⁾.

Localité / Année	Feux		Habitants
	1732	1776	1790
Bonhomme (Le)	65	145	888
Fréland	101	198	1349
Labaroche	87	172	1426

Le degré d'alphabétisation variait selon les communautés

Le Bonhomme apparaît incontestablement comme la communauté la plus alphabétisée: 171 épouses qui signent entre 1720 et 1789 alors qu'on en compte 74 à Fréland et 42 à Labaroche.

Nous voyons que plus de la moitié des épouses signent à la veille de 1789 au Bonhomme alors qu'il n'y en a que 16% à Fréland et Labaroche.

Signatures des épouses

ANNÉES	LE BONHOMME		FRELAND		LABAROUCHE	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1685 – 1699			1			
1700 – 1709			3			
1710 – 1719			5			
1720 – 1729	4		2		1	
1730 – 1739	10	17%	2			
1740 – 1749	21	37%	5			
1750 – 1759	24	38%	9	10%	3	
1760 – 1769	31	44%	15	16%	3	
1770 – 1779	27	45%	14	17%	14	10%
1780 – 1789	54	59%	18	16%	21	16%

Nota : % signifie pourcentage des mariages

On trouvait en général une ou deux filles alphabétisées par famille, par exemple deux sur quatre chez le prévôt du Bonhomme, Jean DIDIER ou une sur quatre chez l'aubergiste Jean OLRV de Labaroche.

En effet il était rare que toutes les filles soient alphabétisées. On compte une dizaine de familles dans ce cas au Bonhomme et à Fréland, aucune à Labaroche. Au Bonhomme c'était, entre autres, les cinq filles du prévôt Quirin HUSSON ou les sept filles du couple Joseph MASSON-Catherine JEANCLAUDE, à Fréland c'était les trois filles du prévôt Jean GORIUS et les trois filles de son gendre Sébastien THIRIET, lui aussi prévôt ou les quatre filles d'un riche cultivateur Nicolas BERTRAND.

Ces épouses apprenaient à lire et à écrire dans les écoles du Val. Chaque communauté avait son école, tenue par un instituteur nommé par elle.

Les parents des élèves payaient un droit d'écolage pour chaque enfant. En 1750 à Lapoutroie, ce droit s'élevait à 1 sol 4 deniers par semaine. En comparaison, on donnait 1 sol à l'instituteur pour célébrer une messe. Les enfants apportaient, en plus, du bois pendant l'hiver⁽³⁾.

On dit que cette alphabétisation, parfois, ne durait pas. On peut s'en rendre compte quand les épouses, après leur mariage, sont appelées à signer comme marraine. Nous avons fait un sondage à Fréland.

Certaines continuent à signer. Marie Claire GORIUS, mariée en 1701, signe jusqu'en 1732. Catherine PRUDHOMME, mariée en 1763, signe jusqu'en 1776. Marie Claire GORIUS était fille et femme de prévôt, Catherine PRUDHOMME, femme d'un sergent seigneurial. Leur situation dans la société explique, peut-être, qu'elles aient conservé leur acquit.

Mais il existe des épouses qui ont tracé une croix lors de leur mariage et signent ensuite comme marraine. Marguerite MASSON, épouse du tailleur Jean FRANTZ, trace une croix sur son acte de mariage en 1755 mais signe en 1757. Thérèse DUCHAMP, épouse du maître d'école Jean Georges PRUDHOMME fait de même en 1717 puis en 1724. Cela laisse supposer qu'on pouvait recevoir un enseignement dans certaines familles.

A quelles familles appartenaient ces épouses ?

Les familles

On considère comme famille, la famille "nucléaire" composée des parents, père et mère et de leurs enfants.

1. Le rôle pionnier des notables

Les premières épouses alphabétisées qui apparaissent dans les registres paroissiaux sont des **filles de prévôt**. Le prévôt était un représentant du seigneur. Jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, il y eut un prévôt du Val pour le baillage qui résidait au Bonhomme et il y avait un prévôt pour chaque communauté.

A Fréland c'est Catherine ANCEL, fille du prévôt Adam ANCEL, qui épouse un bourgeois d'Orbey en 1685. Puis c'est au tour des trois filles du prévôt Jean GORIUS : Marie Claire en 1701, Madeleine en 1704 et Anne en 1709. Les GORIUS sont une vieille famille de Fréland. Un ancêtre, Jean GORIUS a été prévôt du Val au début du XVII^e siècle et son fils Nicolas lui a succédé en 1639.

Au Bonhomme Joseph SIMON, prévôt du Val, marie ses filles : Marie Madeleine en 1726, Marie Louise en 1736, Marguerite en 1737 et Marie Françoise en 1739. A la même époque ont lieu les mariages des filles du prévôt du Bonhomme, Jean DIDIER : Élisabeth en 1734 et Jeanne en 1740.

Aux filles de prévôt se joignent, à partir du milieu du siècle, des **filles de maître-bourgeois**. Un maître-bourgeois est élu par la communauté et la représente pendant une année. Il s'occupe du budget et de la levée des impôts royaux.

La famille BERTRAND, de Fréland, en est un exemple. Valentin BERTRAND, maître-bourgeois en 1701 marie sa fille Marie Françoise en 1740. Un de ses fils, Valentin, maître-bourgeois en 1729, marie sa fille Marie en 1745. Son autre fils, Nicolas, maître-bourgeois en 1750, marie ses quatre filles entre 1759 et 1780.

Il en est de même pour la famille OLRV de Labaroche. Marie-Anne, fille de Michel OLRV, maître bourgeois en 1742, se marie en 1765 et sa cousine Élisabeth, fille de Nicolas, maître bourgeois en 1739, se marie en 1786. Le fils de Michel, Ferdinand, maître-bourgeois en 1778, marie sa fille Marie-Thérèse en 1785.

L'alphabétisation s'étend bientôt à d'autres familles que celles des notables.

A Fréland, Marie-Thérèse DEMANGEAT mariée en 1784 et sa sœur Marguerite, mariée en 1785 sont les filles du sabotier Dominique DEMANGEAT.

Les enfants du charron Pierre PETITDEMANGE, tous alphabétisés, sont prêts à entrer dans le monde des notables. Le fils aîné, Pierre est sergent seigneurial et marié depuis 1763 à Catherine PRUDHOMME, fille d'un maître d'école. Sa sœur Marie Anne épouse en 1756 le maître d'école Joseph DIÉLAINE, futur prévôt et son autre sœur Catherine, en 1766, François

THOMAS, futur greffier de la municipalité pendant la Révolution. Leur fils, François THOMAS, sera maire de Fréland sous la Restauration.

Quelle est la situation matérielle de toutes ces familles, notables ou simples particuliers ?

2. Les fortunes.

Nous les connaissons grâce aux inventaires après décès des parents des épouses ⁽⁴⁾.

Nous sommes dans un monde de **paysans propriétaires**.

Le cadre de vie est uniforme : une maison au village ou dans un écart, des prés, des champs et des jardins appelés *meix*, un troupeau, essentiellement de vaches laitières

A l'intérieur de la maison, des armoires, des coffres, une table, des bancs, des lits et du linge. Dans les dépendances, le chariot, la charrue, les outils de bois et de fer, les réserves de grains, légumes et viande salée, le foin et la paille

Certaines familles possèdent de l'or et de l'argent monnayés et parfois de l'argenterie. La vaisselle d'étain est signalée et on fait la différence entre l'étain d'Angleterre et l'étain commun.

A la fin de l'inventaire sont signalées les dettes actives et passives. Les premières représentent les sommes qui sont dues à la communauté, sous forme d'obligations ou de ventes. Les secondes sont les dettes de la communauté.

Tout est destiné à une vie matérielle. Une vie de l'esprit n'apparaît guère. On trouve un "*eau-bénitier*" en étain dans la plupart des familles, parfois un chapelet, un crucifix et comme luxe, une horloge ou quelques bijoux surtout des croix. Les livres sont une exception.

Mais il existe des différences entre ces familles car les fortunes sont plus ou moins importantes.

A. Le Bonhomme

C'est au Bonhomme que nous trouvons le plus grand nombre de familles jouissant d'une certaine aisance.

Toutes possèdent des biens-fonds permettant d'entretenir un troupeau assez conséquent. Certaines ont de l'argent monnayé et des dettes actives

Nicolas MARCOT meurt le 3 décembre 1754 à 63 ans et son inventaire est dressé le 14 février 1755.

Il possède deux maisons avec enclos et deux granges, une maison au village avec pré et jardin et une trentaine de journaux de terre (un journal représente environ 30 ares).

Son troupeau est le plus important que nous ayons trouvé au Bonhomme : 18 vaches, 3 génisses de 2 ans, un taureau, un veau d'un an, 2 chevaux et un poulain de deux ans, 2 porcs gras et 6 poules.

Nicolas MARCOT laisse 378 livres en argent monnayé et 5 171 livres de dettes actives, celles-ci sous forme d'obligations placées à Orbey, au Bonhomme et hors du Val : à Wintzenheim, Ribeauvillé, Sainte-Marie et en Lorraine à Fraize et Noiregoutte

Le prévôt du Bonhomme, Jean DIDIER, ajoute d'autres ressources à la terre. Il est mort le 23 février 1731, âgé de 46 ans et son inventaire date des 7, 8 et 9 mars 1731. Lui aussi possède maison, terre et troupeau : 11 vaches, 3 génisses, 3 chevaux, 2 cochons, 9 poules et un coq. Mais il s'y ajoute un moulin à deux tournants.

De plus Jean DIDIER est *péager*. En effet une ligne de douane sépare l'Alsace et la Lorraine et passe au Bonhomme. Il perçoit, comme employé de la Ferme générale, les droits de douane qui sont levés sur les marchandises.

Jacques MASSON qui meurt le 26 février 1751 à l'âge de 60 ans et dont l'inventaire des biens date du 3 mars 1751 n'a que 6 vaches, un cheval, 2 porcs et 5 poules. C'est le plus petit troupeau que nous ayons rencontré. Mais Jacques MASSON est aussi propriétaire d'un moulin à deux tournants et d'une pierre à écraser le chanvre.

L'inventaire des biens de demoiselle Marie Ester BECK, veuve du sieur Joseph SIMON, ancien prévôt du Val, morte le 6 avril 1751 à 87 ans, est établi le 8 avril 1751. Il est intéressant à parcourir car on y trouve les vestiges d'une fortune qui avait dû être importante. Marie Ester BECK dispose encore de deux maisons ainsi que de prés et de jardins qui lui permettent de garder 2 vaches, une génisse, un petit veau et 7 poules. Elle a 1 245 livres d'argent monnayé dont un louis d'or et des dettes actives s'élevant à 20 832 livres. Elle a des couverts d'argent et des bijoux : une croix en or et quatre chapelets garnis de croix d'argent.

Mais à côté de ces propriétaires terriens, il existe des fermiers qui paraissent moins aisés. C'est le cas de Louis SIMON, fermier seigneurial à la "*ferme du pré du dessus*" mort le 17 décembre 1788 à 65 ans. L'inventaire de ses biens a été établi le 13 janvier 1789. Il avait apporté 1050 livres lors de son mariage mais ensuite il n'avait acquis aucun bien. Il possède une génisse, 2 chèvres et 2 poules.

B. Fréland

Si nous nous tournons vers Fréland, nous voyons aussi des fortunes variées

La fortune de Valentin BERTRAND rappelle celle de Nicolas MARCOT. Valentin BERTRAND est originaire du Bonhomme. Il épouse à Fréland en 1693 Marguerite HALLEY. A la mort de sa femme, on fait l'inventaire de ses biens le 25 septembre 1714. Il a alors une quarantaine d'années.

Il a une maison à Fréland et une grange au Voirimont avec des prés, des champs et un *hagi* c'est à dire un bois. Son troupeau se compose de 16 vaches, de 3 taureaux, d'une génisse, d'un cheval et d'un poulain, de 4 chèvres, de 4 cochons et de 5 poules, l'ensemble évalué à 1 600 livres. Il a 45 chariots de foin et de regain.

On relève dans l'inventaire 180 pièces de fromage et "*les fromages achetés qui sont à Kaysersberg*", 25 paires de sabots neufs, des draps neufs de "*belle toile de chanvre avec dentelle grossière*", 14 aulnes de toile de chanvre blanche, 30 aulnes de toile de chanvre, 17 aulnes de toile de lin blanc (l'aulne équivaut à 0m55 dans le Val d'Orbey). Ces toiles proviennent de chanvre ou de lin filés à la maison et que l'on donne à un tisserand pour faire la toile.

Nous avons ainsi le tableau des activités qui se déroulent à la ferme : fabrication des fromages, de sabots, filature de chanvre et de lin.

Quand on parcourt les dettes actives, apparaît le commerce entretenu par Valentin BERTRAND: vente de grains, de fromages, de vaches, d'échalas. Il vend au Bonhomme, à

Fréland, à Aubure, mais surtout dans la plaine : à Ammerschwih, Kaysersberg, Bennwih, Ribeauvillé.

Joseph HERQUÉ est un cultivateur moins cosu. Il meurt le 10 juillet 1761 à 60 ans et l'inventaire de ses biens date du 19 août 1761. Il a une maison et grange à la Taupré, une maison à la Halle, un battant à foulon avec un hagi au Tibremont, des prés, des champs. Mais tous ces biens sont indivis avec d'autres membres de la famille.

Son troupeau est le tiers de celui de Valentin BERTRAND : 6 vaches, une paire de bœufs, un taureau, un veau, 2 porcs maigres, 2 chèvres, 3 poules et un coq, 2 poulets. Le tout est évalué à 440 livres.

Il a 186 livres d'argent monnayé et un louis d'or. Dans les dettes actives on signale des ventes d'écorce, d'échalas, de génisses et de vaches.

Parmi les cultivateurs moins bien lotis apparaît Antoine HUMBERT mort le 29 janvier 1763 à 40 ans. Son inventaire est du 24 février 1763. Il a une maison au Chêne et quelques biens-fonds. Son troupeau compte 3 vaches, une paire de bœufs, un taureau, une génisse, 3 chèvres et 5 poules. Il ajoute à l'exploitation de sa ferme une activité d'artisan. On trouve en effet dans son mobilier, un métier à faire des rubans et un métier à faire des cordes.

Louis SIMON est encore moins riche qu'Antoine HUMBERT. Il est mort le 19 juillet 1767 à l'âge de 38 ans. L'inventaire de ses biens a été établi le 14 janvier 1768. Sa femme, Catherine GORIUS, déclare que, lors de leur mariage, son mari n'avait qu'un pré et un jardin et elle ajoute : « *lorsqu'il s'est marié il n'avait aucun argent que pour défrayer les noces et pour acheter les habits de noce ainsi qu'il est coutume. Il fut obligé de faire emprunt d'une somme de 72 livres chez Pierre SIMON de Lapoutroie, son tuteur* ».

De son côté l'épouse a apporté un pré et deux champs et durant le mariage le couple a acquis une maison et un jardin. Comme bestiaux ils n'ont que 2 vaches estimées à 93 livres et 2 poules.

C. Labaroche

Les cultivateurs de Labaroche sont les moins bien pourvus.

Parmi les plus aisés on trouve Nicolas OLRÉ, époux de Marie MUNIER mort le 14 mars 1771 à 66 ans. Son inventaire après décès a été établi le 15 février 1775. Il a deux maisons et un moulin, des prés et des champs et un troupeau composé d'une paire de bœufs, de 2 taureaux, 3 vaches, 2 génisses, 2 chèvres et 6 poules enfin 550 livres de dettes actives.

La fortune de son neveu Ferdinand mort le 14 mars 1786 à 45 ans est à peu près semblable à la sienne. Dans son inventaire après décès du 14 février 1791 on relève une maison, des prés et des champs, un troupeau comportant une paire de bœufs, 4 vaches, 7 génisses, un veau, 3 chèvres, 2 porcs et 9 poules. Ses dettes actives s'élèvent à 507 livres auxquelles il faut ajouter 2 650 livres d'argent monnayé.

Au bas de l'échelle, on peut signaler le cabaretier Jean THOMAS, mort le 12 avril 1757 et dont l'inventaire après décès date du 18 juin. Il a une maison près de l'église, 2 champs et un jardin potager, une génisse, 2 cabris et 2 petits cochons.

Que conclure ?

Les premières filles alphabétisées furent des filles de notables. Les autres familles ont suivi. On peut donc penser que l'alphabétisation était considérée comme une marque de notabilité.

Leur alphabétisation a-t-elle changé la vie de ces jeunes filles ? La majorité d'entre elles ont épousé des jeunes gens qui savaient écrire. Mais comme la plupart d'entre eux étaient cultivateurs ou artisans, elles continuèrent à mener la vie qu'elles avaient connue dans leur famille. Ainsi Jeanne DIDIER, fille et sœur de prévôt du Bonhomme, mariée à un cultivateur Nicolas FINANCE, mourut à 33 ans en 1751 « *renversée par les vaches qu'elle conduisait* ».

Certaines de ces épouses devaient, tout de même, jouer un rôle dans la communauté. Certaines étaient appelées souvent comme marraine. Catherine PRUDHOMME de Fréland, fille de maître d'école et épouse de sergent seigneurial, signa 18 actes de baptême entre 1753 et 1783. Geneviève LOUIS, originaire de Sainte-Marie et épouse du boulanger Joseph HERQUÉ de Fréland, en signa 12 entre 1749 et 1774.

Notes

- (1) ANTOINE Christiane, dans les Cahiers Sairepa, Fédération généalogique de Haute Alsace,
N° 68 - Le Bonhomme
N° 64 - Fréland
N° 50 - Labaroche
- (2) Archives Départementales du Haut-Rhin, E 1491, 1732 et 1776
- (3) Archives de Kaysersberg, 2D1, *Tableau général de la vérification du canton*, 23/11/1790
- (4) SIMON Catherine, *Les maîtres d'école du Val d'Orbey aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Bulletin de la Société d'Histoire du canton de Lapoutroie-Val d'Orbey, n° 6 - 1987, page 37
- (5) Archives Départementales du Haut-Rhin, 4 E Val d'Orbey,
1-6 - Le Bonhomme
7-12 - Fréland
13-20 - Labaroche
218-222 - Divers

ANNEXE : Signatures des époux dans les registres de mariage.

LE BONHOMME

Années	Nombre de mariages	Hommes		Femmes	
		Nombre	%	Nombre	%
1722 – 1729	29	17	59%	4	14 %
1730 – 1739	59	36	61%	10	17 %
1740 – 1749	56	36	64%	21	38 %
1750 – 1759	63	50	80%	24	38 %
1760 – 1769	70	56	80%	31	44 %
1770 – 1779	60	44	73%	27	45 %
1780 - 1789	92	71	77%	54	59 %

FRÉLAND

Années	Nombre de mariages	Hommes		Femmes	
		Nombre	%	Nombre	%
1685 – 1699	30	13	43%	1	3 %
1700 – 1709	39	23	59%	3	8 %
1710 – 1719	62	34	55%	5	8 %
1720 – 1729	60	32	53%	2	3 %
1730 – 1739	60	39	65%	2	3 %
1740 – 1749	71	47	66%	5	7 %
1750 – 1759	85	60	70%	9	11 %
1760 – 1769	94	62	66%	15	16 %
1770 – 1779	81	55	68%	14	17 %
1780 - 1789	112	71	63%	18	16 %

LABAROCHE

Années	Nombre de mariages	Hommes		Femmes	
		Nombre	%	Nombre	%
1720 – 1729	59	24	41 %	1	2 %
1730 – 1739	67	26	39 %	0	0 %
1740 – 1749	92	23	25 %	0	0 %
1750 – 1759	92	41	45 %	3	3 %
1760 – 1759	87	31	36 %	3	3 %
1770 – 1779	135	57	42 %	14	10 %
1780 - 1789	127	59	47 %	21	17 %

**LA RELIGION COMMUNAUTAIRE
DANS LE BAILLIAGE DU VAL D'ORBÉY
AU XVIII^e SIÈCLE**

Yvette BARADEL

Au XVIII^e siècle le bailliage du Val d'Orbey comptait cinq communautés : Le Bonhomme, Fréland, Labaroche, Lapoutroie et Orbey.

Chacune d'elles élisait chaque année des administrateurs, appelés officiers ou préposés, qui la géraient. Les uns s'occupaient de l'administration générale comme le maître-bourgeois et le doyen, d'autres d'un domaine plus restreint comme le maître d'école, le marguillier, le bangard ou garde-champêtre et le maître des chemins.

Chaque année ces administrateurs rendaient les comptes de la communauté au bailli.

Nous avons parcouru ces comptes communaux dans lesquels figurent, parmi les dépenses, des frais de culte ce qui nous permet de connaître les rapports que ces administrations communales entretenaient avec l'Église catholique, dominante dans le bailliage ainsi que les cérémonies religieuses dont elles s'occupaient.

Les comptes communaux de Fréland et de Labaroche sont les seuls à couvrir la période 1680-1780. Ceux de Lapoutroie et d'Orbey vont de 1690 à 1719 et ceux du Bonhomme ne sont pas consultables.

La communauté dans sa paroisse

Le personnel

Un nombreux personnel était rémunéré pour s'occuper des affaires religieuses de la communauté.

C'était tout d'abord le **CURÉ** et le **MAÎTRE D'ÉCOLE**. Tous les deux recevaient des indemnités pour les messes et les processions. En 1692 à Fréland, le curé était indemnisé pour « une messe qu'il a dite à l'intention de la communauté » et le maître d'école « pour trois messes hautes qu'il a chanté qu'on fait dire tous les ans à l'intention de la communauté. »

Le **MARGUILLIER** qui était chargé de l'entretien de l'église était parfois le maître d'école. En tant que marguillier, il intervenait aussi. En 1717 à Orbey le marguillier avait sonné pendant six semaines pour Mgr le prince palatin de Birkenfeld.

Pour les processions on faisait appel à des particuliers qui portaient les croix et les bannières, aux chantres et à des enfants « qui servaient en surplus ». Il s'y ajoutait des religieux étrangers à la paroisse qui disaient la messe dans la chapelle où l'on se rendait.

La vie religieuse était aussi assurée par d'autres habitants.

Certains se chargeaient des sonneries de cloches. En 1714 à Fréland on payait « *un homme qui a sonné la nuit du 1^{er} mai* ». A Labaroche, en 1748, Jean Ory était indemnisé « *pour avoir sonné soir et matin les angélus.* »

D'autres habitants se déplaçaient pour régler certains problèmes et on leur payait leurs déplacements.

En 1697 trois députés de Labaroche allèrent demander un curé au prieuré des Trois Épis qui était chargé de la cure. En 1716 des députés de la même communauté allèrent au doyen qui se trouvait à Turckheim « *aux fins d'obtenir un curé résidant à la paroisse* ». N'ayant probablement pas de réponse, ils allèrent voir l'évêque à Porrentruy et le grand vicaire à Colmar.

En 1726 ce fut le cas aussi à Fréland. On envoya deux députés à Porrentruy « *pour prier Monsieur l'Évêque de leur donner un prêtre résidant dans la paroisse jusque la nomination d'un curé* ».

On payait le *bedel* ou messenger qui, venu du doyenné situé à Turckheim, apportait « *les ordonnances de l'évêché* ». C'était souvent l'autorisation de manger gras en Carême ou de travailler les jours de fête pendant la moisson. Mais il y avait aussi l'annonce d'événements importants qu'il fallait célébrer : en 1712 la mort du Dauphin, en 1713 la paix d'Utrecht et en 1715 la mort du Roi.

Il s'ajoutait à ces frais des dépenses variées : de la cire pour des cierges, de la poudre pour pouvoir tirer lors de certaines fêtes. A Fréland, en 1774 on achetait à un particulier « *huit livres de poudre fournies à la communauté pour la fête de Dieu et six livres de poudre fournies à la communauté lors de la bénédiction de la chapelle Saint Thiébaud.* »

On achetait du vin qui était béni et distribué le jour de Saint Jean l'Évangéliste le 27 décembre.

Bénédiction de chapelles et processions donnaient lieu à des repas. Lors de la bénédiction de la chapelle Saint-Wandrille à Labaroche en 1718, la communauté offrit un repas « *au Père supérieur des Trois Épis, à deux capucins, aux chantres et députés.* »

Il en était de même lors des processions. En 1713 à Fréland on donnait « *un coup à boire au curé et au maître d'école lorsqu'ils furent à Tousembach (Dusenbach)* »

Les pratiques religieuses

Ces dépenses nous font connaître les pratiques religieuses des communautés.

On sonnait l'angélus, matin et soir, non seulement à l'église paroissiale mais dans certaines chapelles écartées comme à Saint-Wandrille à Labaroche et à Saint-Genest à Orbey.

On dressait des croix. A Labaroche en 1702, on donna 21 florins à un tailleur de pierre italien, Alexandre Presto, pour « *deux croix de pierre que la communauté a fait faire pour mettre sur le ban de Labaroche par dévotion.* »

De nombreuses messes étaient dites au nom de la communauté.

Des messes étaient célébrées en l'honneur de saints. Le premier saint qui est cité dès 1690 à Fréland et à Orbey, est saint Roch. Il apparaît en 1713 à Labaroche : « *à Mr le curé pour deux messes que la communauté a fait dire à l'autel de saint Roch* ». Ce saint dont la fête était le 16 août était invoqué pour toutes les épidémies, en particulier la peste.

En 1714 à Fréland, saint Quirin se joignait à saint Roch : « *au sieur curé pour messes hautes les jours et fêtes de saint Roch et saint Quirin* ». Ce dernier dont la fête était le 30 avril était invoqué pour les scrofules et les maladies du bétail. Les reliques de saint Quirin se trouvaient dans la chapelle de l'hôpital de Sélestat bâtie en 1687 qui était fréquentée par des pèlerins welches.

En 1755, toujours à Fréland, saint Sébastien s'installait à côté de saint Roch et saint Quirin. Il était invoqué pour toutes les épidémies et les maladies contagieuses. Sa fête était le 20 janvier.

La Toussaint donnait lieu à des sonneries de cloches la veille et le matin du *Jour des Trépassés* et on indemnissait les chantres « *à cause du service qui est plus long que l'ordinaire.* »

Dans des circonstances graves la communauté faisait dire une messe. Ainsi en 1709 à Fréland : « *pour une messe dite à la réquisition de la communauté dans le temps qu'il y avait un grand nombre de malades.* »

Des processions se déroulaient à l'intérieur de la paroisse. Chaque année à Labaroche c'était une procession autour du ban avec le Saint-Sacrement probablement celle des Rogations. Les bénédictions de croix, de chapelles s'accompagnaient de procession: celle de Saint-Wandrille en 1718.

De même lorsque la vie de la communauté était menacée : sécheresse à Fréland en 1770, maladie des bestiaux à Labaroche en 1779.

A ces cérémonies qui se déroulaient à l'intérieur de la paroisse s'ajoutaient les processions à l'extérieur.

LA COMMUNAUTÉ HORS DE SA PAROISSE

Les communautés du Val d'Orbey partaient en pèlerinage chaque année. Elles allaient aux Trois Épis et à Schweinsbach dans la vallée de Munster et vers la plaine, à Saint-Jean d'Alspach, à Kientzheim et à Dusenbach à côté de Ribeauvillé.

Les habitants de Labaroche, Lapoutroie et Orbey allaient de préférence aux Trois Épis, à Schweinsbach et à Kientzheim, ceux de Fréland à Saint-Jean, à Kientzheim et à Dusenbach.

Le premier pèlerinage que l'on entreprenait dans l'année était celui de SCHWEINSBACH.

C'était une chapelle qui dépendait de l'abbaye bénédictine de Munster. Elle était placée sous l'invocation de la Vierge Marie et connue dès le XIII^e siècle. Elle fut restaurée en 1712 par un maître maçon italien d'Orbey, Jean Anselme. La garde de la chapelle était confiée à un fermier de l'abbaye qui recevait les pèlerins. Ceux-ci venaient vénérer une statue de la Vierge.

Le pèlerinage avait lieu au début du mois de mai. On passait par Sultzeren dans des conditions parfois difficiles. En 1700, la communauté de Labaroche envoya un messenger à « *Sisnéy (Sultzeren) pour voir si les grandes neiges qui étaient sur les montagnes n'empêcheraient pas d'aller à Schweinsbach* ».

On prévenait l'abbaye de l'arrivée des pèlerins et on faisait appel à un religieux de l'abbaye pour célébrer la messe.

Ensuite les pèlerinages se succédaient pendant la belle saison.

LE PÈLERINAGE DES TROIS ÉPIS était très fréquenté surtout par la communauté de Labaroche qui y allait deux fois par an en général.

Il doit son origine à une apparition mariale. En 1491 un forgeron d'Orbey, Thierry Schoéré, se rendant au marché de Niedermorschwihr par Labaroche, eut la vision de la Vierge qui tenait dans une main trois épis, signe d'abondance et dans l'autre des glaçons, signe de malheurs si les gens ne faisaient pas pénitence.

Une chapelle de bois puis de pierre fut édifée sur le lieu de l'apparition et devint un lieu très fréquenté par les pèlerins. Cette chapelle fut brûlée par les Suédois en 1636. Un chanoine du chapitre de Saint-Dié, Pierre Dulys, la rétablit en 1651 et y ajouta un prieuré, desservi à partir de 1660 par les Pères Antonites d'Issenheim. Ces derniers assuraient aussi la cure de Labaroche.

La communauté de Labaroche y allait le mardi de la Pentecôte et à une autre date qui variait suivant les années : le jour de la Saint-Laurent le 10 août ou de la Saint Henry, le 15 juillet. En 1697 elle y alla le jour de la Saint-Roch, le 16 août, pour obtenir du beau temps.

L'ERMITAGE SAINT-JEAN, situé à Alspach au-dessus de la Weiss, recevait essentiellement des pèlerins de Fréland.

Existant dès le XII^e siècle, il dépendait du monastère des Clarisses d'Alspach. Des Franciscains s'y installèrent puis le quittèrent pour Kaysersberg en 1482. Désormais un ermite y vécut.

La chapelle était consacrée à saint Jean-Baptiste. Elle fut reconstruite en 1681. On y allait le 24 juin, fête de la nativité de saint Jean-Baptiste et le 29 août, commémoration de sa décollation.

L'eau de la fontaine qui coulait devant la chapelle était considérée comme miraculeuse. On dit qu'en avril 1682 une femme welche amenant son enfant aveugle lui permit de recouvrer la vue en lui lavant les yeux avec l'eau de la fontaine.

Le pèlerinage le plus fréquenté paraît avoir été **CELUI DE KIENZHEIM** qui datait du XV^e siècle. Toutes les communautés du Val d'Orbey s'y rendaient.

En 1466 une guerre seigneuriale dévasta Sigolsheim. L'église fut incendiée mais deux statues, l'une de la Vierge, l'autre de saint Jean l'Évangéliste, en sortirent intactes. Elles furent transportées dans l'église Saint-Félix et Sainte-Régule de Kientzheim. Le 7 août 1466, des fidèles virent les statues pleurer. Cet événement est à l'origine du pèlerinage.

La communauté de Labaroche s'y rendait au mois de juillet et le plus souvent à la Saint Henry le 15 juillet.

Pour s'y rendre on traversait Kaysersberg où la procession était accueillie par le son des cloches. On passait devant un couvent de Récollets, successeurs des Franciscains du Val Saint-Jean, bien connus des pèlerins.

On arrivait ensuite à Weinbach, à mi-chemin entre Kaysersberg et Kientzheim. Là se trouvait un couvent de Capucins qui s'étaient installés, à partir de 1613, à côté d'une

exploitation rurale de l'abbaye d'Étival sur des terres que cette dernière leur avait données. Ces Capucins étaient très populaires dans le Val d'Orbey. Ils étaient protégés par la famille de Ribeaupierre qui, à maintes reprises, leur envoyèrent le bois nécessaire pour réparer le couvent.

On demandait soit à un père récollet, soit à un père capucin de célébrer la messe à Kientzheim.

Au retour on traversait à nouveau Kaysersberg au son des cloches. Les habitants de Labaroche rentraient par *Marvil* (Ammerschwihr).

LE PÈLERINAGE À NOTRE-DAME DE DUSENBACH, à côté de Ribeauvillé, était plus lointain pour les habitants du Val d'Orbey.

La première chapelle, construite par Eguenolf de Ribeaupierre, qui contenait une statue rapportée de Terre Sainte, datait du XIII^e siècle. Le pèlerinage débuta à cette époque. Une nouvelle statue fut offerte par Maximin de Ribeaupierre en 1494. Dusenbach fut saccagé par les Suédois en 1632 mais la statue qui avait été cachée fut retrouvée. Cela fut considéré comme un miracle et le pèlerinage en reçut un nouvel élan.

Il semble que ce pèlerinage était fréquenté surtout par la communauté de Fréland et durant la première moitié du XVIII^e siècle. Une seule date est signalée : le 1^o mai en 1740.

Ces pèlerinages exerçaient une grande influence sur les mentalités. Il suffit de parcourir les demandes de messes dans les testaments. En dehors de l'église paroissiale, les lieux de culte les plus demandés étaient, pour toutes les communautés, les Trois-Épis et Kientzheim. Les chapelles de Dusenbach, des Capucins de Weinbach et des Récollets de Kaysersberg apparaissaient chez les testateurs de Fréland, Lapoutroie et Orbey.

Note

(1) Archives Départementales du Haut-Rhin, 1E 83, Comptes communaux

Bibliographie

BRAUN Annette, *L'ermitage du Val Saint-Jean*, dans Quatre Sociétés d'histoire de la vallée de la Weiss, annuaire 2003, p. 87-96.

FISCHER M. Thérèse, *Pèlerinages et piété populaire en Alsace*, éd. du Signe, Strasbourg, 2003

GRUNINGER H., *Le Weinbach*, Archives Départementales du Haut-Rhin.

L'Hôpital de Kaysersberg, Office du tourisme, Kaysersberg.

SCHMITT Pierre, *Schweinsbach*, Annuaire de la Société d'histoire du val et de la ville de Munster, 1934.

MARIE-CATHERINE GANDER

CULTIVATRICE ET CABARETIÈRE À PAIRIS (1799 - 1852)

UNE FEMME DIFFÉRENTE POUR SON ÉPOQUE

Évelyne DELACÔTE

Naissance et famille

Marie-Catherine GANDER est née à Pairis le 1 mai 1799 (12 Floréal an VII) au foyer de Jean GANDER (KANTER - GANTER) et de Marie-Anne PEROT.

Son père est venu de Günterstal en Brisgau, hameau rattaché à Fribourg en Forêt-Noire pour travailler comme charpentier, scieur de planches, cabaretier et organiste à l'Abbaye de Pairis. A Günterstal il y avait un couvent de Sœurs de l'ordre cistercien où d'ailleurs des charpentiers autrichiens avaient œuvré après un incendie. Je peux supposer que s'il est arrivé à Pairis c'est parce qu'il avait été en quelque sorte muté d'un couvent à un autre. Il n'y a actuellement pas de traces de GANDER au cimetière de Günterstal quelle que soit l'orthographe.

Il est le premier GANDER arrivé ici, celui dont de nombreux Orbelais descendent. Il paraît qu'il a été le premier à porter le surnom "*Madey*" : en temps que charpentier il utilisait un marteau, soit "*matey*" en patois et apparemment il ne devait pas arriver à prononcer le mot correctement.

Il s'est marié à Pairis le 10 février 1789 à 44 ans avec Marie-Anne PEROT, 21 ans, née le 4 janvier 1768 à Pairis, fille de Dominique PEROT cordonnier à demi originaire de Corcieux, décédé en 1781 à 40 ans, et de Maria SOLAND remariée depuis 1783 avec Michel MULLER, lui aussi cordonnier. Ses parents à lui, Paul GANTER et Françoise ZÖLEKIND sont déjà décédés.

Le 17 mars 1791, lors de l'incendie de l'abbaye, il est à la scierie et voit le feu sortir de la cheminée de cuisine de l'abbaye. La porte d'entrée étant fermée, il insiste pour qu'on lui ouvre et va sur le toit pour essayer d'éteindre le feu.

Lors de la vente des biens du clergé le 7 juin 1791, il achète la scierie située près de l'abbaye avec l'étang, deux petits jardins et deux petites pièces de pré pour 2 650 livres, le tout avait été estimé à 818 livres lors de la mise aux enchères.

Il achète également "*le pré des fontaines*" de la contenance d'une fauchée un quart estimé à 600 livres et acheté pour 1 125 livres.

En plus de Marie-Catherine, Jean GANDER et Marie-Anne PERROT ont eu 6 autres enfants dont seulement 2 sont arrivés à l'âge adulte et ont eu une descendance.

- MARIE-ANNE née le 5 mars 1790, mariée le 23/11/1809 à François MAIRE, originaire de Lapoutroie et sabotier. Marie-Anne est décédée le 14 mai 1834. Ils ont eu neuf enfants.
- JEAN-BAPTISTE né le 20 novembre 1792, marié le 9/6/1813 à Marie-Charlotte SCHILDER, fille de l'instituteur et organiste d'Orbey. Jean-Baptiste est décédé le 13 décembre 1861. Le couple a eu 6 enfants.

- ANNE-MARIE-JOSÉPHINE née le 18 mars 1795 et décédée le 2 mars 1800.
- JEAN-JOSEPH né le 24 septembre 1797 et décédé le 9 janvier 1798.
- JEAN-JOSEPH né le 3 février 1803 et décédé le 18 février 1803.
- MARIE-CATHERINE née le 16 mars 1807 et décédée le même jour.

Jean GANDER décède le 6 novembre 1812 : Marie-Catherine a 13 ans. Son frère Jean-Baptiste, 20 ans, reprend la scierie. Sa mère se remarie le 25 avril 1815 avec Michel DIDIER, officier retiré, veuf, né au Bonhomme. Elle décède le 10 avril 1823, à 55 ans.

Marie-Catherine grandit près de l'Abbaye qui n'en est déjà plus une, puisque le tout avait été acheté par Georges MULLER, fabricant à Bollwiller, l'église en novembre 1792 et le reste déjà en octobre 1791.

En 1799, année de naissance de Marie-Catherine, MULLER a déjà transformé l'ancienne abbaye en manufacture textile et aussi en faïencerie, en même temps ou successivement.

Ce MULLER ayant eu des problèmes financiers, de nouvelles ventes en 1804 dispersent les terres et le reste de l'abbaye est achetée par Laurent MICLO d'Orbey qui démonte les bâtiments et revend les pierres. Marie-Catherine est donc proche témoin de cette transformation en carrière, de cette démolition qui continue d'ailleurs avec le fils de Laurent MICLO prénommé Jean-Baptiste.

Sa vie d'adulte

Vie de famille

Le 1er juin 1832 à 10 h naît Jean-Baptiste Constant GUIDAT, naissance déclarée par la sage femme Marie-Jeanne SIMON, enfant né hors mariage, de Marie-Catherine GANDER, célibataire, cultivatrice de 33 ans, domiciliée à Pairis et de Jean-Baptiste GUIDAT, cultivateur, domicilié au même lieu déclarant être le père et le reconnaître pour être né de lui et de ladite GANDER et l'autoriser à porter son nom.

Ce Jean-Baptiste GUIDAT est né le 5 Ventôse an XII soit le 23 février 1804, fils naturel de Marie-Barbe GUIDAT domiciliée à Orbey-Pairis, 21 ans au moment de cette naissance, elle-même fille de Dominique GUIDAT, cabaretier, et de Marie-Barbe CLAUDEPIERRE.

Le couple, non marié, restera ensemble jusqu'à la mort de Marie-Catherine et n'aura aucun autre enfant.

Biens et transactions financières

En 1832, Marie-Catherine possède une maison à PAIRIS, des prés au Weyermatt, Geishof, Haut de Pairis, pré Bris, de la terre au Champ de la Porte, des bois au Noirmont et au Haut de Pairis.

A partir de 1832 et jusqu'à la fin de sa vie, elle emprunte de l'argent à plusieurs personnes, sous forme d'obligations, en donnant une partie de ses biens en hypothèque.

Par exemple le 5 mai 1837 elle emprunte 600,- francs, somme qui lui a été versée en écus de 5 francs par M. Joseph DAUBEL, praticien à Orbey, au nom de Monsieur Léon Pierre WERNER, propriétaire à Katzenthal. Elle doit rendre cet argent dans les deux ans au plus tard après un avertissement préalable de deux mois donné soit par le créancier qui exigera le remboursement, soit par la débitrice qui voudra se libérer de cette dette.

Elle verse un intérêt légal de 5 % par an, payable chaque année à la date du 5 mai. Elle devra rembourser uniquement en écus de 5,- francs, d'autres valeurs entraînant la nullité du paiement.

Elle hypothèque quatre de ces biens, dont certains à la Geishof qui n'apparaissent plus ensuite dans l'inventaire après son décès. Elle déclare à ce moment là que ces biens lui appartiennent en pleine propriété, qu'ils ont une valeur vénale de 7000,- francs et qu'elle possède encore d'autres immeubles en propre pour 9000,- francs, le tout affecté seulement par une hypothèque spéciale de 1000,- francs.

La destination de cet argent n'étant pas précisée, je peux supposer que cet argent lui sert à acheter d'autres biens. Cette dette de 600,- francs est toujours présente lors de son décès.

Sa maison et ses occupants

Au recensement de 1841, Marie-Catherine est cabaretière à Pairis et vit avec son fils GANDER Constant, né hors mariage, deux domestiques soit Jean-Baptiste GUIDAT et Dominique LALEVÉE, et François MAIRE en pension et séparé de sa femme.

Pour ce dernier il doit s'agir du mari de sa sœur décédée qui s'était remarié avec Marie-Thérèse TAPPE de Labaroche. Ce dernier est décédé le 15/4/1847.

Pour Jean-Baptiste GUIDAT il s'agit évidemment du père de son enfant, ce dernier recensé à ce moment là sous le nom de GANDER.

En 1849, le grand bâtiment encore existant de l'abbaye ainsi que la chapelle sont cédés à l'Hospice d'Orbey. Celui-ci était installé au village près de l'église mais était devenu trop petit.

A Pairis seront accueillis les orphelins, les vieillards et les malades incurables. L'école déjà existante à l'hospice du village se développera à celui de Pairis en accueillant en plus les enfants des Hautes-Hutttes et du Schoultzbach.

Elle assiste donc à cette nouvelle transformation de l'abbaye et côtoie de près tous ces malheureux.

Au recensement de 1851, Marie-Catherine est cultivatrice à Pairis. Elle vit dans la maison n° 18, ménage n°1, avec GANDER Constant, son fils, cultivateur, 19 ans et GUIDAT Jean-Baptiste, domestique, 40 ans.

Dans la même maison sont logés 4 autres ménages :

- HENRY Jean-Baptiste, journalier, 50 ans.
- VALENTIN Marguerite, 48 ans, veuve, mendicante, avec KORMANN Jean-Baptiste, son fils, 12 ans, mendiant, KORMANN Odile, 8 ans, sa fille, vivant d'aumônes.
- MAIRE Antoine, 22 ans, journalier, (son neveu).
- RÉMY Marie-Anne, 42 ans, veuve, mendicante, avec ILTIS Louis son fils de 19 ans, journalier, et ses autres enfants, tous mendiants, Marie-Anne 14 ans, Barbe 10 ans et Nicolas 3 ans.

On voit donc qu'en plus de ses journaliers, elle accueille sous son toit des veuves avec enfants, obligés de mendier. Sont-ils chez elle au lieu d'être à l'hospice très proche ? Les hébergeait-elle en échange de petits travaux, d'une aide dans les champs ?

Son frère Jean-Baptiste, scieur, vit dans la maison n° 19 avec sa femme Marie-Charlotte SCHILDER, leur fils Joseph 36 ans, leur fille Joséphine 25 ans, leur autre fils Antoine, 24 ans et l'épouse de ce dernier Marie BATÔT, 25 ans.

Décès et inventaire

Marie-Catherine décède le 15 juillet 1852 à 53 ans, célibataire, décès déclaré par son frère Jean-Baptiste GANDER.

Décision de vente : Jugement du 16/2/1853

Ce jugement rendu par le Tribunal Civil de première Instance de Colmar ordonne la vente suite à la demande des héritiers pour arriver à la liquidation de la succession. Le prix de la vente sera employé à l'acquittement des dettes, le surplus s'il y a, sera partagé entre les ayants droit. La mise à prix des biens immobiliers est de 4 450,- francs comme demandé par la famille.

Démolition de sa maison



Selon les fiches de transfert de propriété jointes au cadastre, la maison et ses dépendances, achetées par Jean-Joseph BERTRAND, maire d'Orbey, ont été démolies, l'année n'est pas précisée. Les constructions n'étaient peut-être plus en bon état et pouvaient gêner le passage vers le cimetière et la Geishof.

(Voir ci-contre la photo d'un pan de mur qui peut correspondre à celui de sa maison ou de la dépendance et le croquis ci-après établi selon le cadastre de 1823)

Son compagnon et leur fils

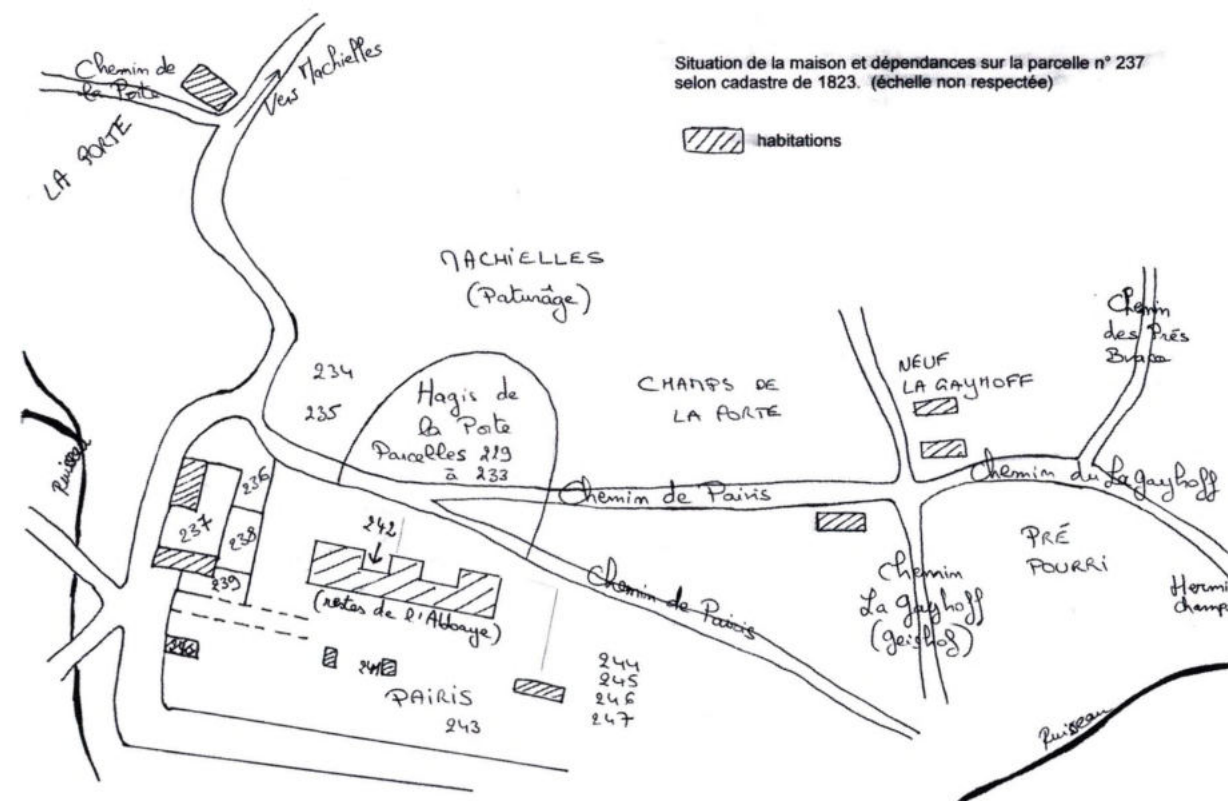
Jean-Baptiste GUIDAT décède le 8 octobre 1875 à 71 ans, à son domicile (sans précision), célibataire, cultivateur, décès déclaré par Jean-Baptiste Constant GUIDAT, 43 ans, cultivateur, fils naturel du défunt et Jean-Jacques HENRY, 47 ans, cultivateur, voisin et témoin du décès.

Leur fils, Jean-Baptiste Constant GUIDAT, décède le 26 février 1886. L'acte d'état civil est barré et à côté il est écrit :

"D'après la déclaration officielle de Maître Garon, juge cantonal impérial à Lapoutroie, du 28 février 1886, il est inscrit, après rature de l'imprimé ci-contre que le cultivateur Jean-Baptiste Constant GUIDAT, 53 ans, catholique, né à Orbey, célibataire, demeurant à Orbey, section Machielles, fils du défunt cultivateur Jean-Baptiste GUIDAT et de son épouse défunte

Marie-Catherine née GANDER, demeurant tous deux à Orbey en dernier lieu, est mort à Orbey les Machielles le 26 février 1886 entre 5 h et 6 h du soir".

Au moment où cet acte de décès a été rédigé, personne n'a été vérifier qu'en réalité les parents n'avaient pas été mariés.



Conclusion

Marie-Catherine a eu une vie différente des autres femmes de son époque. Peut-on dire une vie de femme moderne, libre et indépendante ? Avec aussi tous les problèmes qui en découlent et la difficulté d'être acceptée par la société en étant mère célibataire vivant maritalement avec son domestique.

Au lieu d'être sous la tutelle d'un mari, elle gérait, apparemment seule, ses biens, ce qui suppose aussi qu'elle avait un minimum d'instruction. Malheureusement elle n'arrivait pas à rembourser ses emprunts, donc elle devait vivre assez pauvrement comme le prouve l'inventaire de ses meubles.

Elle vivait aussi avec le père de son enfant sans être mariée, ce qui était plutôt exceptionnel. A t'elle refusé le mariage, avec lui ou avec quelqu'un d'autre ? À cause des biens qu'elle possédait et parce qu'au départ Jean-Baptiste Guidat n'était qu'un domestique ? Personne ne le saura jamais.

Elle doit certainement reposer au cimetière de Pairis, tout près de chez elle, tout comme Jean-Baptiste Guidat et leur fils Constant.

Sources

- Recherches effectuées à la Mairie d'Orbey et aux Archives départementales de Colmar.
- Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie Val d'Orbey, *L'abbaye de Pairis dans la haute vallée de la Weiss*, 1995

Documents

INVENTAIRE APRÈS DÉCÈS 17 août 1852

Un inventaire après décès est effectué le 17 août 1852 dès 8 heures et jusqu'à 16 heures au domicile mortuaire.

A la requête des héritiers, soit :

- 1) Jean-Baptiste GUIDAT, voiturier, demeurant à Orbey section Pairis, agissant en qualité de père et tuteur légal de Jean-Baptiste Constant GUIDAT, enfant naturel que le requérant a reconnu et né de Marie-Catherine GANDER, le dit enfant encore mineur (20 ans), habile à se porter héritier pour un tiers de la succession
- 2) Jean-Baptiste GANDER, scieur de planches à Pairis, (son frère) pour un tiers de la succession
- 3) Et pour le troisième tiers, les 9 enfants de sa sœur Marie-Anne décédée en 1834, épouse de MAIRE François, décédé en 1847, soit :

- Jean-Baptiste MAIRE, garçon majeur, Orbey
- François MAIRE, cultivateur, Orbey
- Jean-Joseph GAUDEL, cultivateur, Orbey, comme poursuivant les droits de Joséphine Maire sa femme
- Maximin DELACÔTE, journalier, Orbey, poursuivant les droits de Marie-Anne MAIRE, sa femme
- Marie-Thérèse MAIRE, ouvrière de fabrique, Orbey
- Marie-Jeanne MAIRE, sans état, femme assistée et autorisée de Jean-Baptiste CLAUDEPIERRE, cultivateur, ici présent, Orbey
- Antoine MAIRE, journalier, Orbey
- Jean-Joseph MAIRE, militaire, domicilié à Orbey mais présentement au service de la France, pour lequel tous les requérants ici présents se portent fort,
- A nouveau Jean-Joseph GAUDEL, agissant comme tuteur de Marie-Catherine MAIRE, fille encore mineure (née le 5/8/1832 donc 20 ans),

En présence d'Antoine GANDER (son neveu), cultivateur à Orbey, ici présent, se disant subrogé tuteur dudit mineur GUIDAT, et de deux témoins, Joseph Philippe PARMENTIER et Jean-Louis MINOUX, rentiers, demeurant à Orbey.

Tous les héritiers se réservent le droit, sous bénéfice d'inventaire, d'accepter ou de refuser la succession. Les déclarations seront faites par Jean-Baptiste GUIDAT et par Jean-Baptiste HENRY, journalier, lesquels ont habité le domicile mortuaire depuis le décès. Ils sont tenus de prêter le serment prévu par la loi, soit d'avoir déclaré tout ce qui à leur connaissance pouvait dépendre de ladite succession, de n'en avoir rien détourné, ni directement, ni indirectement, et de savoir qu'il n'est rien détourné par qui que ce soit.

La prise des meubles et effets mobiliers sera faite par Jean-Baptiste CLAUDEPIERRE, l'un des requérants, expert choisi par le subrogé tuteur, lequel a promis de faire son estimation en âme et conscience, sans crue et ayant égard au cours du temps."

Jean-Baptiste GUIDAT précise qu'il n'y a pas de testament ou autres titres gratuits et qu'elle est décédée en état de célibat.

Les meubles :

- au "poel" : 1 table, 2 bancs et 2 vieilles chaises, 1 armoire, 1 armoire de cuisine, 1 dame-jeanne, 3 terrines, 1 entonnoir, 1 bassin en fer blanc, 5 cadres,
- à la cuisine : 1 faulx, 1 rateau, 1 pot en fonte, 1 poelon, 1 casserole, 2 écuelles en terre
- sur une chambre au premier : 1 fourche, 1 bois de lit, 1 baratte, 1 rouet et des vieilleries
- au grenier : 1 malle et 1 vieux coffre en bois
- à la cave : rien
- à l'écurie : rien
- autour de la maison : 1 ruche d'abeilles, les pierres d'une écurie à porcs, 500 kg de foin au pré Bris, le foin du pré Haut-Pairis et celui du pré aux Aulnes, du seigle et du froment à côté du pré Bris, de l'orge au Champ de la Porte, les pommes de terre au lieu dit Petit Champs

Le tout pour 274,- francs

Vu ce descriptif, elle avait dû arrêter son activité "cabaret" quelque temps avant son décès.

Les meubles restent à la garde du tuteur. Il devra les représenter quand il lui sera requis.

Les immeubles :

- 1 hectare 44 ares 50 centiares de pré et forêt au Haut de Pairis
 - 30 ares 15 centiares de champ au Champ de la Porte
 - 39 ares 80 centiares de pré au Pré Bris
 - 11 ares 25 centiares de pré à Pairis près de l'Hospice
 - 30 ares de pré au dessus de Pairis
 - 1 maison d'habitation avec cour, grange, écurie, aisances et dépendances, nature de jardin et pré, d'une contenance de 22 ares, à Pairis, d'un côté et par dessus le chemin et des autres côtés l'Hospice d'Orbey
 - 60 ares de forêt au Noirmont
 - 63 ares de forêt aussi au Noirmont
- Pas d'estimation pour les immeubles.

Argent comptant : Point
 Dettes actives : Néant
 Titres et papiers : Point

Dettes hypothécaires :

Marie-Catherine devait de l'argent à six personnes, presque toujours suivant obligation passée devant notaire à Orbey ou à Colmar. La somme totale représente 5600,50 francs. Les intérêts sont marqués pour mémoire. Détail des créances ci-après dans la liquidation.

Dettes chirographaires (sur acte manuscrit privé)

Il s'agit de sommes plus petites, certainement pour des achats de la vie courante, qu'elle doit à 18 personnes, pour un total de 1 445,43 francs. Soit : Envers des personnes d'Orbey : Martin ANCEL, Antoine MOSSMANN, Antoine MICHEL pour ouvrage de forgeron, Nicolas

**VENTE AUX ENCHÈRES
28 mars 1853**

Suite au jugement ci-dessus et après affichage de placards aux endroits prévus dans la commune et parution au journal hebdomadaire de Colmar et du Haut-Rhin le trois mars 1853, (voir page du journal "Vente par licitation" ci-après), les biens de Marie-Catherine sont vendus aux enchères le 28 mars 1853 à 14 heures à la requête des mêmes héritiers.

1) Un hectare 44 ares pré et forêt, Haut-Pairis, surenchéri par Xavier SUTTER, contremaître de tissage à Orbey, cautionné par Ignace SUTTER, manufacturier, pour 2 500,- francs, (mise à prix : 2000,-)

2) 30 ares 15 centiares de champ au Champ-de-la-Porte, lot surenchéri par Dominique MATHIEU,

DELACÔTE, Jean-Louis GIRARDIN menuisier, Joseph SIMON, Joseph HUSSON menuisier, Jean-Antoine GANDER son neveu, Jean-Baptiste BEDEZ, Joseph HUSSON à nouveau pour le cercueil, Jean-Baptiste DIDIERJEAN dit Ciseau, Nicolas MICLO, Louis "FUND", Nicolas MILLION, Louis PERRIN.

Le tuteur réclame pour ses gages de cinq ans la somme de 750,- francs, incluse dans le total donné ci-dessus. Soit le tuteur est Jean-Baptiste GUIDAT, soit il s'agit du subrogé tuteur donc de Jean-Antoine GANDER, ce n'est pas précisé.

Envers des personnes extérieures :

La Compagnie d'Assurances contre l'incendie, dite Le Phénix, Antoine "FLAMISE" des Vosges et un nommé THIRION du même lieu.

Remarque sur l'actif

Le subrogé tuteur déclare que lors du décès de la défunte il existait dans le domicile mortuaire différents objets mobiliers dont il ne peut donner le détail, entre autres une commode et une armoire, une vache, deux chevaux avec leurs harnais et une voiture, lesquels objets ne s'y trouvent plus actuellement et il requiert le notaire soussigné de faire mention aux présentes de ses déclarations. Comme vous pourrez le constater ci-après, la succession se solde par une perte. Pour pouvoir quand même récupérer quelque chose, il était donc intéressant de soustraire des biens à l'inventaire et donc à la vente aux enchères pour éventuellement se les partager par la suite ou les laisser au fils, ceci à l'initiative d'un ou plusieurs des héritiers. Où sont passés la vache et les chevaux ?

**VENTE
PAR LICITATION.**

Le 28 mars, le jeudi vingt-huit Mars, à deux heures de relevée, en la Maison commune d'Orbey, section du Village :

En exécution d'un jugement rendu par le Tribunal civil de première instance situé à Colmar, le 16 février 1853, enregistré, sur laquelle présente par : 1° Jean-Baptiste GANDER, veuve de plénitude, 2° Jean-Baptiste MAIRE, co-tuteur, 3° François MAIRE, co-



tuteur, 4° Joseph GAUDIL, co-tuteur, comme pourvoi avec les droits de Joseph MAIRE, sa femme, 5° Martin DUBOIS, Journalier, comme pourvoi les droits de Marie-Anne MAIRE, sa femme, 6° Marie Thérèse MAIRE, servante de la dite, 7° Marie-Catherine MAIRE, femme veuve de Jean-Baptiste Claude-Joseph, cultivateur, 8° Antoine MAIRE, Journalier, demeurant tous à Orbey, héritiers présomptifs de Marie-Catherine GANDER, décédée à Orbey le quinze juillet mil huit cent cinquante-deux, mais sans héritiers d'entre-vivants, suivant la déclaration faite au Greffe de Tribunal civil de Colmar, le vingt-huit décembre 1852, enregistré, et ayant au pour Avoué M^r FFLUG, enregistré au titre qualifié près ledit Tribunal, demeurant à Colmar.

Il sera par le ministère de M^r WELTERLE, Notaire à la résidence d'Orbey, à ce nommé par le jugement précité, procédé à la vente par licitation publique, des immeubles ci-après désignés dépendant de la succession légitime de Marie-Catherine GANDER, sus-nommée.

Désignation des immeubles à vendre.

1) Section D, n° 303, 306 et 307, un hectare quatre-vingt-cinq ares cinquante centiares de pré et forêt, au canton Haut-Pairis, bas d'Orbey, par-dessus et d'un côté le chemin, par-dessous et de l'autre côté

2) Section E, n° 310, une maison avec cour, grange, écurie, aisances et dépendances, nature de jardin et pré, d'une contenance de 22 ares, à Pairis, d'un côté et par dessus le chemin et des autres côtés l'Hospice d'Orbey, et des autres côtés le chemin, par-dessous et de l'autre côté

3) Section E, n° 311, une maison avec cour, grange, écurie, aisances et dépendances, nature de jardin et pré, d'une contenance de 22 ares, à Pairis, d'un côté et par dessus le chemin, par-dessous et de l'autre côté

4) Section E, n° 312, une maison avec cour, grange, écurie, aisances et dépendances, nature de jardin et pré, d'une contenance de 22 ares, à Pairis, d'un côté et par dessus le chemin, par-dessous et de l'autre côté

5) Section E, n° 313, une maison avec cour, grange, écurie, aisances et dépendances, nature de jardin et pré, d'une contenance de 22 ares, à Pairis, d'un côté et par dessus le chemin, par-dessous et de l'autre côté

6) Section E, n° 314, une maison avec cour, grange, écurie, aisances et dépendances, nature de jardin et pré, d'une contenance de 22 ares, à Pairis, d'un côté et par dessus le chemin, par-dessous et de l'autre côté

7) Section E, n° 315, une maison avec cour, grange, écurie, aisances et dépendances, nature de jardin et pré, d'une contenance de 22 ares, à Pairis, d'un côté et par dessus le chemin, par-dessous et de l'autre côté

8) Section E, n° 316, une maison avec cour, grange, écurie, aisances et dépendances, nature de jardin et pré, d'une contenance de 22 ares, à Pairis, d'un côté et par dessus le chemin, par-dessous et de l'autre côté

propriétaire à Lapoutroie, pour 760,- francs (mise à prix : 400,-)

3) 39 ares 80 centiares de pré, lieu dit Pré Briss, lot acheté par Nicolas VILMAIN, propriétaire à Orbey pour 875,- francs (mise à prix : 800,-)

4) 11 ares 20 centiares de pré, entre l'hospice et des chemins, lot acheté par Jean-Baptiste GANDER, scieur de planches (son frère) pour 210,- francs (mise à prix : 200,-)

5) 19 ares 51 centiares de pré, Haut-Pairis, lot surenchéri par Jean-Joseph BERTRAND et Jean-Baptiste DIDIERJEAN, les deux propriétaires à Orbey pour 270,- francs (mise à prix : 150,-)

6) Une maison avec aisances et dépendances, jardin et pré, contenance totale 22 ares, achetée par Joseph BERTRAND, maire de la Commune d'Orbey, pour 650,- francs (mise à prix : 600,-)

7) 60 ares de forêt au Noirmont, lot surenchéri par Dominique DIDIERJEAN, propriétaire à Orbey pour 300,- francs (mise à prix : 100,-)

**LIQUIDATION DE LA SUCCESSION
4 mars 1854**

Comparus : Antoine GANDER mandataire avec procuration du 19/12/1852 de Jean-Baptiste GANDER et de tous les descendants MAIRE sauf Jean-Joseph, militaire en 1852 mais encore vivant puisqu'il se maria en 1866 et Marie-Catherine également en vie puisque mariée en 1854 avec Jean-Louis GIRARDIN.

Décès : Marie-Catherine est décédée célibataire et a laissé pour héritiers son frère et les enfants de sa sœur défunte.

Il est à observer que Jean-Baptiste-Constant GUIDAT a pris qualité d'héritier dans l'inventaire de la succession, sans protestation de la part de qui que ce soit. Il fondait cette qualité sur son état d'enfant naturel mais aucun acte n'a été produit constatant qu'il a été reconnu comme tel par la défunte, au surplus la succession étant onéreuse, la question de savoir si le sieur GUIDAT est héritier ou non n'a aucune importance.

Inventaire : Description identique. Dettes passives = 7 045,93 francs.

Vente des meubles : Suivant procès-verbal du 14/9/1852, les meubles ont été vendus aux enchères publiques pour 130,20 francs. (124,35 francs + frais) Acceptation de la succession : Les héritiers ont accepté mais sous bénéfice d'inventaire seulement.

8) 65 ares de forêt au Noirmont, lot surenchéri par le même Dominique DIDIERJEAN, pour 170,- francs (mise à prix : 100,-)

9) 29 ares de hags aux Champs de la Porte, lot acheté par Dominique MATHIEU, propriétaire à Lapoutroie pour 450,- francs (mise à prix : 100,-)

10) 20 ares de terre et un are 25 centiares de bois aux Champs de la Porte, article omis dans l'inventaire et que les comparants ont signalé au notaire de rajouter à la vente, ce lot a été acheté par Jean-Baptiste GANDER pour 300,- francs (mise à prix : 280,-).

Total de l'adjudication : 6 485,- francs, faite en présence des témoins Jean-Nicolas ANTOINE, géomètre, et Henry MARCILAT, chef de garde, demeurant tous deux à Orbey.

Ventes des immeubles : Description idem ci-dessus. Les adjudicataires entrent en possession des biens au jour de l'adjudication, ils paient le prix en 4 termes d'année en année aux 4 plus importants créanciers. Publications : Les placards ont été posés et la vente aux enchères a été signalée dans la presse. **Adjudication :** du 28/3/1853 pour 7133,50 francs au total. (6485,- francs + frais)

Rangs hypothécaires entre les créanciers : Deux états du bureau des hypothèques de Colmar ont été délivrés le 3 et 4 juin 1853.

Ces états constatent qu'il est dû par la défunte : - A Mme CHAUFFOUR de Colmar, 1300,- francs, d'une obligation du 21/4/1832, renouvelée le 12/4/1842 et le 9/4/1852

- A Jean-Baptiste de WATRIGANT d'Orbey, 1260,50 francs, obligation du 26/7/1843, transportée à M. Jean- Pierre STRAUSS, curé de Magstatt le Haut le 27/7/1847

- A Dominique DIDIERJEAN d'Orbey, 400,- francs, d'une obligation du 5/10/1847

- A Léon SCHWAB de Wintzenheim, 340,- francs suivant jugement rendu en la justice de paix du Canton de Lapoutroie le 16/5/1848

- A Jean-Joseph ANCEL, des Champs Simon, 650,- francs, obligation du 16/6/1848

- A Jean-Pierre STRAUSS à nouveau pour 800,- francs, obligation du 19/7/1850

- A Léon SCHWAB, 120,- francs selon jugement du 16/9/1851.

Masse active : La vente des meubles et immeubles s'élève à 7 263,70 francs.

Masse passive Frais privilégiés

1) Enterrement :

Joseph HUSSON pour cercueil et croix	16,-
Curé	19,50
Sacristain	5,-
Organiste	3,-
Porteurs du cadavre	7,-

Francs	50,50

(Le curé plus cher que le cercueil !)

2) Ceux des ouvriers qui ont soigné la récolte :

J.Baptiste HENRY pour 5 journées de travail	8,-
Marguerite VALENTIN pour 6 journées	6,-
J.Baptiste COUTRAYE	2,50
Joseph GANDER	3,75
Marie BATÔT 8 journées	8,-
Maximin DELACÔTE	1,50
3 voyages aux Basses-Huttes	
Antoine GANDER	5,55
Constant GUIDAT 2 journées	3,-
à une fille MILLION	0,50
Joséphine GANDER	8,-

Francs	46,80

3) M. SIMON, Greffier de Justice de paix pour nomination du subrogé tuteur :

	13,-
4) Pour contributions arriérées (impôts)	38,26
5) Pour la prime d'assurance de la maison	5,10
6) Frais d'inventaire, timbres, frais de déclaration, expéditions, enregistrements, honoraires, cahier	

de charges, apposition placards, extraits aux acquéreurs, droits de mutation,...	1 798,80
7) Pour le garde-forestier du Noirmont	20,-
Total créances hypothécaires	7 407,48
avec intérêts	

Total créances chirographaires :	1 767,58
avec intérêts	

Récapitulation :	
Passif : 7 407,48 + 1 767,58 =	9 175,06
Actif :	7 263,70

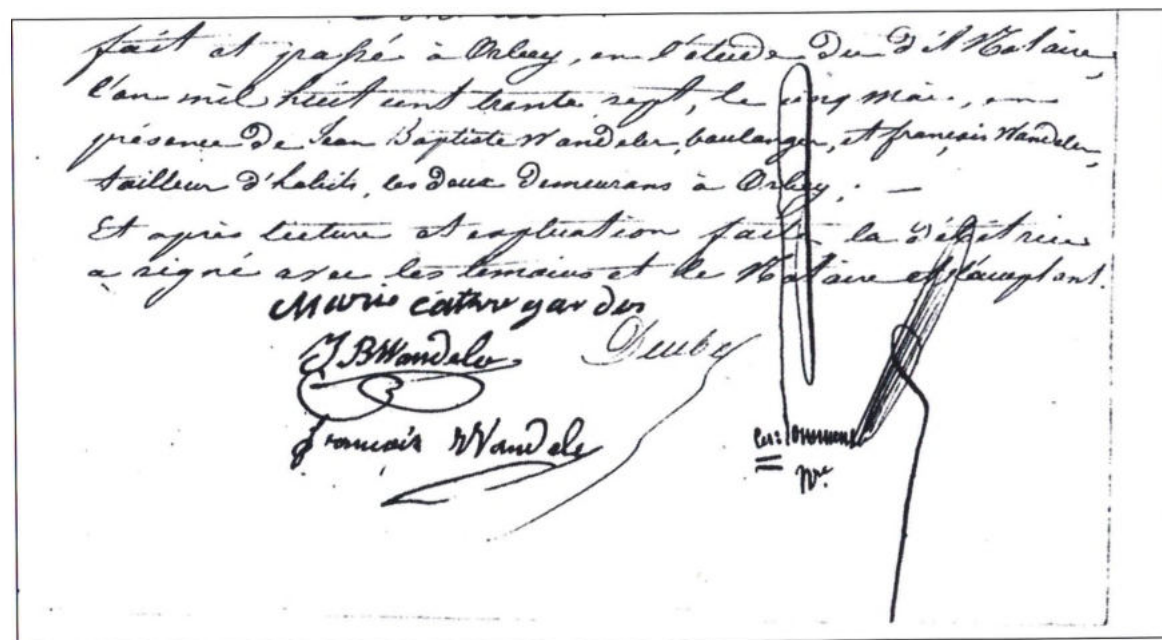
Perte : 1 911,36

Distribution :

A distribuer : 7 263,70
 Créanciers privilégiés : 7 407,48
Perte de 143,78 supportée par Léon SCHWAB sur inscription du 8/11/1851, étant la dernière inscrite. Les créances hypothécaires n'étant pas toutes payées, les créances chirographaires sont notées inutilement. (S'il n'y avait pas eu autant de frais et honoraires en position 6, presque tous les autres créanciers auraient pu être payés !)
 Comptes du notaire, des créanciers et des acquéreurs. Il est décrit ce que chacun a touché et de qui ainsi que ce qu'il reste à percevoir, les acquéreurs versant aux créanciers, ceci pour équilibrer.

Témoins de l'acte :

Jean-Baptiste MICLO, tisserand, et Nicolas HUSSON, boucher, les deux d'Orbey



LE PLÉBISCITE DE 1851 DANS LE CANTON DE LAPOUTROIE

Philippe JÉHIN

Les citoyens français ont été consultés à plusieurs reprises par référendum au cours des dernières décennies. Cette consultation électorale a été largement utilisée au XIX^e siècle sous le terme de plébiscite.

Les résultats de 1851 permettent de cerner quelque peu l'opinion politique dans le canton de Lapoutroie à une période charnière de l'histoire des institutions françaises ⁽¹⁾.

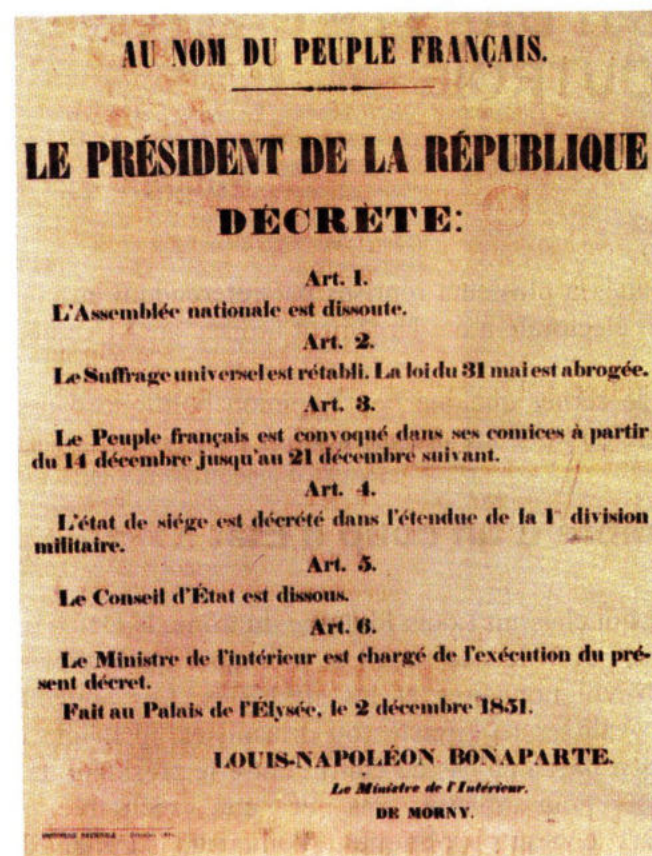
Dès le départ, se profile l'ombre d'un coup d'État ...

Instaurée par la Révolution de 1848 qui chassait Louis-Philippe du trône, la Deuxième République se révèle rapidement fragile au point de vue social et politique. La France est tiraillée entre les tenants de l'ordre, les révolutionnaires et les affairistes. Les nouvelles institutions politiques ne satisfont ni les royalistes légitimistes ou orléanistes, ni même les républicains. En effet, la constitution n'a rien prévu en cas de conflit entre le président de la République, élu au suffrage universel pour quatre ans et non rééligible, et l'Assemblée nationale, reflet des différents courants politiques. Vainqueur surprise des élections présidentielles de 1848, Louis-Napoléon Bonaparte sait que son mandat prend fin en mai 1852 et, d'après la constitution, il lui est impossible de briguer une réélection. Il lui faut envisager de revenir à la vie privée ou bien prendre le pouvoir par la force.

Louis-Napoléon rechigne au coup d'État : il souhaite une réforme constitutionnelle. Des pétitions circulent dans le pays. Le prince-président est largement soutenu par les élus : plusieurs conseils généraux et 233 députés y sont favorables. Une révision de la constitution est débattue à l'Assemblée le 19 juillet 1851. Elle obtient 446 voix contre 278, chiffre important mais insuffisant, car la majorité des trois quarts nécessaire à la révision n'est pas atteinte. Il manque une centaine de députés.

« Le nom de Napoléon est à lui seul un programme »

Le prince-président parvient à discréditer l'Assemblée. Il demande l'abrogation de la loi du 31 mai 1850 qui restreint le suffrage universel. Les parlementaires tombent dans le piège et refusent le projet de loi ; ils se coupent ainsi du monde ouvrier et paysan. Fin 1851, le prince-président s'appuie sur une opinion très favorable. Il peut compter sur le soutien de la bourgeoisie qui vit dans la terreur du spectre rouge, du peuple dont il a défendu le droit au suffrage universel, de l'armée nostalgique du Premier Empire et des milieux financiers. D'ailleurs, il a profité de sa fonction de président de la République pour parcourir le pays, se montrer et développer son programme.



Mornay, ministre de l'Intérieur et demi-frère du prince-président, organise le coup d'État du 2 décembre 1851 avec le soutien de l'armée. Dans la nuit, des affiches sont placardées sur les murs de la capitale, des opposants politiques sont arrêtés. L'Assemblée nationale est dissoute, le suffrage universel est rétabli et le peuple est appelé à voter à partir du 14 décembre.

Louis-Napoléon propose un plébiscite qui réaménage les pouvoirs : un président élu pour 10 ans, des ministres dépendant du seul pouvoir exécutif, un Corps législatif élu au suffrage universel qui vote les lois et une seconde Assemblée « formée de toutes les illustrations du pays ».

Des émeutes éclatent à Paris le 4 décembre et quelques insurrections

sporadiques se déclarent dans quelques villes. Une sévère répression s'abat dans les milieux hostiles à Louis-Napoléon.

Les résultats du plébiscite dans le canton de Lapoutroie

Au niveau national, 7 459 216 Français approuvent par plébiscite le maintien de Louis-Napoléon et « lui délèguent les pouvoirs pour établir une constitution sur les bases proposées dans sa proclamation ». On dénombre seulement 650 000 non.

Quels sont les résultats du plébiscite dans le canton de Lapoutroie ?

	Électeurs	Votants	Oui	Non	Nuls	Abstention en %	Oui en %
Le Bonhomme	292	223	222	1	0	23,6	99,6
Fréland	520	393	380	13	0	24,4	96,7
Labaroche	512	439	439	0	0	14,3	100,0
Lapoutroie	668	423	393	30	0	36,7	92,9
Orbey	1478	844	823	20	1	42,9	97,5
Canton	3470	2322	2257	64	1	33,0	97,2
Arrondissement de Colmar	50169	40960	38812	2050	98	18,4	94,8
Département	115790	99996	93810	5896	290	13,6	93,8



Globalement, l'abstention est beaucoup plus élevée que dans l'arrondissement ou le département ; on constate un tiers d'abstention.

Seule la commune de Labaroche se situe dans la moyenne départementale.

Que signifie ce chiffre ?

Signifie-t-il d'un désintérêt pour le plébiscite ou une forme de désapprobation du coup d'État du 2 décembre ? L'étude des résultats prouve que les électeurs du canton ont très largement montré leur soutien au prince-président. Les résultats électoraux présentent une certaine uniformité dans le canton. Les suffrages pour le « oui » sont nettement supérieurs à la moyenne départementale (de 92 à 100 %). Les habitants de Labaroche se montrent les plus bonapartistes avec le taux d'abstention le plus faible et l'unanimité dans leur acceptation du coup d'état du 2 décembre.

L'évolution vers l'Empire

La nouvelle constitution est promulguée le 14 janvier 1852 sous les apparences républicaines. Pourtant, la marche vers l'Empire paraît inéluctable. Le 7 novembre 1852, un Sénatus-consulte proclame Louis-Napoléon empereur des Français sous le nom de Napoléon III. Un nouveau plébiscite organisé les 20 et 21 novembre, lui confère le titre d'empereur avec 7 839 532 suffrages contre 253 149. Dans le canton de Lapoutroie, les résultats sont très largement en faveur du nouveau régime qui obtient 99,5 % des voix, même si l'abstention s'élève alors à 45 %. ⁽²⁾ « Si le coup d'État fut un crime, la France fut moins une victime qu'une complice. De fait, le coup d'État fut très populaire » ⁽³⁾.



CARICATURE DE
DAUMIER

« M'sieur l'maire,
quoi donc que c'est
un **bibiscite** ? »

« C'est un mot latin
qui veut dire oui. »

Sources

(1) A.D.H.R. 4 M 66.

(2) BARADEL Yvette, *La société des notables dans le canton de Lapoutroie de la Révolution à la guerre de 1870*, Bulletin de la société d'histoire du Val d'Orbey, n° 24, 2005, p. 33-42.

(3) SEGUIN Philippe, *Louis-Napoléon le Grand*, Paris : Grasset, 1990, p. 175.

JOURNAL D'UN CONSCRIT DE 1870

NICOLAS MINOUX

Francis JACKY

Guerre de 1870-1871 : l'Alsace est française, elle sera l'enjeu de cette guerre que la France perdra. Survendra alors l'annexion à l'Allemagne.

Il m'a paru intéressant de vous livrer ici le récit de mon arrière-grand-père maternel, Nicolas MINOUX, suivi de quelques commentaires.

La guerre de 1870 - 1871

« Étant né le 24 janvier 1849, j'ai passé au Conseil de révision au printemps de 1870, ayant tiré le Numéro 14 ⁽¹⁾ et reconnu propre au Service. Moyennant dix sept cent francs, j'ai changé de Numéro avec le S. VANDLER de Labaroche qui avait tiré le Numéro gagnant 123.

La guerre ayant éclaté dans le courant de Juillet 1870, mon remplaçant VANDLER a dû se rendre à ma place en garnison à Belfort. Moi comme N° gagnant j'ai été incorporé comme garde mobile, dans la petite forteresse de *Neuf-Brissach* (2). Les anciennes classes ont été incorporées dans le courant de Juillet ; la classe 70 comme moi, *sont* partis le 9 septembre.

En arrivant à Kaysersberg, nous avons eu connaissance de la prise de Sedan, l'Empereur fait prisonnier et la République proclamée à Paris est déjà affichée à Kaysersberg.

Arrivé et incorporé à *Neuf-Brissach*, j'ai *fais* venir mon instrument de musique (Baryton) et j'ai *fais* partie de la fanfare du 2e Bataillon, composé de 8 Compagnies dont la mienne qui était formée avec tous les jeunes de Lapoutroie.

Le siège de Neuf--Brisach

« Nous avons été investis et bloqués le 9 octobre 1870 après une attaque des Allemands vers les 11 heures du soir du 9 octobre par un bombardement acharné qui a duré environ 2 heures et incendié environ 29 maisons, dans les environs du marché. Après tranquillité complète jusqu'au 1er novembre. Dans la nuit du 16 au 17 octobre, nous avons fait une sortie de nuit vers les 2 heures du matin (mois très sombre) pour aller incendier une maisonnette d'éclusier en amont de *Neuf-Brissach* où les Allemands venaient au poste d'observation la nuit.

Pendant l'incendie, et par suite de l'éclairage, les Allemands en ont profité pour nous envoyer des décharges de mitrailles. Grâce aux rives du canal pour nous protéger des balles, notre Compagnie composée de 100 combattants sur 172 n'a perdu qu'un seul homme le S. BARADEL de Lapoutroie.

Les Allemands après s'être bien fortifiés dans la forêt *la Hartz* (Hardt) derrière *Wolfganzen*, ont recommencé les hostilités le 1er novembre et nous ont bombardés pendant 10 jours et 10 nuits consécutifs. Le 10ème jour, le commandant d'artillerie ayant été tué, la ville s'est rendue en capitulant dans la journée du 10 novembre. Nous avons quitté la

ville dans la journée du matin du 11 novembre en sortant de la ville avec nos armes que nous avons cassées en partie, les postes ayant été changés dans la matinée.

Une fois sortis des fortifications et en ligne dans les champs et au signal donné par les sifflets et tambours allemands, nous avons dû jeter nos armes par terre et alors partir comme prisonniers de guerre.

Prisonnier de guerre

« Nous avons dû longer le Rhin depuis Brisach par Biesheim, Marckolsheim, comme un troupeau de mouton, dont les militaires allemands faisaient la haie de chaque côté de la route. (Je puis toutefois faire remarquer qu'il n'y avait pas d'animosité de part ni d'autres). Vers les 9 heures du soir nous avons traversé le Rhin par barque et par pont volant pour ensuite marcher jusque vers 9 à 10 heures du soir pour arriver au premier village où nous avons été restaurés d'une soupe et d'un verre de vin (nous avons pu acheter du vin près des civils). Après avoir été restaurés, nous avons encore fait à peu près une heure de chemin pour arriver au chemin de fer vers les 11 heures du soir pour arriver à Rensbourg (Schleswig-Holstein) après 3 jours et 3 nuits de marche.

Arrivés vers les 9 heures du matin, nous avons été dirigés et logés dans une grande caserne où nous avons 24 hommes de poste pour nous garder. Comme couchage, nous avons une paille en paille et 2 petites couvertes de flanelles. Nous avons une cantine à la caserne même et pouvions acheter ce que nous voulions. Nous n'avons fait aucune corvée ni travaux que ce qui nous concernait. Comme nourriture nous avons la soupe et la viande 2 fois par jour, et 3 Marcks de paye chaque 40 jours où chaque 10 jours pour 4 hommes. Comme pain nous le recevions comme les militaires une miche pour 4 jours. Nous pouvions aller nous promener en ville à volonté en étant accompagnés d'un fonctionnaire au moins pour 6 hommes. Nous recevions la houille pour chauffer les salles et le gouvernement se chargeait de faire laver nos chemises. Notre caserne était à 9 minutes de la ville à proximité du canal qui était traversé par le chemin de fer au moyen d'un pont tournant.

Nous étions 900 hommes environ, tous Alsaciens des Cantons de Lapoutroie, Kaysersberg, Ste-Marie-aux-Mines, Colmar, Ribeauvillé et les environs. On y a joint quelques prisonniers militaires de l'active qui étaient Alsaciens, nous avons pas trop souffert que par suite d'inaction. Comme distraction nous n'avions que le jeu de carte où quilles. Chaque 15 jour nous devions assister à une messe à l'église de Rendsburg.

Vers le 14 avril 1871, l'ordre de notre rapatriement est arrivé. Nous avons quitté la caserne à 7 heures du soir en chantant et avons de nouveau été 3 jours et 3 nuits en chemin de fer pour rentrer. Nous sommes descendus en gare de Bennwihr le 3e jour à 11 heures du soir, pour arriver au Bonhomme le matin vers 9 heures. Mon congé a duré en tout 7 mois. »

Signé Minoux

Note de la rédaction

Nous avons respecté l'orthographe de l'original. Mais nous avons légèrement modifié la ponctuation, pour rendre le texte plus lisible.

Document : Transcription de la réquisition du capitaine commandant la compagnie de la Landwehr qui cantonnait à La Poutroye, pour occuper la route de Saint-Dié à Colmar dans le canton de La Poutroye. 20 janvier 1871

Extrait des délibérations du conseil de Lapoutroie, séance du 25 janvier 1871.

Transcription de la réquisition du capitaine commandant
la Compagnie d'occupation Landwehr à Lapoutroie

Nous Zacke sous-juré, capitaine commandant de la 2^e compagnie
du 3^e régiment d'occupation de la Landwehr N^o 71 (Bataillon de
Sondershausen) / 2^e Compagnie des 2. Bataillons B. Ehrlich'schen
Landwehr, Régiments N^o 71 (Bas. Sondershausen)
Considérant que nous avons d'occuper la route de St. Dié à
Colmar dans le canton de la Poutroye.
Vu les ressources du pays
Prendront toutes les communes du canton de Lapoutroie de
pouvoir ensemble à l'entretien de nos troupes durant toute la
durée de notre occupation manière ordonnée par le gouverneur
général d'Alsace à Strasbourg.
Fait à La Poutroye le 20 Janvier 1871 Signé Zacke

La livraison par jour est pour chacun homme
1^o une livre de la viande ou au jour cinqième une demi livre de lard.
2^o 1/3 livre de riz ou des autres légumes
3^o une livre et une demi de pain
4^o Cinq cigares
5^o Un litre de bière ou 1/2 litre de vin ou 1/10 litre d'eau de
vie
6^o 2 1/2 loth de café 1 1/2 loth de sel
Pour les officiers au lieu que de la nourriture } 7 fr. 16 sous 2 Thaler 6 Silbergroschen
pour chaque officier. } 8
Et pour le chef de la compagnie } 9 fr. 10 sous, 2 Thaler, 20 Silbergroschen
par jour.

Chaque homme de troupe doit recevoir par jour :

- 1 livre de viande ou au 5^{ème} jour une 1/2 livre de lard
- 1/3 livre de riz ou des autres légumes
- 1 livre 1/2 de pain
- 5 cigares
- 1 litre de bière ou 1/2 litre de vin ou 1/10 litre d'eau de vie
- 2 1/2 loth (?) de café, 1 1/2 loth de sel

Les officiers reçoivent de l'argent au lieu de la nourriture

- Pour chaque officier : 7 francs 16 sous, 2 Thaler 6 Silbergroschen, 8 (?)
- Pour le chef de compagnie : 9 francs 10 sous, 2 Thaler 20 Silbergroschen par jour

LE CIEL PAR LES FEMMES

LES SOEURS DE LA CHARITE DANS LE VAL D'ORBÉY

A LA FIN DU XIX^{ÈME} SIECLE

Claude MULLER

Au sein de l'Église catholique, le passage du XVIII^{ème} au XIX^{ème} siècle constitue un tournant majeur pour le clergé. Alors qu'au siècle des Lumières, les effectifs des soldats de Dieu sont très majoritairement masculins, le premier tiers du XIX^{ème} siècle voit se développer, de manière exponentielle, les congrégations féminines à supérieure générale (1). En Alsace croissent, à toute allure, les sœurs de Niederbronn soignantes, les sœurs de Ribeauvillé enseignantes et les sœurs de la Charité, surtout soignantes et quelquefois enseignantes (2).

Autre particularité, les religieuses ne vivent plus communautairement et cloîtrées dans un monastère. Elles vivent par petits groupes de deux, trois, quatre à cinq, dans une maison parfois loin de la maison-mère. Pour garder le lien entre consœurs, elles effectuent des retraites en commun... ou sont visitées parfois par la supérieure générale et, le plus souvent, par le supérieur général. Car, dans la direction bicéphale de ces institutions, c'est l'homme un prêtre, qui se déplace et inspecte.

Comme il se doit, il reste des traces écrites de l'inspection. Nous voudrions présenter au lecteur cinq textes rédigés par les supérieurs SPITZ (3) et GUERBER (4). Ils donnent la vision de l'autorité sur leurs troupes, sans fard ni concession, osent certaines remarques d'autant plus vives qu'elles ne sont pas destinées à être publiées, insistent sur les côtés à améliorer. Pour toutes ces raisons, ils constituent des documents (5) de première main.

I - Rapport de Spitz de 1875

Pairis - Orbey

« Cette maison a hérité de SIMON la somme de 70 000 francs, ce qui permet de construire une grange, des écuries avec dépendances et d'organiser la maison convenablement. Elle sera appropriée à recevoir des pensionnaires payants et un plus grand nombre de pauvres et de malades. Par la suite, ce petit hospice pourra devenir beau et agréable. La sœur CAMILLE reçoit beaucoup en compensation des soins qu'elle donne aux malades des fermes dispersées à l'entour. Ce qui augmente le revenu d'abord plus que modique. Les sœurs DIEUDONNÉE, LUCIENNE et ROBERT la secondent de leur mieux. Depuis le 26 octobre, la sœur ROBERT y fait la cuisine. La sœur VIGBERTE qui a remplacé la sœur FULGENCE dans le village, se donne de la peine, mais elle ne parvient pas à faire oublier la bonne sœur défunte.

Lapoutroie

« Cet hospice se développe successivement. La première maison fut remplacée par une autre plus vaste jardin et dépendance. Les malheureux qui y sont admis sont en plus grand nombre. Les ressources se multiplient en proportion et depuis cette année. Trois sœurs œuvrent sur place : Sœur MAXIMINE, Sœur EMMÉLIE, Sœur LANDELINÉ.

Fréland

« Depuis le mois de mai 1870, ce pauvre hospice n'a guère fait de progrès. La maison est trop étroite, trop basse, trop mal commode pour jamais se prêter à rien de convenable. On a commencé avec deux sœurs, il y en a trois et l'ensemble laisse beaucoup à désirer. La commune est riche, a fait de folles dépenses et ne peut se résoudre à une dépense vraiment utile. La sœur PHILIPPINE ne mérite pas d'éloges malgré son zèle, son activité, son agitation. Avec plus de réserve et de discrétion, plus de douceur, de bonté, elle eût obtenu de meilleurs résultats. Peut-être faudra-t-il la changer. »

II - Rapport de Spitz de 1876

« La sœur VIGBERTE semble se faire à ses diverses et difficiles fonctions de garde-malade pour la commune et de directrice d'un ouvroir. Elle a gagné la confiance de la population et fait du bien dans les familles dans lesquelles elle est appelée. Elle est devenue plus réservée, plus discrète, plus modeste. Les ressources dont elle dispose sont fort modiques. La famille Lefébure donne parcimonieusement (6). Néanmoins elle peut secourir les pauvres qu'elle va voir. La Providence seconde toujours les œuvres de charité.

Pairis

« Cet hospice prospère depuis son origine et de se développe d'année en année. 1876 marquera par les constructions et l'organisation intérieure. Je n'ai pu y aller, parce que le jour que j'avais destiné à m'y rendre, il n'y avait pas une voiture dans tout Colmar. Elles étaient toutes à Fribourg, à l'occasion de l'arrivée de Wilhelm, le 3 octobre. Il est regrettable que cette maison éloignée du village n'ait pas de prêtre comme pensionnaire ou comme aumônier. Les exercices spirituels en souffrent. La chapelle est jolie et détachée des bâtiments. La Sœur CAMILLE a vu le commencement pauvre et précaire de l'hospice. Elle l'a vu grandir et n'a pas mal contribué à augmenter ses revenus. Sa santé est usée et ne lui permet pas de jouir de l'espèce de prospérité où se trouve Pairis en ce moment. La Sœur LUCIENNE est un peu singulière et trouble la paix de la communauté. La Sœur DIEUDONNÉE fait l'école et a son petit caractère qui n'est pas toujours commode. La Sœur ILDEPHONSE satisfait et est contente. La Sœur MARIE ANNE doit convenir. Cette maison n'a jamais contristé les supérieurs, malgré les misères inévitables.

Lapoutroie

« N'est pas dans les conditions qu'il faudrait pour arriver à une certaine prospérité. La commission administrative n'a pas l'intelligence, ni l'activité nécessaire pour cela. La population est un mauvais ramassis d'ivrognes et de gens immoraux. Ceci pourra passer. Les sœurs n'ont pas assez d'appui pour maintenir une bonne discipline. La Sœur MAXIMINE est un peu trop vive. La Sœur EMMÉLIE est fort bien et la jeune Sœur RENÉE aussi.

Fréland

« Est un souci depuis sa création en mai 1870. Cette maison languira tant qu'elle sera dirigée par Sœur PHILIPPINE. La Sœur LANDELINÉ satisfait en tous points. BERTRAND ne s'entend pas avec la commission. Assez mauvais ménage. »

III - Rapport de Spitz de 1877

Lapoutroie

« La Sœur MAXIMINE est trop vive. La Sœur EMMÉLIE n'est pas assez douce de sorte que la troisième sœur souffre de ces deux caractères. La population de la maison est peu recommandable : ivrognes. La Commission ne s'occupe de rien. Le curé parle, mais n'agit pas. Triste maison. Il s'y fait du bien néanmoins.

Fréland

« Rien de particulier, ni d'extraordinaire, sinon que Sœur LANDELIN s'y déplaît moins et que la Soeur PHILIPPINE s'est un peu amendée. »

IV - Rapport de Spitz de 1878

« La Sœur VIGBERTE s'est attirée un fort blâme pour avoir reçu trop fréquemment la visite d'un des deux vicaires et d'une personne de l'endroit. Elle a suivi la retraite du mois de juin et promis d'être mieux sur ses gardes à l'avenir. N'a pas tenu parole.

Pairis

« A vu son hospice agrandi et embelli. Je n'ai pu voir les notables changements faits en 1877. La Sœur CAMILLE a pris part à la retraite des supérieures. Les quatre autres sœurs sont comme l'an passé. Il faudrait un prêtre retiré à cette maison.

Fréland

« La Sœur PHILIPPINE a été à la retraite des supérieures. La Sœur LANDELIN voudrait être ailleurs. Triste ménage, pauvre établissement.

Lapoutroie

« La Sœur MAXIMINE a suivi la retraite des supérieures en septembre. La Sœur EMMÉLIE ne sait pas se modérer convenablement. La novice GÉRARD laisse à désirer. Manque d'expérience et de réserve, rien de grave. »

V - Lettre de Joseph Guerber à la Supérieure générale du 30 avril 1894

« Pairis est très beau, l'air délicieux. Il ranime vite les gens alourdis par les brouillards et la fumée de Strasbourg. J'ai trouvé Sœur VIGBERTE se relevant d'une forte bronchite prise chez un malade au haut de la montagne.

A la chapelle de Pairis, le nouvel aumônier est à faire un mai (sic) pour le mois de Marie. Les montagnes du fond portent un tablier blanc de novice. Quelques jours de soleil feront tourner cela en bleu, couleur des profès. Voilà donc Pairis voué au bleu et au blanc, comme un dévot enfant de la Sainte Vierge.

Les cerisiers sont couverts de fleurs, mais dont le froid a tué la moitié. Plût à Dieu que de vilains froids ne saisissent pas aussi les plantureuses résolutions prises par nos supérieures pendant la retraite.

Je pris le chemin de Lapoutroie. On a, en y allant, la satisfaction de voir le cocher descendre à toutes les auberges, ce qui procure le plaisir de voir des enseignes, après avoir

vu du beau pays. A Kaysersberg, Sœur ALOYSIA accourut pour m'entraîner à l'hospice et me faire manger un bouillon. J'ai rencontré deux Allemands se rendant au sommet de je ne sais quelle montagne au-delà de Lapoutroie, pour aller à deux heures du matin tirer un coq de bruyère. Trente heures de marche, une nuit blanche, un coq peut-être.

Comme les sœurs font une chasse moins dispendieuse, moins pénible pour ne pas tirer au hasard, mais à coup sûr, je demanderais à ces messieurs en quoi consiste ce bonheur de chasseur. Ils ne surent rien me dire. Et voilà ce que l'on fait pour un coq ! Et que faisons-nous pour les âmes ? Ces chasseurs seront notre condamnation, quand nous faisons et apportons si peu pour notre salut et celui des autres. »

Ce que ces lignes ne font pas apparaître aux lecteurs, mais ce qu'elles sous-tendent, c'est la formidable mutation du pouvoir du village au XIXème siècle.

Aux côtés du maire, du maître et du prêtre, apparaît désormais un nouveau pouvoir, désormais et enfin féminin : la sœur. Imagine-t-on les fidèles croiser la religieuse se signant, lançant un "Loué soit Jésus-Christ " fervent en signe de bonjour, le respect dû à des femmes ayant sauvé des vies ?

Désormais le monde change. Le catholicisme se décline au féminin.

Notes

- (1) Claude LANGLOIS, *Le catholicisme au féminin. Les congrégations françaises à supérieure générale*. Paris, 1984, 776p.
- (2) Claude MULLER, *Une grande mutation des ordres religieux alsaciens (1721-1861"*, dans *Religieux et Religieuses pendant la Révolution 1770-1820*). Actes du colloque de la Faculté de théologie catholique de Lyon (15-17 septembre 1992), Lyon, 1995, 11, p 269-296.
- (3) SPITZ : Supérieur de 1844 à 1880, voir Claude MULLER, "*François Charles Spitz* " N.D.B.A.. n° 35, 2000, p3703-3704
- (4) GUERBER : Supérieur de 1880 à 1909, voir Christian BAECHLER, "*Joseph Guerber* » N.D.B.A.. n°14, 1989, p1319-1321
- (5) Archives des sœurs de la Charité au Couvent de la Toussaint à Strasbourg : Chronique, tome III, rédigée par SPITZ, pp320 (1875), 359(1876), 377(1877), 386(1878) et lettre de GUERBER conservée dans la liasse de missives adressées aux supérieures générales.
- (6) Sur Eugène LEFÉBURE, décédé à Orbey le 31 décembre 1874, et Léon Albert LEFÉBURE, décédé à Orbey le 6 août 1911 : voir François IGERSHEIM, "*Lefébure*", N.D.B.A.n°23, 1994, p. 2274-2276.

LES GRANDS TRAVAUX À FRÉLAND DANS LES ANNÉES 1890

Guy GUÉRIN

Fréland est un village de montagne, dont le ban communal couvre une superficie de 1973 hectares dont 980 hectares de forêts communales. Il s'étend de la vallée de la Weiss à 350 mètres d'altitude aux sommets vosgiens dont le mont Brézouard culminant à 1220 mètres. Il forme un immense amphithéâtre régulier dont les eaux de ce bassin indépendant s'écoulent dans la Weiss à l'aide d'une seule rivière, purement frélandaise, l'Ur.

Cette rivière, cascading de monts en plaines est la colonne vertébrale du village. La force et la vigueur de ses eaux lui permirent de se construire un passage direct à la base de la montagne. Profitant de ce tracé, la route principale du village s'établit, accompagnée de nombreuses maisons et de jardins. Et le cours d'eau poursuit sa chanson ancestrale, en attendant, sur sa droite, la construction de la fabrique de tissages Herzog.

Comme toute commune de montagne, Fréland possède une population groupée au village, une autre, moins importante de nos jours, vit disséminée sur ses terres ou assemblées en annexes qui se trouvaient au nombre de 37, désignées souvent par leur position dans la banlieue, parfois proche d'un sommet connu. De mauvais chemins de terre, impossibles à entretenir correctement, permettaient, avec d'étroits sentiers capricieux à gagner le village voisin.

La construction de la route de la gare de Fréland à Aubure.

Nous sommes en 1895. Depuis peu une gare a été construite au bas de la vallée. Un train à vapeur assure la liaison entre Colmar et Lapoutroie, et y dépose ou accueille voyageurs et marchandises. Bien souvent, il est nécessaire de les abriter, à disposition des destinataires. C'est tout un éveil, une vie bruyante nouvelle instaurée au pied des monts.

Mais hélas ! Seul un ancien chemin charretier, étroit et pentu, raviné, difficile en tout temps, permet le transfert vers le village, causant bien des difficultés de liaison et d'approvisionnements. Alors qu'au fond de la vallée, le train s'est hissé bravement à grandes bouffées de fumée que les vents s'amuse à dissiper. Ce parcours freine grandement l'échange plaine-montagne au grand dam des habitants.

Le conseil municipal constate et comprend l'intérêt de construire une route favorisant ces échanges. Une vraie route est tracée et mise en chantier dès l'année 1896. Solidement ... empierrée, d'une pente constante accessible à tous, évitant les rudes pieds de la montagne, par sa largeur elle permet aux véhicules de se croiser facilement en toutes saisons. Longue de trois kilomètres, cette excellente route parvient triomphalement au village, reçue par les habitants telle la disparition et la profonde délivrance d'une barrière au progrès futur, qui seul, apportera les éléments nécessaires pour mieux vivre, dans le village montagnard.

Le village y gagne par cet excellent accès à la gare et à la route nationale où la circulation s'amplifie. L'élargissement de la rue principale causée par la disparition de vieilles remises apporte plus de place et de lumière. Seule en souffrit la Chapelle Saint Thiébaud, par le retrait d'une partie de son sanctuaire.

Sortie du village, la construction se poursuivit non sans difficulté. A peine dans la nature, elle fut accrochée, taillée dans le vif de la roche. Ensuite dans les taillis de chênes surplombant la Chaude-Côte, elle fut longtemps soutenue sur les pentes par de solides murailles qui ne reçurent jusqu'à présent aucun soin particulier. Elle arriva enfin à la forêt, où

le terrain la reçut bien plus favorablement, une longue promenade dans les magnifiques pins du canton Calblin et arrivée au Col de Fréland à 900 mètres d'altitude, dominant le pittoresque village d'Aubure, perché à 800 mètres, lui donnant le titre de plus haut village d'Alsace, morceau de ciel tombé au sommet de la montagne.

Sur la gauche, rencontre avec le chemin conduisant à l'Établissement de cures Salem construit en 1891. Ce chemin continue jusqu'au cœur de la forêt. Il était utilisé pendant la guerre par les troupes allemandes pour se rendre au sommet du mont Brézouard où elles occupaient un abri taillé dans la roche vive, muni d'un périscope, observant les mouvements des troupes françaises occupant la montagne vis à vis.

Peu après l'entrée du chemin de l'Établissement Salem, se dresse un monument en forme de demi-rotonde, construit en pierres par l'armée allemande en 1918, afin d'honorer le passage de l'Empereur Guillaume lors d'une visite - inspection du front dans les Vosges. De cet endroit, la ligne entière de combat était visible, en un panorama immense, déployé sur toute la chaîne vosgienne et des lacs Blanc et Noir. Ce monument est nommé Belvédère.

A présent, chacun est heureux et fier du précieux ouvrage accompli. Par un long ruban d'une longueur d'environ 8 kms, abrité des caprices de l'hiver, ouvert au plein soleil de l'été, par une pente accessible à toutes tractions, les produits de la haute forêt, tout comme les fermes montagnardes, sont désenclavés. La jonction vallée de la Weiss aux plus hautes annexes était accomplie. Les petits chemins fermiers, chargés d'ornières, venaient se greffer sur cette belle roue permettant aux habitants de se rendre plus facilement au village.

Construction de bâtiments communaux

C'est alors que le brave petit train et la route nouvelle, mirent au cœur des Frélandais des idées novatrices. Vivre mieux, dans un cadre agréable et plus gai. D'ailleurs, les villages voisins s'embellissaient dans la modernisation.

Nos édiles comprirent ces souhaits et les mirent en pratique. La petite place, au milieu du village, nettoyée de ses boues, fut trouvée plaisante. Parfaitement empierrée, on y planta deux rangées de jeunes arbres feuillus, pour leur ombre, et l'espoir de nids habités d'oiseaux chanteurs. On y plaça plusieurs bancs de bois, pour le repos des gens de la montagne. On pria les chiens vagabonds et les coqs aux petits yeux de feu, suivis d'un peuple caquetant, d'aller s'ébattre sur le sentier au-dessus des jardins pentus.

Mais bientôt, les bruits des pioches et des pelles annonçaient la construction d'un immeuble carré, bien campé sur des arcades de beau grès du Calblin. A l'étage, les hautes et larges fenêtres de la salle du conseil municipal, côtoyant les bureaux spacieux de la mairie. Au rez-de-chaussée, divers services dont la poste et une petite salle de prison destinée aux buveurs trop bruyants.

Puis, le long de la grand-rue montante, faisant suite à quelque distance, un vaste chantier surgit. De dimensions plus importantes, une construction à haute façade, clarteuse par de grandes ouvertures, laissait de suite supposer à l'hôpital hospice communal. Superbement conçu, il devait être un havre de secours aux pauvres de la commune. En effet, nous connaissons les services rendus par cet établissement communal dans l'allègement des souffrances aux malades et l'aide humanitaire aux plus démunis.

Ces constructions connurent un véritable succès, joint à une réussite complète. Les Frélandais, heureux de bénéficier de cet apport d'aide, remerciaient leurs édiles et les bâtisseurs.

Bien sûr, ils en demandaient la continuation dans les domaines attenants à leurs façons de vivre. Ils étaient entendus et compris et bientôt d'autres grands projets étaient promis, qui dans un proche avenir, devaient améliorer l'existence dans notre village de montagne.



UN FILM TOURNÉ À FRÉLAND LA GRANDE ILLUSION DE JEAN RENOIR

Benoît WIRRMANN

C'est dans une Europe au bord de la guerre que sortit *La Grande Illusion* le 9 juin 1937 à Paris. Énorme succès populaire, applaudi de Londres à Washington mais interdit à Rome et à Berlin, *La Grande Illusion* fut en partie tournée à Fréland en février 1937, un choix du cinéaste Jean Renoir pour figurer un petit coin du Wurtemberg.

La genèse du film

Jean Renoir (1894 - 1979), fils de l'illustre peintre Auguste Renoir, se lança dans le cinéma à la mort de ce dernier en 1919. Ses premiers films, influencés par le cinéaste et acteur autrichien Erich von Stroheim n'obtinrent que des succès inégaux. Néanmoins, le cinéaste réussit au fil du temps à constituer une équipe de fidèles que l'on retrouvera en 1937 dans la fabrication de *La Grande Illusion*. Citons parmi eux ses assistants, Jacques Becker et Carl Koch, son décorateur Eugène Lourié, son cadreur (et neveu) Claude Renoir ou encore le compositeur Joseph Cosma.

La période qui encadre *La Grande Illusion* est celle où son activité de cinéaste bouillonne tout autant que les événements politiques. C'est l'époque du front populaire et de la montée du fascisme et du nazisme en Europe. Jean Renoir fait mille projets, touche au journalisme en signant des articles et apporte son nom à des pétitions. Il devient compagnon de route des communistes, réalise des petits films de propagande, soutien les républicains espagnols, écrit dans L'HUMANITE et dans CE SOIR, le journal de Louis Aragon. Mais l'homme reste avant tout cinéaste. De ce côté là, les projets se bousculent. Jean Renoir abandonne le tournage de *Partie de Campagne* (été 1936) pour commencer celui des *Bas Fonds*. Il lance le projet de *La Marseillaise* (janvier 1937) alors que les prises de vue de *La Grande Illusion* n'ont pas débuté.

Pour autant, Jean Renoir tient beaucoup à *La Grande Illusion*. Ancien chasseur alpin dans les Vosges puis aviateur durant la guerre 1914-1918, le cinéaste veut réaliser un film évoquant cette période mais surtout dénoncer l'absurdité de la guerre à un moment où le danger d'un nouveau conflit se rapproche. Dans le contexte de l'époque, ce film doit être également un hymne à la fraternité entre classes sociales.

Le scénario du film se déroule au beau milieu de la Grande Guerre. L'avion du capitaine français De Boëldieu, rôle interprété par Pierre Fresnay, et de son pilote Maréchal que joue Jean Gabin, est abattu. De Boëldieu et Maréchal, l'un aristocrate et l'autre ouvrier dans le « civil » sont aussitôt faits prisonniers par les Allemands et transférés au camp de Hallbach (en réalité la caserne de Colmar). Là-bas, ils font la connaissance d'un certain Rosenthal, couturier juif avant sa mobilisation et qui est interprété par Marcel Dalio. Après plusieurs camps successifs, les trois hommes sont conduits à la forteresse de Wintersborn en

Allemagne (en réalité le château du Haut-Koenigsbourg). Maréchal et Rosenthal parviennent à s'évader grâce au sacrifice de De Boëldieu. Ensemble, les deux hommes tenteront de gagner la Suisse, après avoir été cachés par une fermière wurtembergeoise, Elsa, interprétée par Dita Parlo. Maréchal succombera à son charme et lui promettra de revenir, sitôt finie la « der des der ».

Mais devant le projet de Renoir, les producteurs sont frileux. Le film *Les Bas Fonds*, malgré la présence de Jean Gabin et le premier prix Louis Delluc, a été un échec commercial. Néanmoins Renoir et Gabin parviennent à convaincre Franck Rollmer, un financier qui vient de produire Jenny, le premier film de Marcel Carné. Le budget est estimé à 3 millions de francs et le contrat signé le 9 novembre 1936.

Avec tout ce que représentait ce film : l'histoire de ces soldats français, leur évasion, la présence d'un juif et l'amour naissant entre Maréchal et Elsa, il était impossible de tourner ce film dans l'Allemagne hitlérienne. C'est donc vers l'Alsace que Renoir fixa son choix. Dès novembre 1936, Jean Renoir et une partie de son équipe se rendirent dans la région de Colmar pour effectuer des repérages. Ils retinrent, comme on l'a vu, la caserne de Colmar et le château du Haut-Koenigsbourg. Mais il manquait un site pour la fin du film, au moment où les deux prisonniers évadés fuient dans la montagne et trouvent refuge dans une ferme : ce sera Fréland.

Les séquences de Fréland : La Halle et la ferme du Tibremont

Jean Renoir tourna des plans sur les hauteurs de Fréland en février 1937. A en croire les protagonistes, les conditions climatiques du tournage furent « dures et capricieuses ».



Le premier décor de Fréland apparaissant dans le film concerne la fuite des deux hommes dans la montagne. Cela représente deux séquences (52 et 53) sur les soixante-cinq que compte le film. En effet, en remontant la route en direction d'Aubure, on trouve un chemin sur la gauche permettant de rejoindre le lieu-dit La Halle. Et c'est au bord de ce chemin que se situe l'action.

Dès les premières images, on aperçoit Maréchal et Rosenthal endormis dans un fossé et mal en point. Ils reprennent difficilement leur route. Rosenthal boîte et utilise une canne pour marcher. L'instant d'après, ils sont sur le petit chemin menant au lieu-dit. Le ciel est couvert et le sol recouvert de neige fondue. Rosenthal traîne de plus en plus le pied à cause d'une entorse alors que Maréchal s'impatiente. Les deux compagnons s'arrêtent au bord du chemin, près d'une pierre. La tension entre les deux est à son comble et la dispute éclate :

Maréchal (à propos de Rosenthal) : « Un colis, oui, un véritable colis, un boulet que je traîne au pied. D'abord j'ai jamais pu blairer les juifs, t'entends ? »

Rosenthal : « Mais file donc ! [...] t'en crève d'envie [...] fous le camp ».

Puis Rosenthal s'effondre à moitié sur la grosse pierre au bord du chemin tandis que Maréchal s'éloigne. Mais ce dernier est pris de remords. Il revient sur ses pas, aide Rosenthal à se relever, et lui propose de rejoindre une ferme qui semble inhabitée...



La ferme où se réfugient les deux hommes se situe au lieu-dit Tibremont, au dessus de la chapelle Saint Thiébaud. Cette ferme était à l'époque la propriété de la famille COUTY de Codongoute. En forme de « L », elle est bien exposée au soleil. A l'époque du tournage, elle n'était plus habitée. Le décorateur a donc dû meubler et décorer les pièces du rez-de-chaussée, c'est-à-dire la cuisine, la salle à manger ainsi que la grange.

Cette partie du film compte 10 séquences. A partir de la séquence 54, Maréchal et Rosenthal se réfugient dans une grange qu'ils croient abandonnée. Ils sont surpris par la fermière qui rentre une bête. Sensible à la condition des deux prisonniers évadés, elle les reçoit chez elle, les nourrit, soigne la blessure de Rosenthal et fait même preuve de courage en les cachant à une patrouille allemande qui passe par là. Ils vont rapidement reprendre des forces. Rosenthal encore immobilisé par sa blessure fait la connaissance de la fille de la fermière prénommée Lotte tandis que Maréchal participe aux travaux de la ferme. Il va chercher de l'eau et nourrit la vache « *qui sent comme celle de [son] grand-père* ».

Pour l'essentiel de ces séquences, l'action se passe dans la ferme. Il faut toutefois être prudent car certains décors comme les encadrements de fenêtres ont été reproduits par les décorateurs et tournés à l'extérieur de la ferme. De plus, à partir du 1^{er} mars 1937, Renoir tourna les intérieurs aux studios Éclair et Tobis d'Épinay. Enfin, au moment du montage en mai 1937, le cinéaste réalisa des raccords aux studios de Billancourt. A cette occasion, des décors ont été reconstruits par Georges Wakhévitch.



Les plans tournés en extérieur sont peu nombreux : l'un des plus significatifs permet de voir Maréchal sortir de l'étable : à sa droite, on peut apercevoir le village perdu dans la brume ainsi qu'entendre les cloches de l'église. Le plan d'après, on le voit entrer dans la cuisine de la ferme avec, à sa droite, une extension en pierre que l'on retrouve encore aujourd'hui. Un autre plan pris depuis le chemin d'accès à la ferme permet de reconnaître le



sommet de la Grande Roche (1105m.). Enfin, un autre plan nous montre Rosenthal ouvrant une fenêtre donnant sur la vallée.

Un certain nombre de personnes ont assisté au tournage : des invités par la production ou tout simplement des badauds. Au Tibremont, ce sont principalement des enfants des environs qui assistèrent avec curiosité aux scènes tournées en extérieur. Ils étaient assurément fascinés par les acteurs et tout le matériel de tournage. Il y avait ainsi de gros projecteurs qui firent croire à certains Frélandais restés au village que la ferme flambait...

La dernière séquence (la 64^{ème}) tournée à Fréland nous montre les compères tout proches de la frontière suisse. C'est à ce moment que Maréchal espère que cette guerre sera « *la dernière* ». Rosenthal lui répond « *Tu te fais des illusions* ». Ils se souhaitent bonne chance puis quittent leur cachette. Ce passage mythique clôt le tournage à Fréland. Les derniers plans où l'on voit les deux hommes s'enfoncer dans la neige et heureusement passés en Suisse ont été tournés en extérieur en avril 1937 à Chamonix, sans Jean Gabin déjà parti sur le tournage de son prochain film.

Les polémiques autour de ces séquences

Les séquences de Fréland furent l'objet de vives polémiques. L'Allemagne nazie interdit les projections du film et Joseph Goebbels alla jusqu'à le qualifier « *d'ennemi cinématographique numéro 1* ». En France, les réactions furent tout autres.

Dès le lendemain de la sortie du film, L'HUMANITÉ écrit dans ses colonnes que « *Le nouveau film de Jean Renoir, d'après un scénario de Charles Spaak, vient d'être présenté avec le plus grand succès au Marivaux. Ce film se passe pendant la guerre en Allemagne, mais ce film n'est ni un film d'espionnage, ni un film de guerre, ni un documentaire. C'est une œuvre véridique, authentique, vivante, réaliste. C'est une grande œuvre qui honore le cinéma français et qui démontre, une fois de plus, que Jean Renoir est le premier de nos metteurs en scène* ».

La Grande Illusion fut un énorme succès lors de sa sortie dans les pays démocratiques. A Paris, chaque séance fit salle comble et battit tous les records de fréquentation : 1,55 million de francs de recette en 4 semaines, 200 000 spectateurs en deux mois dans une seule salle et meilleur film de l'année selon un sondage de La Cinématographie française. De l'extrême droite à l'extrême gauche, on loua - certes pour des raisons différentes - les qualités du film. A Londres et aux États-Unis, le film sortit en 1938. Là encore, ce fut un triomphe.

Après l'épisode tragique de la guerre 1939 - 1945, le film fit à nouveau polémique. Mais cette fois, les critiques venaient directement de France. En effet, en 1946, une partie de la presse issue de la Résistance dénonça en lui des signes avant-coureurs de la persécution des juifs et de la collaboration.

L'antisémitisme déclaré de Maréchal à la Halle : « *D'abord, j'ai jamais pu blairer les juifs, t'entends ?* » et l'amour qui naît entre Maréchal et Elsa dans la ferme du Tibremont étaient en particulier visés.

En 1958, LES CAHIERS DU CINEMA et une nouvelle génération de critiques menée par François Truffaut se montreront malgré tout enthousiastes lors de la sortie de la version intégrale et restaurée du film.

Avec du recul, Renoir écrivit qu'il devait sans doute sa réputation à *La Grande Illusion* mais que celle-ci lui avait amenée aussi beaucoup de malentendus. A la vue de ce film aujourd'hui, on ne peut qu'être frappé par son rythme si particulier et l'atmosphère qui s'en dégage. Les passions qui ont marqué son histoire mettent en lumière tout l'intérêt qu'on peut dégager des scènes tournées à Fréland.

Bibliographie :

- CURCHOD Olivier : *La Grande Illusion de Jean Renoir*, étude critique, Collection Synopsi Nathan, 1994
- RENOIR Jean : *Ma vie et mes films*, Flammarion, 1974
- VAUGEOIS Gérard (sous la direction de) : *La Grande Illusion*, Bibliothèque du cinéma, Balland, 1974.

Photos

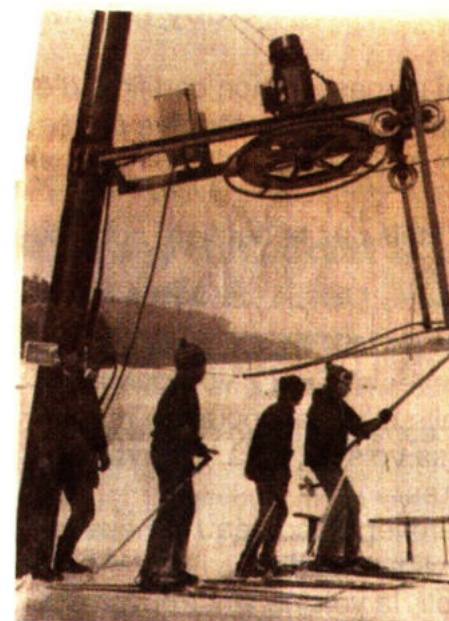
1. Affiche du film
2. La pierre où s'assied « Rosenthal » (Marcel Dalio) sur le chemin de la Halle. Photo Benoît Wirrmann
3. La ferme du Tibremont en 1937
4. « Maréchal » (Jean Gabin) à la ferme
5. « Elsa » (Dita Parlo)
6. La ferme du Tibremont aujourd'hui. Photo Benoît Wirrmann

Remerciements à Messieurs Marcel VALENTIN et Dominique SIMON pour leur contribution.



LA STATION DE SKI DES BAGENELLES EN 1973

Pierre BEDEZ



Qui va encore se reconnaître sur cette photo ? Les aventuriers des Bagenelles se retrouvaient avec l'abbé Garnier, qui avait réussi à monter un chalet et une remontée mécanique de 350 mètres, avec les jeunes de Rombach le Franc.

Rendez-vous dominical pour ces jeunes de Rombach, de Sainte-Marie, mais aussi naturellement de Lapoutroie et du Bonhomme. C'était l'époque où l'on pouvait se permettre beaucoup de choses, les règlements de sécurité n'étant pas draconiens comme maintenant.

Grâce à l'abbé Garnier et à sa famille, beaucoup de jeunes ont connu le plaisir de la glisse et de goûter au bon air de la montagne. Et cela pour 3 francs la journée, recette qui permettait de régler la facture électrique.

Les parents avaient mis leur énergie à monter chalet et remontée et beaucoup de courage pour que cette mini-station tourne, sans attendre l'aide financière des pouvoirs publics. En 1972-1973, quel exploit !

Un grand coup de chapeau à ces courageux aventuriers.

Source

THEVENIN Michel et HART Christine, Journal l'Alsace, 19 mars 1973.



EN É KO FÈ ÈK DE DJA !

ON A ENCORE FAIT DU JOLI !

Gaby BAUMANN

Djé paww pèsè mo certificat d'études è trôz ang. Sir lè permér ènay ké falaun'alé è l'èkaul chkè kwètôj ang.
Mè j'nir mi lè dèrér po djoué dé tour !

J'avau èn wèzin kir bé d'accor èvo mi.
Inn djo èl m'etche po me montré lo mèzé de sè wèzinn, é toula, é li avou dè biè kokomm.
J'nale kwèr inn koutèy è no lé kawpènn en rondel.
Mè lo sa, lè wèzinn vene trovè noté para è lé tchaf volenn !

Ènn aut dè fou, mo frèr avou trovè inn nu d'wès tout pré dè rout.
Lo sa è li avou toucou tra djeun bès k'sé permonann.
O moma k'èl vnann, mo frèr nale rmouè lo nu.
En oy tauw : «Do vinèk, do ju d'èno !»

No rvenenn è maujo é rian nak di fauw.
Not mér ne saw jamè sauk savou pèsè

Kat no mindjann lès op, lè salir ir toucou dsu lè tauy.
Mo frèr avou kwèt ang.
J'li feye sign de sofè.
Sa fe tauw fè è mo pèr ètrap lé z-épis da lé z-ey.
Mo frèr ètrape ènn de sé raclé ké sègn trobé do né.
É mi ré, mo pèr ne me dechpito jamè : é n'avou èsé de mè mér !

J'ai pu passer mon certificat d'études à treize ans. C'était la première année qu'il fallait aller à l'école jusqu'à quatorze ans.
Mais je n'étais pas la dernière pour jouer des tours !

J'avais une voisine qui était bien d'accord avec moi.
Un jour, elle m'appela pour me montrer le jardin de sa voisine, et là, il y avait de beaux concombres.
J'allai chercher un couteau et nous les coupâmes en rondelles.
Mais le soir, la voisine vint trouver nos parents et les gifles volèrent !

Une autre fois, mon frère avait trouvé un nid de guêpes tout près de la route.
Le soir, il y avait toujours trois jeunes filles qui se promenaient.
Au moment où elles arrivaient, mon frère alla remuer le nid.
On entendit bientôt : « Du vinaigre, du jus d'oignons ! »
Nous revînmes à la maison, en riant comme des fous.
Notre mère ne sut jamais ce qui s'était passé.

Lorsque nous mangions la soupe, la salière était toujours sur la table.
Mon frère avait quatre ans.
Je lui fis signe de souffler.
Ça a tôt été fait et mon père attrapa le poivre dans les yeux.
Mon frère attrapa une de ces raclées qu'il saigna du nez.
Et moi rien, mon père ne me gronda même pas : il y avait assez de ma mère !

PRAKO I PAUW PATWÈ

PARLONS UN PEU PATOIS

QUELQUES EXPRESSIONS BIEN DE CHEZ NOUS

Maurice HERMANN

- Kat an malèv, é fau etchi lo barbey → Quand on est malade il faut appeler le médecin
- Nallè èvo so plont dsu lo dauw → Partir avec son balluchon sur le dos
- Nè vlu èdé dét pu → En vouloir de plus en plus
- Èpré lè pyou-la, lé prè o wachli → Après cette pluie, les prés ont verdi
- Dsu lè tcharat-la, an a drauwlma oupslè → Sur cette charrette, on est drôlement secoué
- Fnëyi da lé èfèr de mè gran mér dso lo tapnè de sè maujo → Fouiller dans les affaires de ma grand-mère sous la soupente du toit de sa maison
- Lo vārdi-sin, lé servou d'mass féyo nallè voré terlakat → Le vendredi saint, les servants de messe font marcher leur crécelle
- O wèñé lé'z'aland nallo po rveni o fū ta → En automne, les hirondelles partent pour revenir au printemps
- Beylè po se fèr ôyi → Pousser un coup de gueule pour se faire entendre
- Mo brè a afyè, dje ètu pikè pa èn wès → Mon bras est enflé, j'ai été piqué par une guêpe
- Botè sé èbèch i paww mètchau varou → Mettre ses outils un peu n'importe où
- Spir kikin de trèvyè èvo i ma rèwa → Regarder quelqu'un de travers avec un mauvais regard
- Éyt èfyavli èpré èn mèlèdi → Être affaibli après une maladie
- Sa lo moma de auwtè d'auwrè → C'est le moment d'arrêter de travailler
- Avou so pti tchi-lu → Avoir son petit chez soi
- Avou dé grifyès è kouyan dé moull → Avoir des égratignures en cueillant des mûres
- Tchè bau bi si djè rajo → Je me demande si j'ai raison
- L'aut-la né mi iventé lè por → Celui-là n'a pas inventé la poudre
- Lé'z'èfan-la so boryaudé → Les enfants sont brutalisés
- Botè i dèvètey po ne mi se brayi → Mettre un tablier pour ne pas se salir
- Lè krocht do pin a duch → La croûte du pain est dure
- È la téyma è bel watè ké l'éanntch è bègnè → Il est tellement surpris qu'il commence à bégayer
- Lo sa-si, é fè kyè d'lin, an vou bé lé staul da lo sū → Ce soir il fait clair de lune, on voit bien les étoiles dans le ciel
- È l'èym bé lo frouwè → Il aime bien le taquiner
- Lo mètè sa dé fou maujëji de se rèwayi → Le matin c'est parfois pénible de se réveiller

- Da so bich, lo pti èanntch è djadjlè
- È Nwéy an'èvirè è lè mèyney mas
- Badlè lé much èvo dè titou
- Ne pu se prakè èpré èn dechtras
- Ne mi djoyi d'èséyvi sè bzañ
- Èspar i bon fey da lè tchèminay
- An sè kotéy, èchtauw ké varo no vèr
- Gripè i réycht tchèmi nak èn sauwèdj tchiv
- Èyt ètrényé de fèr èk
- Kouyi dé sréyj
- Hakè dé kmartyèr
- Sayi dè graus
- Rāyi lè myèt
- Sèjné lo lèséy
- Chtreyi lé vètch
- Rauwchtè do lij da l'armèr
- Èfonfi dé kyauw èvo i matéy
- Djouè é kwat
- Kriyè da sè kwar
- Botè sé sou ènevri
- Fèr lè tchir de nallè
- Wandlè da èn'aut katray
- Èprovè so novey èbi tchi lo pèrmètéy
- Poutè l wèchéy è lè sèmtér
- Pray dèy dsu lè fauws de sé para
- Lo préyt chty dè mnit'auv
- Se sovni dé mauwt dènsèkwan
- Lè gogat me fè chorir
- Sna mi i ta è bot fu i tché
- Bour i pti vour d'au d'sriz
- Se permonè o baur do ru
- Lo techran fè dè taul dsu lo mtéy
- Èyt è fèyan dju dsu èn sèl
- Fèr lè bway
- Avou dèfin de katzè, de rlansi
- Fyauwlè po ré
- An'auws mi lo totchi, éla kwatlyey
- Avou do mau é détodli do fidètcha

- Dans son berceau, le petit commence à balbutier
- A Noël on ira à la messe de minuit
- Barbouiller les murs avec de la peinture
- Ne plus se parler après une querelle
- Ne pas pouvoir achever son travail
- Allumer un bon feu dans la cheminée
- Sait-on jamais, peut-être qu'ils viendront nous voir
- Grimper un chemin en pente comme un chevreuil
- Être en train de faire quelque chose
- Cueillir des cerises
- Piocher des pommes de terre
- Faucher de l'herbe
- Arracher les mauvaises herbes
- Écrêmer le lait
- Étriller les vaches
- Ranger du linge dans l'armoire
- Enfoncer des clous avec un marteau
- Jouer aux cartes
- Pleurer dans son coin
- Mettre son argent à l'abri
- Faire semblant de partir
- Déménager dans un autre quartier
- Essayer son nouvel habit chez le tailleur
- Porter un cercueil au cimetière
- Prier sur la tombe de ses parents
- Le prêtre asperge d'eau bénite
- Se souvenir des habitudes d'autrefois
- Cette blague me fait sourire
- Ce n'est pas un temps à mettre un chien dehors
- Boire un petit verre de kirsch
- Se promener au bord de la rivière
- Le tisserand tisse de la toile sur le métier
- Être assis sur une chaise
- Faire la lessive
- Avoir envie de vomir
- Pleurnicher pour rien
- On n'ose pas le toucher, il est chatouilleux
- Avoir du mal à démêler du fil de fer

NOTÉ MORKÈR D'ENSEKWAN

Ènsèkwan, lè duch bzan de noté morkèr ne sèrèto k epo de rar moma de rlaj, lo merkedì, lo djo do martchi é lo dimontch, éko mi toukou.

Lo djo do martchi, sir po lé fam l'okazyo de fèr voré komisyo. Èchtè dé'z'èbèch, dè mèt po dé chmuj, dè lèyn po trikotè dé tchausat.

É bé sur po fèr i pauw d'kwèray. Sova lé fam rmontān da voré ferm bé tchadji.

Po lé'z'am, sir lo djo ou tchèki dvalo èvo sé kès de fermèdj.

Èvo lé sou rsu do martchan, é èchtan lé zèbèch ké fallo, fèyan dé provizyo de kre, nallan pèyi lo mertchau é o fūta èchtan dé pochyo.

Mè po rauw lo kwèray se fèyo è l'auwt.

Lo douzim djo de rpauw, sir lo dimontch è toula aussi mi toukou.

Lé fam nallan é « pti mas » de chey é sèt our.

Lé'z'am nallan è lè gran mas de nuf'our è dmèy.

É nyavou ké rechan dang lé fé po nallè è l'auwt.

Ensekwan-la, lè'z'auwt ne mangkan mi, sink da lè ru do motey, kwèt o dso d'Orbéy, trach è Tanè.

Sa fèyo brauma de stāsyo, lé konversasio duran.

È lè maujo, an ètando rarma lo māt po dèdjunè.

È chtauw, maugré lè duch bzan de tchèk djo, lé djan pernan lo ta de vikè.

NOS PAYSANS D'AUTREFOIS

Maurice HERMANN

Autrefois, le dur travail de nos paysans ne s'arrêtait que pour de rares moments de détente, le mercredi, jour de marché et le dimanche et encore pas toujours.

Le jour du marché, c'était l'occasion pour les femmes de faire les courses. Acheter de la vaisselle, de l'étoffe pour faire des chemises, de la laine à tricoter des chaussettes. Et bien sûr faire un peu la causette. Souvent les femmes remontaient à la ferme, bien chargées.

Pour les hommes, c'était le jour où chacun descendait ses caisses de fromages. Avec l'argent reçu du marchand, ils achetaient des outils, faisaient des provisions de son, allaient payer le maréchal ferrant et au printemps achetaient les porcelets.

Mais pour eux la causette se faisait au bistrot.

Le deuxième jour de repos, c'était le dimanche et là encore pas toujours. Les femmes allaient aux « petites messes » de six et sept heures.

Les hommes allaient pour la plupart à la grand-messe de neuf heures et demie. Certains sortaient avant la fin et rejoignaient les bistrots.

En ce temps-là, les bistrots étaient nombreux, cinq dans la rue de l'église, quatre au Bas d'Orbey, trois à Tannach.

Il y avait donc beaucoup de stations, les conversations se prolongeaient.

A la maison, on attendait rarement le maître pour déjeuner.

Peut-être, malgré le dur travail quotidien, les gens prenaient le temps de vivre.

LO VI ÈRBÈ

Él ir toula,
Pyantè da lè rauwtch.
Ènda kwang ?
Pachèyn lo sawou,
Él awou toukou ètu toula.

Lo pi, lo trantch, lè smay,
An èrau di in S,
In S nak solid.
Pa dzo lé barb dé mos
An dvinou lè skoch,
Pyéytlay pa lé-z-ènay.
È pa dzo lè skoch,
Do bauw bolyang.
Él ir toula.

Lo tau dredjau,
Ré k' dé kech, dé kechat,
Èpètlay da dé fotch, dé fotchat.
Él ir toula.

Mè é n'ir mi tou pa lu.
È lè roud do pi,
Dé chtyo dé tortot lé autou,
Drau nak dé pèchéy,
Tèm nak lè tèt d'èn dèm,
Fèyan dé kreyt,
Sa dnau lè keyt.

Él a bon,
Lè rlonb do vi èrbè.

LE VIEUX SORBIER

Gilbert MICHEL

Il était là,
Planté dans la roche.
Depuis quand ?
Personne ne le savait.
Il avait toujours été là.

Le pied, le tronc, la cime,
On aurait dit un S,
Un S comme solide.
Sous les barbes de mousse
On devinait l'écorce
Ridée par les années.
Et sous l'écorce
Du bois nerveux.
Il était là.

Le toit était dru,
Rien que des branches, des branchettes,
Entremêlée de fourches, de petites fourches.
Il était là.

Mais il n'était pas seul.
Autour du pied,
Des pousses de toutes hauteurs,
Droites comme des échelas,
Mincées comme la taille d'une dame,
Faisaient des pousses
À vous enivrer.

Elle est bonne,
L'ombre du vieux sorbier.

LES ÉVÉNEMENTS DANS LE CANTON DE LAPOUTROIE EN 1907

Philippe JÉHIN

Le début de l'année 1907 est marqué par la dissolution du Reichstag et la campagne législative qui en découle. Le *Journal de Colmar* dont le directeur politique est l'abbé Wetterlé, se fait largement l'écho des tensions politiques et de la surenchère dans les soutiens apportés au candidat catholique et francophile : l'abbé Wetterlé lui-même.

ORBEY : janvier

Campagne électorale mouvementée (1): Dans le cadre de la campagne législative pour le Reichstag, le curé Uhlerich a été pris violemment à parti par le candidat du parti démocrate. Des personnes qui accompagnaient le candidat dans sa tournée à Orbey ont crié « à bas la calotte » quand le curé d'Orbey a voulu entrer dans la salle de réunion publique. Une échauffourée s'en est suivie : coups, cris, portes sorties de leurs gonds. Les supporters du candidat « démocrate » reprochent au curé d'Orbey de soutenir l'abbé Wetterlé.

LABAROCHE : 7 février

Campagne électorale mouvementée (2) : un lecteur du journal tient relater l'atmosphère régnant à Labaroche au cours de la campagne électorale : « la dissolution du Reichstag a été pour les gens de Labaroche comme un coup de foudre qui les a tirés de l'indifférence en matière politique dans laquelle ils sommeillaient depuis fort longtemps. « A bas le cléricalisme ! Vivent les socialistes ! » Ce cri maudit retentit pour la première fois dans nos montagnes. Il n'en fallait pas davantage pour que le bon sens de nos catholiques fût froissé. « Que deviendrons-nous, que deviendront nos enfants » se disait-on à l'envi si dans notre pays on persécute la religion comme en France ? »^(A). La réponse est toute indiquée : il fallait voter pour M. l'Abbé Wetterlé, le député qui à Berlin défend nos droits [...] C'était vraiment un spectacle consolant le 25 janvier de voir nos hommes se porter en foule au lieu de vote, braver les distances pour venir déposer dans l'urne leurs bulletins au nom de M. Wetterlé [...] Par 253 voix contre 8, notre commune a affirmé sa volonté de rester catholique [...] Vive Labaroche ! »

LES HUTTES : 14 février

Campagne électorale mouvementée (3) : un lecteur résidant aux Huttes réagit dans le même sens et entend bien ne pas laisser aux habitants de Labaroche l'exclusivité du soutien apporté au candidat du parti catholique : « Quoique nos sommets détiennent le record pour les neiges et que les Hautes Huttes avec ses parties avoisinantes méritent à bon droit d'être considérées comme la capitale des neiges pour notre canton, nos braves et vaillants montagnards ont trouvé moyen de remplir [...] leur devoir de soldat de l'urne. S'ils ne se sont pas laissés choir sur le fond de leur être comme les gens de Labaroche pour arriver à l'urne électorale, ils ont eu du moins recours à un moyen, et plus laborieux, et plus méritant, celui de pourfendre de leurs pieds et de leurs mains, des neiges de 7 mètres de hauteur, du moins à certaines places [...] Sur les 120 électeurs que compte la liste électorale des Huttes, on a obtenu 100 voix pour notre candidat, quatre voix pour le libéral, pas une seule voix au socialisme ! Il y avait seize infirmes ».

Si les résultats du vote à Labaroche et aux Huttes confirment bel et bien l'attachement des populations au parti catholique et francophile, il serait intéressant de connaître les votes des autres villages du canton pour savoir s'il y eut un comportement politique unanime. De même, on peut s'interroger sur l'identité des correspondants du journal à Labaroche et aux Huttes. Qui peuvent donc être ces abonnés à la plume si leste et au style si bien tourné ? On peut raisonnablement soupçonner un notable local et plus vraisemblablement encore le curé de la paroisse. Il est amusant d'imaginer une sorte de surenchère politique entre deux ecclésiastiques du canton.

LE BONHOMME : 23 mai

Les débuts du tourisme : un touriste vosgien se plaint que les sentiers de randonnée du col des Bagenelles au Brézouard sont très mal indiqués. De plus, le chemin qui descend à Faurupt est entravé par plusieurs sapins abattus. « *Le promeneur doit se livrer à une gymnastique peu agréable. Je sais que la section du Bonhomme a fait de louables efforts pour guider utilement les étrangers ; mais son œuvre n'est pas complète* ».

LAPOUTROIE : 8 septembre

Chute mortelle (1) : un maçon nommé J. B. Hermann domicilié à Kientzheim travaillait à la construction d'un petit bâtiment dans l'enceinte de l'usine. L'ouvrier s'est brisé la colonne vertébrale en tombant de l'échafaudage.

ORBEY : 26 septembre

Accident domestique : les enfants du garde champêtre avaient allumé un feu tandis qu'ils gardaient les bestiaux. En rentrant chez eux, ils placèrent leur plus jeune frère âgé de 2 ans sur un sac dans une voiture d'enfant. Pendant le trajet, ils s'aperçurent que le vêtement du petit prenait feu. Malheureusement, l'enfant a succombé rapidement à la suite de ses nombreuses brûlures.

ORBEY : 27 octobre

Chute mortelle (2) : Un ouvrier est tombé d'un noyer et s'est cassé la jambe droite. Le blessé a été transporté à Colmar où il est décédé.

Note

(A) : L'Alsace et la Moselle forment le Reichsland annexé par l'Empire allemand depuis 1871. L'article fait allusion aux lois de séparation de l'Église et de l'État de 1905 en France.

Source

Journal de Colmar, année 1907

LES TABLES DE PATOIS

Les remèdes de grand-mère : Table de patois du 17 janvier 2007 à Lapoutroie, Salle polyvalente.

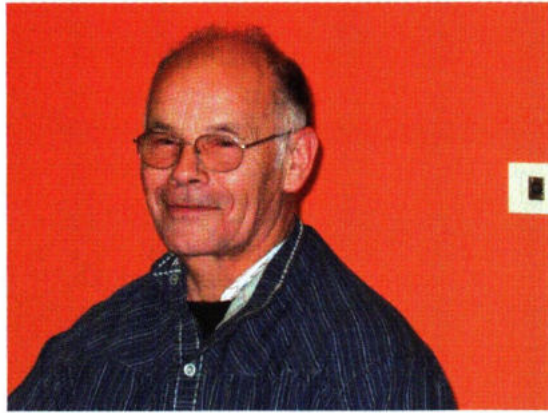
Le bois : Table de patois du 24 février 2007 à Labaroche, Hôtel du Tilleul.

Les fruits et la distillation : Table de patois du 24 mars 2007 à la Maison du Pays welche de Fréland



Patoisants en plein travail
(Lapoutroie et Fréland)





- Joseph Didierjean, le maître de musique
- Bernard Barlier et sa compagne, les gérants de la Maison du Pays welche et Mathias Herqué
- La « chorale » patoise



Les prochaines tables de patois (sous réserve de confirmation)

- | | | | |
|---|-----------------|-------------------------|----------------------|
| • La fenaison et les moissons | 19 janvier 2008 | à Lapoutroie | Restaurant du Faudé |
| • Les fêtes religieuses | 1er mars 2008 | à Orbey - Basses Huttes | Restaurant Wetterer. |
| • La conscription et le service militaire | 29 mars 2008 | au Bonhomme | (lieu à préciser) |